

AMBASSADES
ET
NEGOTIATIONS
De Monſieur le
COMTE D'ESTRADES,
En Italie, en Angleterre & en Hollande, depuis l'Année 1637. juſqu'en l'Année 1662.



A AMSTERDAM,
Chez J. F. BERNARD.
M. DCC. XVIII.

AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE.

VOici, mon cher Lecteur, un volume des Ambassades & Négotiations du Comte d'Estrades, qui n'avoient jamais été imprimées. Elles commencent en 1637. & finissent avec l'Année 1662. Elles comprennent quantité de

choſes nouvelles & intéreſſantes, & une infinité de particularitez curieuſes, qui avoient échapé à nos Hiſtoriens. On ſent aiſément en liſant ces Lettres, qu'elles n'ont pas été écrites dans la penſée qu'elles ſeroient un jour publiques. On y voit par-tout un habile Négotiateur, qui ſert ſon Maître avec tout le zéle & toute l'habileté poſſibles, qui lui donne des avis exacts

exacts de tout ce qui se passe, & qui se conduit de maniére à servir de modéle à tous les Ministres publics. En effet il faut avouer que de tous les habiles gens, que Louis XIV. a eus à son service, le Maréchal d'Estrades ne le doit ceder à aucun d'eux, & peut-être les a-t-il même surpassés.

A la page 144. il y a une lettre fort curieuse, que le Comte d'Estrades écrivit à

Louis XIV. en 1672. pour le féliciter ſur les conquêtes qu'il avoit faites en Hollande, & pour lui communiquer les moyens de ſe rendre entiérement maître des Provinces Unies. Le conſeil qu'il y donne de s'emparer de Muyden, où ſont les Ecluſes, eut, ſi on l'avoit ſuivi, procuré au Roi la conquête de la Province de Hollande, mais on ne s'en aviſa que lorſqu'il

qu'il ne fut plus tems, parce que le Prince d'Orange y mit garniſon. A la page 159. ligne 4. il y a une grande faute dans l'Original, on y a mis *Pintrekens* au lieu de *Piet Heyn*, ce fameux Vice-Amiral Hollandois, qui ſe rendit maître des Galions d'Eſpagne en 1628. Page 162. ligne 2. au lieu de *M. de Bebrevert*, liſez, M. de Beverwaert. Voici un petit éloge du

Comte

Comte d'Eſtrades tiré de l'Hiſtoire Généalogique de France du P. Anſelme.

ELOGE

ELOGE

DU

COMTE D'ESTRADES.

GOdefroi Comte d'Eſtrades, Chevalier des Ordres du Roi, Viceroi de l'Amérique, Gouverneur de Dunquerque & de la perſonne de Monſ. le Duc de Chartres, Maire perpetuel de Bourdeaux, fit ſes prémiéres campagnes en Hollande à l'âge de 19. ans, au ſortir de Page du Roi. Il s'acquit par ſa bonne conduite & ſon courage, dont il donna des preuves en pluſieurs occaſions, l'eſtime du Prince d'Orange, qui lui donna le commandement du Regiment de Candale. Le Roi l'employa enſuite en diverſes occaſions

près

près des Etats ; lui fit faire plusieurs voyages vers le Landgrave de Hesse & les autres Princes de l'Empire, en Piemont & ailleurs ; lui donna de l'emploi dans la grande armée envoyée en Allemagne sous le commandement du Cardinal de la Valette, où il fut fait Marêchal de Camp. Il eût commission pour traiter du secours par mer, que les Etats accordérent pour le siége de la ville de Dunquerque, qui fût prise, & eut divers autres emplois honorables près des Princes Etrangers, & vers les Ambassadeurs qui traitoient de la paix à Munster. Il fut de là commander à Portolongone & à Piombino, & servit dans l'armée d'Italie sous le Prince de Modene ; eut commission en 1649 pour commander à Dunquerque & Forts en dépendans, en l'absence du Marêchal de Rantzaw. Ce Ma-

Marêchal étant mort, il fut pourvû du gouvernement de cette ville le 4. Octobre 1650. servit la même année de Lieutenant Général en l'armée de Flandres sous le Marêchal de Praslain; fût établi Maire perpetuel de la ville de Bourdeaux en 1653. & Lieutenant Général pour le Roi en toute la Province de Guienne le 8. Mai 1655. avec pouvoir d'y commander sous le Prince de Conti. Le Roi l'envoya son Ambassadeur en Angleterre en 1661. où il soûtint avec beaucoup de fermeté les prérogatives de la Couronne dans l'affaire du Baron de Watteville; passa de là en Hollande en la même qualité, où il conclut le Traité de Breda. En reconnoissance de tant de services signalez le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de l'Année 1661. l'honora de la Dignité de Marê-

chal

chal de France le 30. Juillet 1675. & le fit la même année le prémier de ses Ambassadeurs extraordinaires & Plenipotentiaires aux Conférences de Nimegue pour la Paix générale, qu'il conclut avec beaucoup de gloire & de satisfaction en 1678. En 1685. il fut fait Gouverneur de la personne de M. le Duc de Chartres, dont il s'acquita avec honneur jusques à sa mort, arrivée à Paris le 26. Fevrier 1686. à l'âge de 79. ans. Il est enterré à Saint Eustache dans un caveau, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge. M. le Marêchal d'Estrades étoit fils de François d'Estrades, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville & Duché de Vendome, &c. mort en 1654.

NOU.

NOUVELLES LETTRES DE MONSIEUR LE COMTE D'ESTRADES,

CONTENANT SES

AMBASSADES ET NEGOTIATIONS

En Angleterre & en Hollande, depuis l'Année 1637. jusqu'au Traité de l'Achat de Dunkerque en l'Année 1662.

Instruction de Monseigneur le Cardinal de Richelieu pour M. le Comte d'Estrades s'en allant de la part du Roi en Angleterre, à Ruel le 12. Novembre 1637.

LA confiance, que j'ai dans la capacité, fidelité & affection de Mon-

 sieur

sieur le Comte d'Estrades, m'a porté de le proposer au Roi pour aller en Angleterre de la part de sa Majesté, afin de disposer le Roi d'Angleterre à ne donner pas de secours aux Places de la côte de Flandres, en cas que le Roi & Mr. le Prince d'Orange en attaquent quelqu'une pendant cette Campagne.

Et afin que le Comte d'Estrades soit informé de toutes choses, pour mieux exécuter les intentions du Roi, il saura que Madame de Chevreuse aiant aigri l'esprit de la Reine d'Angleterre contre moi, & m'aiant mis mal avec elle par de faux raports conformes aux maniéres d'agir malicieuses de cette femme, il faudra pressentir en quels sentimens la Reine d'Angleterre sera pour moi avant de se declarer; & en cas que le Comte d'Estrades les trouve favorables, il lui rendra ma lettre, qui lui fera connoître le desir que j'ai de rentrer dans ses bonnes graces, & de faire tout ce qu'elle desirera de moi pour ses interêts: mais si ledit Sr. Comte d'Estrades n'y trouve pas de disposition, il lui rendra la lettre du Roi seulement, qui

qui est en créance sur lui, & lui dira en même tems, que le Roi aiant une confiance entiére en son amitié s'adresse à elle, pour disposer le Roi d'Angleterre à lui promettre de ne pas donner de secours avec sa flotte aux Places de la côte de Flandres, en cas que le Roi les attaque conjointement avec ses Alliez.

Si elle paroît être en disposition d'accorder au Roi ce qu'il demande, il faudra lui témoigner de sa part, qu'elle obtiendra de sa Majesté pour elle & le Roi son mari tout ce qu'elle desirera, & même il y ajoûtera, qu'il sera avoué de moi de la passion que j'ai de la servir, & de détruire par mes actions tous les mauvais offices que Madame de Chevreuse m'a rendus auprès d'elle.

Si la Reine d'Angleterre veut entrer en quelque accommodement, après cette seconde tentative, il lui dira qu'elle n'a qu'à lui donner par écrit ce qu'elle desire, & qu'il me dépéchera tout aussi-tôt un Courier pour me faire savoir ses intentions.

Le Comte d'Estrades sait comme Mr. le Prince d'Orange s'est expliqué

par Monsieur de Vaussèbergue Ambassadeur extraordinaire des Etats, qu'il ne pouvoit s'engager au dessein d'attaquer Gravelines & Dunkerque tout ensemble, s'il n'étoit assûré, que le Roi d'Angleterre ne secourroit pas les Places de la côte de Flandres : ainsi qu'il est de la derniere importance que cette negociation ne tire pas de long, & de savoir à quoi le Roi doit s'en tenir.

Comme les Etats ont les mêmes interêts que sa Majesté d'être éclaircis là-dessus, le Sr. de Vaussèbergue partira en même tems que le Comte d'Estrades pour se rendre à Londres, & parler au Roi d'Angleterre sur le même sujet.

Le Sr. Comte d'Estrades me dépêchera un Courier aussi-tôt qu'il aura parlé au Roi & à la Reine d'Angleterre : il donnera part de son arrivée à Monsr. de Bellièvre Ambassadeur du Roi, & lui communiquera son Instruction, afin d'agir selon les conjonctures présentes & les dispositions de la Cour d'Angleterre.

Lettre de Mr. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, de Londres ce 24. Novembre 1637.

MONSEIGNEUR,

JE suis arrivé le 19. de ce mois à Londres, après avoir essuyé une furieuse tempête & touché sur le banc appellé Goüin, où notre vaisseau à pensé se briser ; mais un coup de mer & le grand vent nous a fait passer hûreusement pardessus le banc, & nous avons gagné la rade des Dunes, où j'ai pris la poste & suis arrivé le même jour à Londres.

J'ai été descendre chez M. de Belliévre Ambassadeur du Roi, & lui ai communiqué mon Instruction, suivant les ordres que j'en ai reçûs de votre Eminence ; il m'a dit que je trouverois la Reine d'Angleterre bien aigrie contre votre Eminence, & qu'il eût hier une longue conversation avec elle, qui fut si aigre, que la Reine lui

dit en le quittant, qu'elle ne feroit jamais de vos amies.

Nous ne laissâmes pas de résoudre, que M. l'Ambassadeur iroit le lendemain chez Madame Civet, qui est une des prémiéres femmes de chambre de la Reine, fille de sa nourrice, qui est très bien avec elle & des intimes amies de M. l'Ambassadeur; & qu'il la prieroit de parler à la Reine pour lui dire, que j'étois arrivé, & que je souhaiterois avoir une audience de sa Majesté avant de rendre la lettre du Roi au Roi d'Angleterre.

Madame Civet pria Mr. l'Ambassadeur d'attendre dans sa chambre jusqu'à ce qu'elle eût vû la Reine; elle revint un quart d'heure après, & lui dit, que la Reine seroit bien aise de me voir aussi-tôt après son diné.

Je ne manquai pas de m'y rendre, & après lui avoir rendu la lettre du Roi, je lui dis, que sa Majesté m'avoit commandé de la voir avant de rendre sa dépéche au Roi d'Angleterre, étant bien aise d'obtenir par son entremise les choses qu'il desire, & de lui en avoir à elle seule toute l'obligation; que

que j'avois ordre de votre Eminence de l'assûrer de ses respects & obéissances, & des sentimens où votre Eminence étoit de lui rendre ses services dans toutes les occasions qui s'en présenteroient.

La Reine me répondit, qu'elle étoit mieux informée des intentions de votre Eminence pour ce qui la regarde, que vous n'étiés pas de ses amis, & qu'elle ne desiroit rien de votre Eminence.

Je lui repliquai, que je voyois avec bien du regret qu'une aussi grande Reine, & aussi éclairée qu'elle étoit, ajoûtât foi aux faux rapports qu'on lui avoit faits contre la personne de votre Eminence; que je n'aurois pas de peine à la détromper, si elle avoit la bonté de s'ouvrir à moi des plaintes qu'elle fait de votre Eminence, & que je lui ferois voir clairement, que la haine particuliere de certaines personnes, jalouses des grandes qualités que votre Eminence possède, & peut-être de l'estime que sa Majesté en feroit, si elle connoissoit bien les véritables sentimens où vous étes de la servir & de l'honorer, a produit tous les mauvais offices qu'on vous a rendus auprès d'elle.

Elle m'a dit, qu'elle ne demandoit aucun éclairciſſement là-deſſus, & qu'elle ſavoit à n'en pas douter que vous n'étiez pas de ſes amis.

Lorsque je vis une réponſe ſi ſeche aux honnêtetés que je lui faiſois de la part de votre Eminence, je ne lui rendis pas la lettre que votre Eminence lui écrivoit.

La Reine d'Angleterre me dit enſuite, que le Roi lui mandoit que je lui dirois le ſujet de mon voyage; ſur quoi je lui expliquai, que le Roi aiant une confiance entiére en ſon amitié, il eſperoit par ſon entremiſe, que le Roi d'Angleterre ne lui apporteroit aucun trouble ni aux Etats dans les deſſeins qu'ils pourroient avoir ſur les Places de la côte de la Flandres, ſa Majeſté la priant d'obtenir du Roi d'Angleterre, qu'il demeurât neutre en cas que les Entrepriſes de guerre tournaſſent de ce côté-là cette Campagne.

La Reine me dit, qu'elle ne ſe mêloit guéres des affaires de cette nature, mais que pour faire plaiſir au Roi, elle en parleroit au Roi ſon mari, & que je revinſſe la trouver à cinq heures.

Ce

Ce qu'aiant fait, elle me fit appeller, & me dit, que j'avois été cause qu'elle avoit reçû une bonne reprimande, pour avoir proposé au Roi d'Angleterre de rester neutre & de laisser attaquer les côtes de Flandres, & que je pouvois aller trouver le Roi qui m'attendoit à six heures; en effet le Maître des cérémonies m'attendoit dans l'Antichambre. Je jugeai bien par la réponse froide que la Reine me fit, que la résolution étoit déjà prise par le Roi d'Angleterre de refuser la demande du Roi.

Je fus reçû fort civilement du Roi d'Angleterre, je lui parlai conformément aux ordres que j'ai reçûs de votre Eminence, & lui représentai tous les avantages, qui lui reviendroient d'une étroite liaison avec le Roi en lui accordant sa demande, dont il tireroit une grande utilité aussi-bien que ses Sujets, étant maître de la mer pour fournir les choses nécessaires pour la subsistance des armées de sa Majesté, ce qui apporteroit beaucoup d'argent en Angleterre: que par la neutralité, que le Roi lui demande, tout le com-

merce se feroit par ses vaisseaux tant dans nos armées que dans celles d'Espagne, & même dans toutes les villes des Païs-Bas : que votre Eminence m'avoit commandé de l'assûrer, qu'elle contribuéroit de tout ce qui dépendroit d'elle, pour maintenir une bonne union & une amitié étroite entre le Roi & lui, & même à porter sa Majesté à lui donner des secours contre ceux de ses Sujets, qui pourroient être mal intentionnés contre sa personne.

Il me répondit, que tout ce qu'il pourroit faire pour témoigner au Roi combien il desiroit son amitié il le feroit, pourvû que ce que sa Majesté lui demanderoit ne fût pas préjudiciable à son honneur, à son interêt & à son Royaume, ainsi qu'il arriveroit, s'il permettoit que le Roi ou les Etats attaquassent les Places maritimes de la côte de Flandres : qu'afin de les pouvoir secourir, il tiendroit sa flotte aux Dunes en état d'agir avec 15000. hommes, prêts à faire passer en Flandres en cas de besoin ; qu'il remercioit votre Eminence de ses offres & civilités ; qu'il n'avoit pas besoin de secours pour

châtier

châtier ses Sujets qui manqueroient à leur devoir, leur punition étant assûrée par son autorité & par les Loix d'Angleterre.

Je lui dis, que je rendrois compte à sa Majesté de sa réponse, & que j'espérois qu'il feroit refléxion avant mon depart aux offres que je lui avoit faites de la part du Roi, & aux avantages qu'il pourroit retirer d'un engagement tel que celui que je lui offrois de la part de sa Majesté, qui feroit soûtenu du credit de votre Eminence & d'un véritable desir de le servir.

Voilà, Monseigneur, tout ce qui s'est passé, qui marque beaucoup d'éloignement dans les esprits du Roi & de la Reine d'Angleterre, à prendre aucune liaison d'amitié avec le Roi.

Je dois aussi rendre compte à votre Eminence de ce que j'ai appris dans le peu de tems que j'ai été ici.

J'ai eu deux conversations de plus de trois heures avec un Ministre d'Ecosse appellé Mobil, & un Seigneur nommé Gourdon: le Ministre, qui & un esprit plein de feu & violent, m'a dit, qu'il étoit à Londres depuis trois

ſemaines ſans avoir pû avoir audience du Roi, quoiqu'il y ſoit venu pour lui donner des avis très importans & lui découvrir des cabales, qui ſe font contre ſa perſonne & ſon ſervice; qu'il eſt ſur le point de s'en retourner, & qu'il eſt aſſûré que l'Ecoſſe s'accommodera avec les Mécontens d'Angleterre. Gourdon, qui eſt député de la Nobleſſe, ne m'en a dit pas moins; votre Eminence y fera les refléxions qu'elle jugera être néceſſaires, par ſa grande prudence & les lumiéres qu'elle a dans les affaires, la conjonĉture préſente paroiſſant être bien favorable pour embarraſſer le Roi d'Angleterre.

Monſr. de Vauſſebergue a été ſi fatigué de la mer, qu'il en eſt tombé malade, & n'a pû agir; il a dépéché un Courier à Mr. le Prince d'Orange, pour le prier de lui accorder ſon congé pour retourner en Hollande. Je ſuis

MONSEIGNEUR, &c.

Let-

Lettre de Monſeigneur le Cardinal de Richelieu à Mr. le Comte d'Eſtrades, de Ruel le 2. Décembre 1637.

J'Ai reçû votre dépéche du 24. du mois paſſé: j'ai rendu compte au Roi de tout ce que vous me mandés ; il a été fort ſatisfait de votre conduite dans les deux converſations que vous avés eues avec le Roi & la Reine d'Angleterre : Il étoit à propos & avantageux pour le ſervice du Roi de découvrir leurs ſentimens ; ils nous euſſent fort embarraſſés, s'ils avoient eu l'adreſſe de les déguiſer.

Je profiterai de l'avis que vous me donnés pour l'Ecoſſe, & ferai partir dans peu de jours l'Abbé Chambre mon Aumonier, qui eſt Ecoſſois de Nation, pour aller à Edimbourg attendre les deux perſonnes que vous me nommés, pour lier quelque négociations avec eux. L'Année ne ſe paſſera pas que le Roi & la Reine d'Angleterre ne ſe repentent d'avoir refuſé les offres que

vous leur avés faites de la part du Roi.

Vous avés si bien agi dans votre Emploi, que le Roi vous a choisi pour aller trouver M. le Prince d'Orange & conclurre avec lui le Traité de Campagne; M de Chavigni vous en envoie le pouvoir par ce Courier. Il faut faire tout votre possible pour porter le Prince d'Orange à attaquer Anvers, & lui promettre que le Roi attaquera St. Omer. Si Dieu benit nos desseins, le Roi n'aura pas sujet de regretter le refus qu'on a fait en Angleterre de ses offres. Vous ne pouviés mieux parler ni mieux répondre au Roi d'Angleterre sur mon sujet, on connoîtra bien-tôt qu'on ne me doit pas mépriser: si vos deux amis d'Ecosse sont encore à Londres, dites leur qu'ils prennent confiance à ce que l'Abbé Chambre leur dira, & leur donnés une lettre pour rendre de votre part au dit Abbé, afin qu'il les connoisse par ce signal; vous avés rendu un grand service au Roi d'avoir découvert ces deux hommes, assurés les de mon affection, de ma protection. Pre-

Prenés congé du Roi d'Angleterre aussi-tôt que vous aurés reçû cette dépéche, & partés pour Hollande: Mr. de Bullion m'a assûré qu'il vous envoioit une lettre de change de six mille écus pour votre voyage. Soyés persuadé de l'estime & de l'amitié que j'ai pour vous.

Lettre de Mr. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, de la Haye le 22. Décembre 1637.

MONSEIGNEUR,

AIant appris à Rotterdam que Mr. le Prince d'Orange étoit à Honslaerdick, j'ai été l'y trouver sans passer par la Haye, ce lieu étant beaucoup plus commode pour l'entretenir; je lui ai rendu compte de tout ce qui s'est passé entre le Roi d'Angleterre & moi touchant les offres que je lui ai faites de la part du Roi.

Je lui dis ensuite, que le projet de l'attaque des Places de la côte de Flan-

dres ne ſe pouvant entreprendre par le refus que le Roi d'Angleterre ſaiſoit d'y conſentir, ſa Majeſté & votre Eminence m'envoyoient vers ſon Alteſſe pour conferer avec elle d'un nouveau projet pour la Campagne, & que votre Eminence m'avoit commandé de lui dire, que le Roi & elle attendroient de ſavoir ſes ſentimens avant de prendre aucune réſolution d'attaque de Place. Je remarquai qu'il fut très ſatisfait de cette civilité de la part de votre Eminence, & lui préſentai la lettre du Roi & mon pouvoir qu'il trouva en bonne forme.

Il me dit, que le tems étoit beau pour ſe promener dans ſon parc, & me commanda de me mettre dans ſon carroſſe auprès de lui, & ordonna que perſonne n'y entrât, & fit même retirer les Officiers & Gentilshommes, qui étoient à cheval près des portiéres, afin qu'on ne pût entendre ce que nous dirions.

Il me témoigna être obligé à votre Eminence de la confiance qu'elle prenoit en lui touchant le choix des deſſeins de la Campagne, qu'il falloit en

avoir de grands pour répondre à la bonne opinion que le Roi & votre Eminence avoient de lui, & que pour cet effet il desireroit savoir, quelle Place votre Eminence desireroit qu'il attaquât. Je lui répondis, qu'il n'étoit pas nécessaire de dépécher un Courier vers votre Eminence pour s'éclaircir de son sentiment sur ce sujet, & que je serois avoué de ce que je lui avançois, qui est, que votre Eminence le croyant le prémier & le plus grand Capitaine de l'Europe, elle ne voyoit qu'une seule Place digne de sa réputation & de sa grande expérience, qui est Anvers.

Sur quoi il me répondit ainsi, nous n'avons pas assez d'Infanterie pour assiéger une si grande Place, il faut trois grands quartiers: l'Escaut a une lieue de large, il faut passer de Bergopzom à la digue de Calo trois lieues de païs perdu à marée basse avec un corps de 10000. hommes sur la digue, & attaquer les forts de Calo & de Verbrouk pour être maîtres de la tête de Flandres, sans que ce corps puisse être secouru de notre armée avant vingt-qua-

tre heures, en forte que de si grandes difficultez ne se peuvent surmonter qu'avec de grandes dépenses.

Je lui repliquai, que toutes les difficultez qu'il me représentoit n'étoient pas égales à celles des Sieges de Bolduc, qu'il avoit bien surmontées seul contre les armées de l'Empereur & des Espagnols jointes ensemble ; que présentement il étoit plus fort qu'en ce tems-là, aiant le Roi & votre Eminence dans ses interêts & dans la cause commune ; qu'il ne regardât pas à la dépense, pourvû qu'il la reglât au nécessaire ; que je l'assûrois que votre Eminence avoit tant d'estime & d'amitié pour lui, qu'elle feroit un effort auprès du Roi pour lui faire accorder une somme considérable, afin de lui donner moyen d'augmenter sa gloire.

Il fut quelque-tems sans me répondre, puis il me dit : Il faut donner là-dessus quelque tems de refléxion, le sujet en vaut la peine, & nous recommencerons demain à parler de cette affaire.

Le reste de la journée se passa en choses indifférentes, il me fit voir les bâti-

bâtimens qu'il fait faire; me mena dans la galérie des peintures, & me montra ses beaux meubles sans qu'il me parlât d'aucune affaire le reste de la journée.

Le lendemain matin il m'envoya chercher par Lanois son prémier Valet de chambre; je le trouvai dans son cabinet avec la carte du païs d'Anvers, & de la tête de Flandres, & comme je l'abordois, vous me voyés, dit-il, à considerer un païs bien difficile à y entrer & à s'y maintenir, les Ennemis y aiant toûjours une armée, mais vous m'avés persuadé en me disant, que Monsieur le Cardinal m'assistera, & je vous envoie chercher pour vous dire que pardessus le million, que le Roi donne tous les ans aux Etats par un subside réglé, j'aurai besoin encore de 200. mille écus de plus pour les employer à la levée de quatre nouveaux regimens d'Infanterie. Il faut aussi, me dit-il, que le Roi s'oblige d'attaquer une grande Place dans le même tems que j'attaquerai Anvers, afin de séparer les forces des Ennemis. Je lui repliquai, que Cambraï étoit une grande Place ou Doüai; il me dit, que les Espagnols

les

les abandonneroient pour aller à lui, mais qu'il en connoissoit une plus grande & qui leur étoit plus chere, & nomma St. Omer. Je lui dis, que c'étoit une Place imprenable par sa situation entourée de marais, dont les secours étoient faciles par les riviéres, qui sortent de Gravelines, Bergues, & Dunkerque, & qui entrent dans les marais; que ces Places étant fournies de quantité de bateaux, les secours étoient assûrés d'entrer dans la Place; mais que je dépécherois un Courier dès aujourd'hui à votre Eminence pour l'informer de tout ce que son Altesse m'avoit dit, & que j'étois assûré que votre Eminence feroit toutes choses possibles pour faire agréer au Roi la demande de son Altesse.

Voilà, Monseigneur, tout ce qui s'est passé dans cette seconde audience, sur quoi j'attendrai les ordres de votre Eminence pour conclurre le Traité de Campagne, toutes choses étant bien disposées selon ses intentions.

J'ajoûterai, que M. le Prince d'Orange m'a dit, qu'il me feroit donner des Commissaires lorsqu'il seroit de retour

tour à la Haye pour traiter du renouvellement du Traité, ainsi qu'on a fait toutes les années, sans nommer aucune Place, en attendant que la réponse de votre Eminence soit arrivée. Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal de Richelieu à Mr. le Comte d'Estrades, de Ruel le 6. Janvier 1638.

ON ne peut mieux servir le Roi que vous faites, & vous vous étes si bien conduit près Monsieur le Prince d'Orange, que je vous témoigne avec joie la satisfaction que j'en ai; le Roi approuve que vous accordiés les 200000. écus qu'il demande pour lever quatre regimens d'Infanterie; & pour vous donner le moyen de finir promtement le Traité, le Roi a donné ordre à M. de Bullion de vous envoyer par le Sieur Hoeuf en lettres de change un million pour le subside ordinaire de cette Année, & les 200000. écus pour la levée des quatre regimens; & vous prendrés

drés garde exactement que les dits 200000. écus soient bien employés à la dite levée, sans qu'on puisse les divertir ailleurs.

Comme sa Majesté défere entiérement aux avis de Monsieur le Prince d'Orange, elle vous permet de promettre en son nom qu'elle attaquera la Place de Saint Omer, en même tems qu'il attaquera celle d'Anvers. Sa Majesté desire que vous mettiés dans le Traité, que les Armées du Roi & des Etats entreront en Campagne pour l'attaque des dites Places au prémier Mai, afin d'avoir le tems de se retrancher avant que l'Armée des Ennemis soit assemblée.

L'Armée du Roi sera de 30000. hommes de pied & de 15000. chevaux. Il faut que celle des Etats soit de 36000. hommes de pied avec l'augmentation des quatre nouveaux regimens, & de 8000. chevaux; ne manqués pas de mettre un Article dans le Traité, où le nombre des troupes tant d'Infanterie que de Cavalerie soit specifié.

Vous avez fait venir M. le Prince d'O-

d'Orange fort adroitement à nommer la Place d'Anvers & à nous demander St. Omer ; continués d'agir de même, & j'aurai soin de tout ce qui vous regarde & de vos interêts.

Lettre de Monsieur de Chavigni à Mr. le Comte d'Estrades, de Ruel le 6. Janvier 1638.

JE prens, Monsieur, un si grand interêt à tout ce qui vous regarde, que je ne serois pas satisfait si je ne vous le témoignois. Vous serés bien aise d'apprendre, que Monseigneur a parlé de vous pendant une demie heure, louant votre adresse & votre conduite dans les conférences, que vous avez eues avec M. le Prince d'Orange : il vous a mis sur le mémoire de ceux qui auront les prémiers grands Gouvernemens, & il a parlé de vous au Roi d'une maniére si obligeante, qu'il vous a distingué de tous ceux qui sont dans l'emploi : soiés persuadé, Monsieur, que pas un de vos amis & serviteurs n'en a plus de joie que moi.

Je

Je n'ai rien à ajoûter à ce que Monseigneur vous écrit, si ce n'est, qu'il faut mettre les mêmes Articles portés par le Traité de 1637. & n'oublier pas les cinquante vaisseaux, que les Etats doivent fournir au prémier Mai sur la côte de Flandres jusqu'au prémier Novembre.

Je ne vois de changement que celui d'entrer en Campagne le prémier Mai, & le nombre des troupes, qui est plus grand que celui de l'Année passée.

J'ai un petit demêlé avec Monsieur de Noyers sur la levée de ces quatre nouveaux regimens; il dit, qu'étant levés de l'argent du Roi, & les levées se faisant sur les frontiéres de France & païs de Liége, c'est à lui d'en prendre connoissance; & je prétens qu'étant Sécrétaire d'Etat des affaires étrangéres, tout ce qui se fait dans les païs étrangers est de mon departement; j'y comprens aussi les cent mille livres, qu'on retient sur le million du subside pour le payement des pensions des Officiers François qui servent en Hollande; si Monseigneur vous en écrit, je vous prie de lui témoigner que ce droit

est

est attaché à ma charge de tout tems. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal de Richelieu. De la Haye le 16. Janvier 1638.

MONSEIGNEUR,

VOtre Eminence m'a donné matiére, par la dépéche qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, de bien faire ma cour à M. le Prince d'Orange ; il m'a témoigné qu'il étoit fort obligé à votre Eminence de la facilité qu'elle apporte à consentir à tout ce qu'il a demandé. Je la puis assûrer, qu'il a si fort à cœur le dessein d'Anvers, qu'il n'y a jour qu'il ne travaille à préparer toutes choses pour y réussir, & qu'il a envoyé six Officiers & Ingenieurs bien éprouvez, pour sonder à marée basse le passage de Bergopzom à la Digue de Callo, qui a trois lieues de large ; ils ont ordre d'aller & revenir trois fois, & de prendre les basses marées de nuit pour n'é-

n'être pas découverts, & de sonder la profondeur des gregues les plus molles, & de laisser des perches aux lieux les plus faciles.

Il a déja fait tous les états de l'Artillerie, bateaux & chariots, & nous sommes convenus à peu près de tous les points du Traité. Son Altesse a nommé des Commissaires, & nous avons déja travaillé deux heures: nous conclurrons demain sans faute toutes choses, & je partirai un jour après, pour aller rendre à votre Eminence un compte exact de tout ce qui s'est passé.

M. le Prince d'Orange a trouvé à propos que dans l'Article des Places, qu'on attaqueroit, on en mit une en blanc de part & d'autre, dont on conviendroit lorsque les armées seroient en campagne, afin que par ce moyen le secret soit observé.

Et pour sûreté de l'Engagement de l'attaque de la Place, dont nous sommes convenus, M. le Prince d'Orange & moi signons un Article secret, dans lequel Saint Omer & Anvers sont nommez.

Le

Le neveu de M. Hoeuf m'eſt venu trouver avec des lettres de change de ſeize cens mille livres; nous avons été enſemble chez M. le Prince d'Orange, qui a reçû fort agréablement les aſſûrances, que le dit Hoeuf lui a données de la ſûreté des payemens; & ſur cela ce Prince m'a dit de mander à votre Eminence, qu'il y avoit plaiſir & ſûreté de traiter avec elle, & qu'à l'avenir il s'engageroit à toutes ſortes de deſſeins ſur ſa parole & ſans Traité. Je l'aſſûrai ſur cela, que votre Eminence étoit dans les mêmes ſentimens pour les choſes qu'il promettoit.

Il fut convenu avant de nous ſéparer, que les 200000. écus pour la levée des quatre Regimens ſeroient comptez au Thréſorier de ſon Alteſſe pour être employez à la dite levée, & quant au million, qu'il ſeroit délivré de trois en trois mois au Comptoir des Etats, à la réſerve de 10000. livres deſtinées pour les penſions des Officiers François, qui ſeront remiſes comme ci-devant entre les mains de M. de Chavigny, Sécrétaire d'Etat des affaires étrangeres, pour les payer ſuivant l'état du Roi

en tirant leurs acquits. M. le Prince d'Orange a ordonné deux navires de guerre à la rade de Kevelin * pour me conduire avec plus de sûreté, & comme le vent est Nord-Est j'espere être à Diépe dans deux jours, & auprès de votre Eminence aussi-tôt que cette dépéche. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à M. de Chavigny. De la Haye le 16. Janvier 1638.

JE ne vous importunerai pas, Monsieur, par des redites, puisque vous verrés l'état de toutes choses par ma dépéche à Monseigneur, & que je vous en rendrai bien-tôt compte moi-même.

J'ai fait mettre un Article dans le Traité touchant les 100000. livres destinées pour le payement des pensions des Officiers François qui servent en Hollande, qui prouve que cela vous regarde, & decidera de la prétention, que M. Desnoyers a de disposer de ces deniers:

* Il faut sans doute lire, *Scheveling*.

niers : j'ai crû que cela feroit un meilleur effet, sans qu'il parût que je sûsse rien de la prétention de Mr. Desnoyers; & c'est une possession pour vous, qui ne se peut disputer quand elle est insérée dans les Articles d'un Traité.

Je vous supplie, Monsieur, de continuer à me rendre vos bons offices près de Monseigneur, & de croire que je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal de Richelieu à Mr. le Comte d'Estrades, du 20. Avril 1638.

JE vous dépéche Saladin pour vous dire, que l'armée du Roi commandée par M. le Maréchal de Châtillon marchera le prémier de Mai, pour être le 10. du mois devant Saint Omer; M. le Maréchal de la Force sera dans le même tems sur la frontiére du Hainaut avec 15000. hommes, pour donner ombrage aux Ennemis de ce côté-là; pressez M. le Prince d'Orange de se mettre en campagne précisément dans le même tems, ainsi qu'il en est

convenu par le Traité ; vous connoiſſés ſon humeur lente, & qui veut voir les choſes aſſûrées avant que d'agir, ce qui fait ſouvent perdre des occaſions, qu'on ne peut plus recouvrer : ainſi ce qui eſt de plus important, eſt d'inveſtir au plûtôt les Places que nous ſommes convenus d'attaquer : vous y avés interêt par la penſée que j'ai de vous faire donner le Gouvernement de Saint Omer.

Dites à M. le Prince d'Orange, que j'ai avis d'Amſterdam, que les Eſpagnols ont acheté trois cens milliers de poudre pour envoyer dans Anvers, & c'eſt par l'entremiſe d'un Marchand nommé Marcellus, qui eſt Agent du Roi de Danemarck. Je ſuis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Eſtrades à Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, du 29. Avril 1638.

MONSEIGNEUR,

SAladin vient d'arriver, & m'a trouvé à la Rade de Dort dans mon bateau

teau près du Yack de M. le Prince d'Orange, qui s'est embarqué avec toute l'Armée dans six mille bateaux: nous passerons demain le Quil, & pourrons arriver, si le vent nous est favorable, le 4. ou 5. de Mai à Bergopzom; il faudra bien deux jours pour debarquer l'Infanterie & l'Artillerie: la Cavalerie y est déjà arrivée par terre avec les chariots. M. le Prince d'Orange a été très aise d'apprendre, que l'Armée du Roi sera le 13. de Mai devant Saint Omer, il m'a assûré qu'il feroit passer en ce tems-là 10000. hommes en Flandres à la Digue de Callo.

Je lui ai parlé de l'avis qu'on a donné à votre Eminence de ce Marchand Marcellus; il m'a dit qu'il le savoit bien, & qu'il avoit écrit au Magistrat d'Amsterdam pour l'arrêter & en faire justice, & qu'il en attendoit la réponse. Le lendemain le dit Prince m'envoya chercher: je le trouvai fort en colere, & jettant son chapeau sur sa table, il me dit, que le Magistrat d'Amsterdam lui avoit envoyé un de leur Corps pour lui dire, que suivant ses ordres il avoit envoyé chercher Marcellus, pour l'interro-

roger sur le commerce qu'il avoit avec les Ennemis de l'Etat, & sur ce qu'il frettoit des navires pour porter des poudres à Anvers, & qu'il avoit répondu, n'avoir nulle connoissance de cette affaire; qu'il étoit Resident du Roi de Danemarck pour le Commerce de la Mer Baltique; que s'ils avoient dessein de le rompre, ils n'avoient qu'à le dire, & qu'il se retireroit près du Roi son Maître. Il fut ensuite interrogé sur 10000. écus qu'il avoit prêtez à un Marchand appellé Beyland, qui avoit fretté les quatre flutes qui étoient chargées de poudre, de mousquets, & de piques: il avoua, qu'il avoit prêté cet argent au dit Beyland, mais qu'il ne savoit pas quel usage il en avoit fait. On a arrêté le dit Beyland prisonnier; il a été conduit devant les Bourguemestres d'Amsterdam, & interrogé sur le commerce qu'il a avec les Ennemis: il a répondu, que les bourgeois d'Amsterdam ont droit de faire leur commerce par-tout, qu'il en nommera cent qui sont Commissionaires des Marchands d'Anvers; & qu'il en est un; que le Commerce ne peut pas être interrom-

pu;

pu ; & que pour lui il veut bien leur déclarer, que si pour gagner dans le Commerce il faloit passer par l'enfer, il hasarderoit de bruler ses voiles. Que sur cela les Mrs. d'Amsterdam l'avoient jugé innocent, puisqu'il n'étoit que Commissionaire, & qu'il faisoit pour ses maîtres les Marchands d'Anvers.

Monsieur le Prince d'Orange fut fort mal satisfait de la rélation de ce Député, & le renvoya sans réponse. Il dépécha sur l'heure à l'Amiral Tromp avec ordre d'envoyer au Texel arrêter ces 4. fluttes chargées de poudre & d'armes, & de ne les relacher que par ses ordres. Vous voyés, me dit-il ensuite, la patience qu'il faut avoir avec ces brutaux de Marchands, je n'ai pas de plus grands ennemis que la ville d'Amsterdam, mais si j'ai une fois Anvers, je les mettrai si bas, qu'ils ne s'en releveront jamais.

Le vent s'étant tourné au Nord, nous allons lever les voiles, & je ferme ma dépéche pour faire partir Saladin. Je suis, &c.

Instruction de Monseigneur le Cardinal de Richelieu pour M. le Comte d'Estrades, s'en allant de la part du Roi vers Madame la Duchesse de Savoye à Turin. A Ruel le 5. Décembre 1638.

MOnsieur le Comte d'Estrades sera informé, que sur les avis certains que le Roi a reçûs d'une negociation, que le Pere Monot Jesuite & Confesseur de Madame de Savoye traite avec le Prince Thomas & le Cardinal de Savoye, pour l'engager à s'accommoder avec l'Espagne, & renoncer à l'alliance de sa Majesté, elle a fait choix de sa personne pour aller trouver Madame la Duchesse de Savoye de sa part, pour lui faire connoître l'infidelité du Pere Monot son Confesseur, & la porter à permettre qu'on l'arrête: comme elle a toute confiance en ce Pere, & qu'elle aura peine à y consentir, après avoir bien examiné ses sentimens, en cas qu'elle ne s'accommode pas à ceux du Roi, le Comte d'Estra-

des

des-lui fera favoir, que moyennant qu'elle consente qu'on mette le Pere Monot en sûreté, sa Majesté donne ordre au dit Comte de l'assûrer du mariage de M. de Dauphin avec Madame la Princesse Adelaïde ; & que quoique leurs âges soient fort éloignez d'une telle alliance, on ne laissera pas de passer tous les actes nécessaires pour l'assûrer.

Si cette proposition ne suffit pas pour engager Madame de Savoye à ce qu'on desire d'elle, le Comte d'Estrades ira lui-même avec 1000. chevaux, que M. le Cardinal de la Valette a ordre de commander aussi-tôt qu'il en sera averti de sa part, & se mettra en embuscade sur le chemin d'Yvrée, où le Pere Monot est à présent, & d'où il doit partir pour se trouver à un rendez-vous, que le Cardinal de Savoye lui a donné pour apprendre les derniéres intentions de Madame Royale.

Le Comte d'Estrades communiquera son Instruction à M. le Cardinal de la Valette, & agira de concert avec lui dans cette affaire, qui est très importante au Roi.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal. De Turin le 17. *Décembre* 1638.

MONSEIGNEUR,

LEs neiges accompagnées de brouillards se sont trouvées si grandes, que j'ai été deux jours aux pied du Mont Cenis sans le pouvoir passer.

Je suis arrivé le 14. de ce mois à Turin à dix heures du matin, je fus descendre chez M. le Cardinal de la Valette: je lui montrai mon Instruction & mes pouvoirs, & lui rendis les lettres de créance de votre Eminence. On ne peut en être mieux reçû que j'en ai été, & c'est assez d'être à V. E. pour recevoir toutes les marques d'amitié & de confiance qu'on peut souhaiter de lui.

Il me dit, que je trouverois Madame la Duchesse de Savoye bien contraire aux intentions du Roi; qu'elle étoit si préoccupée de la fidelité du Pere Monot, que tout ce qu'on avoit fait jus-

jusqu'à présent pour la détromper, étoit inutile. Il fut d'avis d'attendre au lendemain à voir Madame de Savoye, à laquelle il me présenta lui-même ; je lui rendis la lettre du Roi, & lui expliquai fort amplement les avis que votre Eminence avoit des intelligences secretes, que le Pere Monot entretenoit avec les Espagnols par l'entremise du Prince Thomas & du Cardinal de Savoye, ce qui regardoit la personne de son Altesse, & celle du Duc son fils ; qui ne pouvoit être en sûreté que par un promt & seul remêde, qui étoit d'arrêter prisonnier le Pere Monot, & de l'interroger sur toutes les intelligences qu'il avoit avec ses Ennemis.

Elle me répondit, que la vertu & la fidelité du Pere Monot lui étoient si connues, qu'elle répondroit de lui comme d'elle-même ; qu'il y avoit longtems qu'elle s'appercevoit, qu'on lui rendoit de mauvais offices pour l'éloigner de sa personne, mais qu'elle n'avoit pas crû jusqu'à présent, que ses ennemis eussent été assez malins, pour donner des ombrages de lui par de faux raports à V. E. qu'elle en avoit beau-

coup de deplaisir, & qu'elle me prioit d'écrire à votre Eminence, que ce bon Pere ne lui avoit jamais rien dit ni conseillé contre ce qu'elle doit au Roi, ou ce qu'elle peut se promettre de l'amitié de votre Eminence.

Je lui dis, qu'elle pouvoit être surprise par l'artifice d'un Religieux, qui gouverne sa conscience, & qui se sert de son credit pour faire réussir ses projets sans qu'on s'en aperçoive, parce qu'on ne s'en defie pas; mais qu'elle devoit se rendre aux avis que lui donne V. E. qui n'ajoûte pas foi légérement aux raports, mais qui prend du terme pour les vérifier par ses grandes correspondances; que ce que je lui disois du Pere Monot a été vérifié par lettres interceptées, dont votre Eminence avoit les originaux, & par des gens qui se sont trouvés à deux rendez-vous, que les Princes ont donnés au dit Pere Monot.

Elle se plaignit fort du traitement que le Roi & votre Eminence lui faisoient, de lui vouloir ôter une personne fidele & son Confesseur: elle me dit, qu'elle avoit tout sacrifié pour le servi-

ce

ce du Roi, & qu'elle étoit prête de le faire encore, & de se voir chassée de ses Etats, & dépouillée de ses biens, comme elle avoit déjà été, pour marquer son zéle & son affection pour le Roi, & que cependant elle étoit persecutée comme la derniére personne du Monde, & disant cela elle versa beaucoup de larmes.

J'attendis quelque tems qu'elle fut un peu remise, & lui dis, que je la suppliois de faire reflexion sur tout ce que je lui avois dit, & de considerer, si c'étoit lui faire violence, de lui donner des avis de la part du Roi & de votre Eminence, qui vont à conserver sa personne & celle de M. le Duc de Savoye son fils, & à maintenir son autorité contre les Princes de sa Maison, qui veulent la chasser du païs & du gouvernement; que j'étois surpris d'entendre ses plaintes, & qu'elle publioit qu'elle a tout sacrifié, Etats & biens, pour le service du Roi, & qu'elle eût perdu la mémoire, que ce sont les Princes de sa Maison assistez des Espagnols & conduits par les mêmes intrigues & cabales, dont le Pere Monot

se sert, qui l'ont chassée de Turin, pris la ville & pillé le Palais où elle habitoit ; que quoiqu'il y eût quelque chose à redire au peu de précaution que son Altesse Royale avoit prise contre les cabales, que les Princes de Savoye entretenoient dans sa Maison, le Roi n'avoit pas laissé de faire des efforts extraordinaires & de hasarder même ses armées pour la rétablir en secourant Casal, & assiégeant Turin, dont la prise avoit coûté des sommes immenses à sa Majesté, à qui elle avoit l'obligation d'avoir ensuite glorieusement été rétablie dans ses Etats ; que je la suppliois d'écouter ce que je lui disois, qu'il étoit tems qu'elle vit clair, & qu'elle ne se laissât plus surprendre par de méchans esprits, tels que celui du Pere Monot, qui n'a point un moindre dessein contre elle, & le Prince son fils, que celui qui éclata lorsque les Princes prirent Turin ; que j'étois obligé de lui dire encore, que si elle vouloit se perdre, le Roi & votre Eminence ne seroient plus en état ni en volonté de la secourir, mais qu'au contraire si elle se conformoit aux in-

ten-

tentions du Roi, j'avois ordre de sa Majesté de lui proposer le mariage de Monseigneur le Dauphin, quoiqu'au berceau, avec la Princesse Adelaïde, & qu'on en passeroit les actes en bonne forme pour la sûreté de ce qui seroit convenu ; & je lui fis voir en même tems dans mon pouvoir l'ordre que le Roi me donnoit de lui faire cette proposition. S. A. R. me répondit, que ce lui seroit un grand honneur, mais que son âge & celui de Monseigneur le Dauphin ne lui permettoit pas d'esperer de voir jamais un si grand bonheur & avantage dans sa Maison.

Elle me parla depuis avec moins d'aigreur, & me dit, que si elle avoit des preuves, que le Pere Monot la trahit, elle seroit des prémiéres à le châtier; je remarquai par là, que mon dernier discours ne lui avoit pas déplû, & crûs que je la devois laisser, pour lui donner le tems de songer à tout ce qui s'étoit passé dans cette prémiére conférence; & comme je me retirois elle me dit, qu'elle vouloit me parler le lendemain, & que je vinsse la trouver à deux heures après midi.

J'al-

J'allai trouver M. le Cardinal de la Valette, & lui rendis compte de tout ce qui s'étoit passé, dont il me parût être fort satisfait : il me montra deux billets qu'il avoit reçûs par ses Espions, qui l'assûroient, que le Pere Monot devoit sortir à la pointe du jour pour aller à un Château appellé Villanova à trois lieues d'Yvrée, ce qui fit resoudre M. le Cardinal de la Valette d'envoyer à l'instant les ordres à 1000. chevaux d'aller sur deux chemins differens d'Yvrée, & de séparer les 1000. chevaux pour prendre le Pere Monot; ce qui réussit si bien, que le lendemain à onze heures du matin un parti vint apporter la nouvelle à M. le Cardinal de la Valette, que le Pere Monot étoit pris; il dépécha tout aussi-tôt le Lieutenant de ses Gardes avec trente Gardes pour le faire conduire à Pignerol avec l'escorte de 1000. chevaux, sans passer à Turin.

Madame la Duchesse de Savoye en fut avertie à midi, elle envoya prier M. le Cardinal de la Valette de venir chez elle, & j'y fus avec lui ; on ne sauroit assez représenter à votre Eminence

nence ſa douleur & ſes emportemens : elle s'en prit à moi, me diſant que je l'avois trompée, & que je l'avois amuſée par de belles paroles, en lui propoſant le mariage de M. le Dauphin ; je ne lui répondis rien, mais M. le Cardinal de la Valette prit mon parti, & l'aſſûra que les intentions du Roi & de votre Eminence étoient ſinceres ; ſur quoi elle répondit avec larmes, puis-je recevoir plus de marques de mépris, que de prendre un de mes Domeſtiques priſonnier dans mes Etats, & de le conduire dans une Place qui n'eſt pas à moi : au moins, diſoit-elle, ſi on le laiſſoit dans une de mes Places, j'en répondrois ; je pris la parole, & priai M. le Cardinal de la Valette, que s'il dépéchoit quelqu'un à votre Eminence ſur la demande de Madame Royale, il voulût ſe ſervir de moi, parce que je rendrois un compte plus exact qu'un autre des bonnes intentions de ſon Alteſſe ; & que j'eſperois que votre Eminence obtiendroit du Roi la ſatisfaction que S. A. R. demandoit, de tenir priſonnier le Pere Monot dans une de ſes Places fortes : cela fut approu-

prouvé de Madame Royale, & de M. le Cardinal de la Valette ; & je partirai demain, qui est le tems que nous apprendrons l'arrivée du Pere Monot dans la Citadelle de Pignerol. Je n'ai pas voulu laisser passer l'ordinaire sans informer votre Eminence de tout ce qui s'est passé. Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal de Richelieu à M. le Comte d'Estrades. De Ruel le 15. d'Août 1639.

JE vous dépéche ce Courier sur des avis certains que j'ai, que le Roi d'Espagne assemble sa flotte à la Corogne, qui sera forte de 50. grands vaisseaux, commandez par Dom Antonio Doguendo, le plus habile homme de mer qui soit en Espagne ; il doit amener 12000. hommes d'Infanterie sur ses vaisseaux pour debarquer en Flandres ; l'Escadre de Dunkerque se doit joindre à lui ; vous dirés à M. le Prince d'Orange de la part du Roi & de la mien-

mienne, qu'il ne peut jamais trouver une occaſion plus favorable pour la cauſe commune, que celle de mettre promtement une puiſſante flotte en mer, pour aller au devant de celle d'Eſpagne & la combattre, ni faire rien de plus glorieux pour ſa réputation; comme ce Prince eſt lent de ſon naturel, preſſés le de la part du Roi de donner ſes ordres à toutes les Amirautez d'équiper tous les vaiſſeaux qui ſeront en état de ſervir; vous l'aſſûrerez en même tems, que le Roi a dépéché des Couriers à Calais, Boulogne, Diépe, le Havre de Grace, & Breſt, avec des ordres aux Gouverneurs d'aſſiſter de munitions de guerre, d'hommes, & de vaiſſeaux la flotte de Mrs. les Etats, ſur les demandes que celui qui commande la dite flotte leur en pourra faire. Je ſuis, &c.

La-

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, du 26. Août 1639.

MONSEIGNEUR,

J'Ai rendu compte à M. le Prince d'Orange du grand armement de mer qui se fait en Espagne, dont il n'avoit encore eu aucuns avis, mais le lendemain il reçût un Exprès de Bruxelles dépéché par le prémier Commis de la Sécrétairerie du Gouverneur général, lequel il a gagné par des présens considerables, & qui lui mande tout le detail des desseins des Espagnols.

Tout ce que votre Eminence m'écrit y est contenu, excepté que Dom Antonio Doguendo ait ordre de rester avec la flotte aux Dunes pour ne hasarder pas le combat, & faire seulement passer l'Infanterie en Flandres par l'Escadre de Dunkerque assistée des vaisseaux mêmes du Roi d'Angleterre.

Après la confirmation, que M. le Prince d'Orange a eue de l'avis que vo-

tre Eminence lui a donné, j'ai trouvé le dit Prince disposé à donner ses ordres pour équiper deux flottes, dont l'une doit être commandée par le Lieutenant Amiral Tromp, laquelle sera composée de 50. grands vaisseaux & de 20. brulots, & sera prête dans dix jours, avec ordre au dit Amiral d'aller attendre la flotte d'Espagne à l'entrée du Canal & de la combattre.

L'autre flotte sera commandée par le Vice-Amiral de Zelande Jean Evressens, que M. le Prince d'Orange estime fort, elle sera de 40. vaisseaux & dix brulots, & se tiendra entre Dunkerque & les Dunes, pour observer l'Escadre de Dunkerque, & se joindre en cas de besoin avec l'Amiral Tromp. Je n'ai pas eu besoin de presser M. le Prince d'Orange de donner ses ordres pour ce grand armement, il a trouvé les raisons que votre Eminence allégue dans sa dépéche si fortes, qu'il m'a dit d'abord, qu'il falloit faire tout ce que vous demandiez, & que pour le mieux executer il iroit se camper près de Bergopzom pour presser les équipages des flottes, qui se feront en Zelande &

Hol-

Hollande, ce poste étant situé au milieu des Amirautez, & où par conséquent il pourra être informé tous les jours de la diligence qu'on fera pour executer ses ordres.

Ce Prince a cette affaire si à cœur, qu'il dépêche tous les jours quatre Gentilshommes dans les Amirautez pour lui rendre compte de l'état des armemens; votre Eminence doit être en repos de ce côté-là, & je la puis assûrer, qu'elle verra dans peu de tems quelque chose de grand. Dans l'entretien, que j'ai eu avec lui aujourd'hui, il m'a dit, qu'il étoit tenté de monter lui-même sur la flotte pour combattre celle d'Espagne; je lui ai repliqué, que votre Eminence ne seroit pas de cet avis, & que sa personne lui étoit trop chere pour la voir hasarder sans s'y opposer, mais qu'elle souhaitoit seulement qu'il donnât ses ordres aux Amiraux de combattre la flotte d'Espagne dans les Dunes, nonobstant la protection que le Roi d'Angleterre sembloit lui vouloir donner, parce que ce seroit une resolution digne d'un aussi grand Capitaine qu'il étoit, & qu'il marqueroit

roit une fermeté extraordinaire à surmonter les obstacles, que deux grands Rois ont formés contre sa personne. Il me demanda sur cela, si je croyois que ce fût là véritablement la pensée de votre Eminence; je lui dis, qu'il n'en devoit pas douter, qu'estimant sa personne & aimant sa gloire, il n'y avoit rien qu'elle souhaitât davantage, que de voir toutes ses grandes actions couronnées par la plus éclatante qu'on puisse imaginer, en defaisant la flotte d'Espagne dans un port d'Angleterre, & soutenue par les vaisseaux de ce Roi, & ôtant ainsi toute sorte de secours à la Flandre, qui auroit peine après une telle defaite de se maintenir contre les armées du Roi & celle de Mrs. les Etats commandée par lui-même.

Il me dit, que son sentiment étoit conforme à celui de votre Eminence, & que je vous écrivisse, que les ordres, qu'elle avoit envoyés aux Places de la côte de France, d'assister la flotte des Etats, l'avoit déterminé à combattre celle d'Espagne dans les Dunes, sachant sûrement, & l'avis lui aiant été

confirmé, qu'elle doit s'y retirer; ce qui l'a obligé de donner ordre au Lieutenant Amiral Tromp de ne s'engager pas à la combattre si-tôt, mais seulement de l'inquieter sur les ailes par une Escadre détachée, en la suivant jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans les Dunes, & mettant sa flotte en bataille à l'entrée des dites Dunes jusqu'à ce que l'Amiral de Zelande Jean Everssens soit arrivé; & qu'après la jonction il envoie un Chef d'Escadre à l'Amiral d'Angleterre pour lui dire, qu'il a ordre de Mrs. les Etats de combattre les Ennemis par-tout où il les trouvera; qu'il le prie de faire retirer les vaisseaux du Roi d'Angleterre, aiant ordre de Mrs. les Etats de ne combattre pas contre eux, à moins qu'ils ne se joignissent à leurs Ennemis; mais qu'au cas qu'ils ne voulussent pas demeurer neutres, son ordre étoit de combattre les uns & les autres. Voilà, Monseigneur, ce que M. le Prince d'Orange m'a chargé de mander à votre Eminence, dont j'espere que le succès sera hûreux. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Duc. De Bergopzom le 20. Septembre 1639.

MONSEIGNEUR,

JE dépéche ce Courier à votre Eminence, pour lui apprendre la défaite de la flotte d'Espagne, nonobstant la retraite que le Roi d'Angleterre lui avoit donnée dans un de ses ports.

La flotte d'Angleterre voyant la resolution de l'Amiral Tromp, d'aller attaquer celle d'Espagne, s'est retirée à côté, & est demeurée neutre; le combat a duré quatre heures, le vaisseau la Therése Amiral de Portugal a été brûlé; il étoit monté de cent piéces de canon de fonte & 1500. soldats dessus; douze autres grands vaisseaux ont été brûlez ou coulez à fonds; seize ont été pris & menez à Flessingue avec 4500. prisonniers; quatorze vaisseaux ont échoué aux côtes de Boulogne & de Calais, étant poursuivis par les nôtres;

l'Escadre de Dunkerque s'est sauvée, & a retiré Dom Antonio Doguendo, qui commande l'Amiral d'Espagne, d'entre dix vaisseaux des nôtres, qui l'avoient investi ; nous avons perdu dans le combat dix de nos navires, qui ont été brûlez ou coulez à fonds : la victoire est la plus complette qui se soit jamais vûe. Je suis, &c.

Instruction de Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu pour M. le Comte d'Estrades, s'en allant en Hollande. A Ruel le 10. *Janvier* 1641.

LE Roi étant satisfait de la capacité & fidelité de M. le Comte d'Estrades dans tous les emplois que sa Majesté lui a confiez, & particuliérement celui qu'il a eu près Madame la Duchesse de Savoye, la choisi, pour marque de la confiance qu'il a en lui, pour aller en Hollande faire le Traité de Campagne pour cette année.

Il dira à M. le Prince d'Orange de

ma part, qu'il faut reparer les malheurs de la Campagne de Saint Omer par quelque grand dessein; qu'il a ordre de moi de lui dire, que je suivrai ses avis quant au choix des Places; & tâchera de porter ce Prince à me conseiller de faire attaquer Aire, le Marêchal de la Meilleraye m'aiant proposé ce siége, qui fera le même effet que celui de Saint Omer.

Mais pour détourner les Ennemis de tenir un corps d'armée sur le neuf fossé, qui empêcheroit la circonvallation, il faudroit que M. le Prince d'Orange entrât en Flandre avec son armée dix jours plûtôt que celle du Roi, & qu'il se campât sur le Canal, entre Bruges & Gand, pour donner ombrage à ces deux Places, & obliger les Ennemis à s'assembler pour les mettre en sûreté, ce qui donneroit moyen à l'armée du Roi de passer le neuf fossé, & de former sa circonvallation sans opposition.

Si M. le Prince d'Orange demandoit un subside pareil à celui de l'année derniére, le Comte d'Estrades lui dira, qu'il n'a pouvoir d'accorder un mil-

lion comme les autres années, & que puisqu'il ne sera pas engagé à faire de siége, la dépense de la Campagne sera beaucoup moindre que celle de l'année derniére. S'il insiste à ne vouloir pas entrer en campagne dix jours plûtôt que l'armée du Roi sans une augmentation de subside, il faudra à toute extrêmité lui accorder 300000. livres davantage.

Le Comte d'Estrades observera de faire mettre dans le Traité, que les cinquante vaisseaux de guerre commandez par l'Amiral Tromp seront au 10. d'Avril sur la côte de Flandres, & y resteront jusqu'au 15. Novembre, pour agir contre les Ennemis communs.

Il donnera à Madame la Princesse d'Orange de la part du Roi des pendans d'oreilles de diamans, que Lopez m'a vendu cinquante mille écus, l'assûrera de mes très humbles services, & lui fera entendre qu'elle doit à mes soins la gratification que le Roi lui fait.

Lettre de Monſieur le Comte d'E-ſtrades à Monſeigneur le Cardinal Duc. De la Haye le 21. Janvier 1641.

MONSEIGNEUR,

J'Arrivai hier à la Haye; je fus voir le ſoir M. le Prince d'Orange, & lui rendis les lettres du Roi & de votre Eminence; après les avoir lûes il me dit, qu'il falloit reparer les malheurs de la Campagne derniére, & que ſi le Roi vouloit reprendre les deſſeins d'attaquer conjointement Dunkerque & Gravelines, préſentement que le Roi d'Angleterre a des affaires par la jonction des Ecoſſois & des Anglois, il croit qu'on en pourroit venir à bout, mais qu'il faudroit en ce cas que le Roi fit paſſer ſon armée navale à Breſt pour ſe joindre à celle de Mrs. les Etats, qui tiendroit la Manche libre; & particuliérement à préſent qu'il ſait qu'il y a un Vice-Amiral & huit des principaux Capitaines, qui ont quitté

le Roi d'Angleterre, & ont prêté serment au Parlement. Il me dit ensuite, que votre Eminence avoit envoyé un Abé Ecossois à Edimbourg, qui étoit habile homme, & qui avoit entiérement ruïné le parti du Roi d'Angleterre en Ecosse.

Je lui répondis, que le dessein sur Dunkerque & Gravelines étoit grand & digne d'un Général de son expérience & de sa capacité dans la guerre, mais que je le suppliois de trouver bon que je lui représentasse, que les Ennemis avoient plus de 20000. hommes dans les Chatellenies de Bergues, Furnes, Bailleul, & aux environs de Saint Omer, qui peuvent être dans Dunkerque & Gravelines en trois heures de tems, & rendre ces Places inattaquables; que le Roi aiant ses vaisseaux dans les ports de la Mer Mediterranée, & ses magazins à Toulon, ne pouvoit avoir assez de tems pour passer à Brest, ni même pour y faire des magazins de vivres & de toutes choses nécessaires pour la subsistance des équipages de l'armée navale, & qu'ainsi ce seroit risquer un grand dessein sur un projet fort incertain.

A quoi j'ajoûtai, que cette séparation d'Officiers de la flotte du Roi d'Angleterre, & même la jonction des Ecossois avec le Parlement, pourroit bien demeurer sans effet par leur réunion avec le Roi d'Angleterre, sur l'ombrage qu'ils recevroient de la perte de ces deux Places, qui attireroit celle de la Flandre.

M. le Prince d'Orange approuva ce que je lui dis, & me proposa d'attaquer Anvers, si le Roi vouloit entrer avec son armée en campagne quinze jours avant lui, & marcher à Namur, ce qui attireroit les troupes qui sont dans le Païs de Was & aux environs d'Anvers, & lui donneroit le têms de faire sa circonvallation.

Je lui répondis, que le Roi ne pourroit pas faire subsister son armée, que les convois seroient coupés par Charlemont, Philippeville, Marienbourg, mais qu'il me venoit une pensée par l'ouverture qu'il me faisoit en proposant, que l'armée du Roi entrât en campagne quinze jours plûtôt que celle des Etats, & qu'elle marchât à Namur, pour y attirer les troupes qui sont aux

 en-

environs d'Anvers ; que cette penſée étoit d'examiner, s'il ne ſeroit pas plus ſûr que la diverſion ſe fit par ſon Alteſſe en entrant en campagne 15. jours plûtôt que l'armée du Roi, & allant ſe camper avec ſon armée ſur le Canal de Bruges, pendant que le Roi attaqueroit Aire, qui feroit pour l'entrée de Flandres le même effet que Saint Omer, & faciliteroit la jonction des deux armées, qui ſe pourroit faire aiſément à Dixmude après la priſe d'Aire.

M. le Prince d'Orange approuva la propoſition que je lui fis, & prit la carte ; & quand il eût bien examiné le poſte d'Aire & ſa ſituation, il demeura d'accord que c'étoit le meilleur deſſein qu'on pût prendre ; il me demanda le même ſubſide que l'année derniére, & je lui dis que cela ne ſe pouvoit pas, vû qu'il n'entreprenoit pas de ſiége, mais que ſi après la priſe d'Aire il attaquoit Bruges, ou Gand, je l'aſſûrois de la part de votre Eminence, qu'elle parleroit au Roi en ſa faveur pour lui obtenir quelque augmentation, mais que pour le préſent il n'y avoit rien à eſperer. Nous

Nous tombâmes d'accord de cet Article comme des autres ; les Commissaires s'assembleront demain, & la journée ne se passera pas que nous n'ayons signé le Traité : je partirai aussi-tôt pour aller le porter à votre Eminence. Je suis,

Monseigneur, &c.

Instruction de M. le Prince d'Orange Henri, à M. le Comte d'Estrades s'en allant en France, le 15. Décembre 1641.

JE m'apperçois depuis quelque tems, que les progrès du Roi dans les Païs-Bas donnent de grands ombrages aux Etats & aux Peuples, & j'ai été plusieurs fois pressé de ne me pas engager pendant les Campagnes à des entreprises qui faciliteroient les conquêtes du Roi en Flandres ; je n'ai pas laissé, nonobstant toutes les remontrances qu'on m'a faites sur cela, & la mauvaise disposition des Peuples, de faire tous les efforts qu'il m'a été possible pour favoriser les desseins de sa Majesté : mais je

croi qu'il eſt de la prudence de temporiſer, & de chercher les moyens de détruire ces ſoupçons : ainſi je croi, que ſi le Roi vouloit bien porter ſes armes la Campagne prochaine du côté de la Catalogne, ou de l'Italie, cela me donneroit le tems & les occaſions d'effacer les impreſſions qui ſe ſont faites ſur les eſprits de ce Païs, & de les guérir de l'opinion qu'ils ont, que la grandeur du Roi leur eſt plus nuiſible que celle du Roi d'Eſpagne.

C'eſt ce que je prie M. le Comte d'Eſtrades de faire entendre à M. le Cardinal, & de l'aſſûrer en même tems, que je ne laiſſerai pas d'entrer en campagne avec une armée de 20000. hommes de pied & 6000. chevaux, pour occuper l'armée des Eſpagnols, & l'empêcher de rien entreprendre en France pendant l'éloignement du Roi. Je m'engagerai de plus à obſerver les troupes tant de l'Empereur que de l'Eſpagne, & à me tenir en état de pouvoir ſecourir M. le Comte de Goëbriant, qui eſt avec l'armée du Roi ſur la frontiére du Païs de Cologne; & pour être mieux à portée de lui donner ſecours,

cours, je me camperai avec l'armée des Etats près de Bolduc. Je prie M. le Comte d'Eſtrades de bien repréſenter tout ce que deſſus à M. le Cardinal, afin qu'il approuve ma penſée, & que nous puiſſions faire le projet de la Campagnè prochaine ſur ce pied-là, & en ſigner le Traité.

J'ajoûterai à cela une penſée qui m'eſt venue, & que M. le Comte d'Eſtrades pourra inſinuer adroitement à M. le Cardinal, qui eſt, que s'il vouloit m'aſſiſter de dix Galeres & de 3000. hommes de pied, je ferois paſſer l'Amiral Tromp avec cinquante vaiſſeaux & 6000. hommes de pied, pour aller joindre à Toulon, ou Marſeille, les Galeres du Roi, & le ſecours que je demande ; & je donnerois ordre à l'Officier, qui commanderoit cette armée, d'aller attaquer Majorque, ou Minorque ; & ce deſſein venant à réuſſir, comme je l'eſpere, je laiſſerois toûjours une Eſcadre de bons vaiſſeaux en ce lieu-là, qui ſe joindroit à l'armée navale du Roi quand les conjonctures le requerroient.

Lettre de M. le Comte d'Eſtrades à M. le Prince d'Orange Henri. De Paris le. . . . . 1642.

Monseigneur,

MOn paſſage n'a pas été ſi promt que j'euſſe ſouhaité, aiant eu le vent contraire, qui m'a obligé de relâcher aux côtes d'Angleterre.

J'ai repréſenté à Monſeigneur le Cardinal tout ce que votre Alteſſe m'a ordonné par ſon Inſtruction: il a été fort ſatisfait d'avoir remarqué ſes bonnes inſtructions tant ſur le deſſein qu'elle donne au Roi de porter ſes armes du côté de Catalogne, ou d'Italie, que pour le projet qu'elle fait d'occuper l'armée que les Eſpagnols ont en Flandre, & de ſecourir M. le Comte de Goëbriant, en cas que les armées de l'Empéreur & d'Eſpagne ſe joigniſſent pour l'attaquer. Son Eminence a rendu compte au Roi de cette propoſition, comme auſſi du ſentiment de votre Alteſſe de prendre ſon tems pour

agir

agir près des Etats & des Peuples, & les détromper de l'opinion que nos Ennemis leur ont donnée, qu'ils doivent craindre la trop grande puissance du Roi. Toutes ces raisons ont été approuvées de sa Majesté, & elle a ensuite pris la resolution de tourner ses forces cette Campagne du côté de Catalogne, ou d'Italie. Je dois dire à votre Altesse, que son Eminence a agi fortement dans le Conseil pour faire prendre cette resolution, aiant reconnu par tout ce que je lui ai dit de votre part, que votre Altesse desiroit que le grand effort de cette Campagne se fit dans un Païs éloigné de Flandre.

Avant que de parler à M. le Cardinal de la pensée, que votre Altesse m'a communiquée du dessein sur Majorque, ou Minorque, j'ai estimé qu'il étoit à propos de lui en parler de moi-même sans commettre votre Altesse; & pour cet effet m'étant trouvé seul avec son Eminence je lui dis comme venant de moi, que l'armée navale de Mrs. les Etats étoit à présent inutile sur les côtes de Flandres, que si elle jugeoit qu'on pût engager votre Altesse à

à quelque dessein du côté de Majorque, ou Minorque, elle avoit 6000. hommes de pied prêts à s'embarquer; & que si son Eminence trouvoit à propos de joindre dix Galeres & quelque Infanterie à la flotte des Etats, je croyois qu'on pourroit porter votre Altesse à l'exécution de ce dessein. M. le Cardinal me répondit sur cela, que le Roi avoit besoin de ses Galeres soit en Italie, ou en Catalogne; qu'il estimoit qu'il valoit mieux pour la cause commune, que les Etats fissent tenir leur flotte dans la Manche, & que les 6000. hommes de pied restassent pour se joindre à votre Altesse en cas de besoin. Cette réponse m'aiant fait connoître son sentiment, je n'en parlai pas davantage à son Eminence, & elle me dit ensuite, qu'elle me feroit partir dans huit jours avec le projet pour le Traité de Campagne. Je suis, &c.

Let-

Lettre de Monseigneur le Cardinal de Richelieu à Mr. le Comte d'Estrades. De Ruel le 13. Mai 1642.

JE vous dépéche Dalidor, en qui je me confie, pour vous apprendre des choses importantes & qui vous surprendront. Je ne doute point qu'étant de mes amis au point que vous le témoignez être, & que je me le persuade, vous ne fassiez tout ce qui dependra de vous, pour porter M. le Prince d'Orange à me donner des marques de son amitié dans cette rencontre. Vous saurés que Cinq-Marcs a conspiré contre moi, qu'il veut prendre ma place auprès du Roi, & que Dieu a permis que son ingratitude lui ait ôté le jugement, en lui faisant prendre des mesures, qui ont fait voir au Roi mon innocence & mes bonnes intentions. Quoique cet ingrat soit encore près du Roi, & qu'il ait fait ce qu'il a pû pour empêcher le voyage de sa Majesté en Roussillon, que je lui ai conseillé

com-

comme étant néceſſaire à ſon ſervice, il ne laiſſe pas de pratiquer des gens de la Cour contre moi, comme Tréville, Tilladet, & autres, pour qui le Roi a de l'eſtime ; j'ai même ſujet de croire, que Monſieur, & M. le Duc de Bouillon ſont de la partie, & que ce dernier étant neveu de M. le Prince d'Orange, il pourroit bien l'engager à être contre moi : ce qui m'oblige de vous dépécher Dalidor pour prévenir M. le Prince d'Orange, & vous ſervir en cette rencontre de tout le crédit que vous avés ſur ſon eſprit, pour le porter à faire paroître, qu'il conſerve pour moi la même eſtime & la même amitié qu'il m'a toûjours témoignée : il ſuffira pour cela que vous le faſſiez ſouvenir, qu'il vous a dit ſouvent, que c'eſt principalement la confiance qu'il a dans mes ſoins, qui le tient attaché aux interêts de la France, & lui fait rejetter les offres de l'Eſpagne ; que les ſentimens, qu'il a pour moi ſur cette matiére, ſont aſſez connûs de tous ceux qui entrent dans les affaires, & qu'ainſi pendant qu'on s'efforce ici de bleſſer ma réputation, & de noircir ma con-
duite

duite auprès du Roi, il eſt de mon avantage, & en quelque façon de mon honneur, de continuer à s'expliquer en ma faveur, & à témoigner par ſes paroles & par ſes actions, qu'il ne s'attache à mes interêts que par la ſûreté qu'il croit qu'on peut trouver dans ma conduite, & par la ſincérité qu'il a toûjours remarqué dans mes intentions; & que comme il eſt perſuadé que je ſuis toûjours le même, il continue auſſi d'être pour moi dans les mêmes ſentimens : cette maniére de s'expliquer dans un Prince auſſi éclairé que lui me feroit avantageuſe, & comme il en reviendroit ici quelque choſe, elle feroit un bon effet pour moi, & je vous ſaurai bon gré du ſoin que vous aurés employé à ménager en cela mes interêts.

Il y a une autre affaire à ménager avec M. le Prince d'Orange, qui eſt très importante pour le ſervice du Roi, & dont dépend le ſalut de toutes les affaires d'Allemagne, & celui de la perſonne & de l'armée que commande le Comte de Goëbriant ; il m'a écrit par l'Armor ſon Aide de Camp, qu'il

mar-

marche pour entrer dans le Païs de Cologne, étant suivi par Axel Général de l'armée de l'Empéreur avec des forces considérables, & qui attend Lamboy, qui a 10000. hommes, pour se joindre à lui: le dit Comte de Goëbriant a pris son parti d'aller attaquer Lamboy pour empêcher sa jonction, & me prie de faire en sorte auprès de M. le Prince d'Orange, qu'il s'avance vers le Rhin avec son armée, & de faire monter le Pont de bateaux pour se joindre en cas de besoin, aiant des avis certains que l'armée d'Espagne doit joindre celle de l'Empéreur dès qu'Axel sera près du Rhin, pour l'attaquer ensemble après leur jonction.

Vous voyés combien sera important le service que vous rendrés au Roi, en pressant M. le Prince d'Orange de marcher en diligence avec son armée pour joindre celle que commande M. le Comte de Goëbriant.

Comme vous pouvés avoir besoin d'argent pour distribuer aux personnes, qui contribueront à faire réussir les affaires qui sont entre vos mains, j'ai donné une lettre de change de cent mil-

mille livres à Dalidor addreſſante au Sieur Matthieu Hœuft pour être payée ſur vos ordres. J'attens de votre ſavoir faire un bon ſuccès de ce que vous traitez, je le regarderai comme un effet de l'amitié que vous avés pour moi; vous pouvés être aſſûré de la mienne, & que je ſuis, &c.

Lettre de M. de Chavigny à M. le Comte d'Eſtrades, du 13. Mai 1642.

VOus ſerés informé, Monſieur, par la lettre de Monſeigneur de ſes intentions & par le Sieur Dalidor mon Commis, qui a ordre de vous faire tout le detail de la conſpiration, que M. de Cinq-Mars a fait contre ſon Maître & bienfaiteur: vous aurés occaſion d'obliger ſenſiblement ſon Eminence en faiſant réuſſir les affaires dont elle vous charge; & je dois vous dire, que Monſeigneur me parlant hier de vous me dit, qu'il comptoit ſur votre amitié comme ſur celle de M. le Marêchal de la Meilleraye, & je ne doute pas que vous

vous ne receviés bien de la joie d'apprendre les ſentimens qu'il a pour vous. Il m'a envoyé chercher préſentement, & m'a ordonné de voir le Sieur Matthieu Hoeuft, & d'en tirer une lettre de change juſqu'à 10000. livres pour être délivrée & payée ſuivant vos ordres ; vous jugerés par là de la grande confiance que ſon Eminence prend en vous. Continués moi, Monſieur, votre amitié, & croyés que je ſuis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Eſtrades à Monſeigneur le Cardinal de Richelieu. De Bergopzom le 10. Juin 1642.

Monseigneur,

Auſſi-tôt que le Sieur Dalidor m'a rendu la dépéche de votre Eminence du 13. Mai, j'ai été trouver M. le Prince d'Orange, & lui ai fait entendre l'ingratitude de M. de Cinq-Marcs, & les cabales qu'il faiſoit à la Cour pour éloigner votre Eminence des affaires, & pour attenter même à ſa perſonne, en

en cas que leur deſſein ne pût réuſſir. Je lui ai repréſenté, qu'il ſe ſouvenoit aſſez combien de fois il m'avoit dit; que ſi votre Eminence n'avoit en main les affaires de la France, il accepteroit les offres que lui faiſoit le Roi d'Eſpagne, & s'accommoderoit avec cette Couronne; qu'après une telle marque de confiance & d'amitié votre Eminence ſe perſuade aiſément, que dans le tems qu'on travaille à la ruiner auprès du Roi, il voudra bien ſoûtenir votre réputation en témoignant à tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, qu'il a toûjours remarqué dans vos actions trop de zéle pour le ſervice du Roi, & trop de prudence dans toute votre conduite, pour ne pas conſerver à votre Eminence dans tous les tems les mêmes ſentimens d'eſtime & d'amitié, qu'il a toûjours témoigné avoir pour elle.

M. le Prince d'Orange m'a parû, Monſeigneur, avoir une telle horreur de l'ingratitude de M. de Cinq-Marcs, & entrer ſi avant dans les interêts de votre Eminence, que je la puis aſſûrer, qu'elle peut compter ſûrement ſur ſon amitié, & ſur la maniére avantageuſe, dont il ſe

diſpo-

dispose à s'en expliquer dans les occasions.

Je lui dis ensuite, que votre Eminence m'avoit commandé de l'informer du peril où étoit l'armée de M. le Comte de Goëbriant, si son Altesse ne faisoit monter son Pont de bateaux pour en faire la jonction; que le Roi & votre Eminence étant éloignés, & attaquans les Espagnols dans le cœur de leur Païs, s'étoient confiez en son Altesse pour maintenir les affaires de la cause commune en Allemagne; qu'ainsi je le suppliois de la part du Roi & de votre Eminence d'y vouloir promtement remédier. Il m'assûra qu'il le feroit, qu'il alloit donner ordre pour faire monter le Pont de bateaux à Rhinbergue, & qu'il marcheroit par la bruyere aussi-tôt que l'armée d'Espagne se prépareroit à marcher, qu'il partiroit dans deux jours pour aller camper près de Bolduc, & qu'il auroit deux journées devant l'armée d'Espagne. Voilà, Monseigneur, la disposition où témoigne être M. le Prince d'Orange, qui est telle que votre Eminence peut la souhaiter, pour faire voir à toute l'Europe, combien il est étroitement

ment uni à la France, & la part qu'il continue de prendre à vos interêts.

J'ai à rendre de très humbles graces à votre Eminence de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer des lettres de change sur le Sieur Hoeuft, je les ai remises entre les mains du Sieur Dalidor ; les choses s'étant passées ici d'une maniére, qu'il n'a pas été nécessaire de rien employer pour les faire réussir. J'ai crû seulement qu'il étoit de mon devoir de renvoyer promtement le Sieur Dalidor pour informer votre Eminence de tout ce qui s'est passé ici. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à M. de Chavigny. De Bergopzom le 10. Juin 1642.

VOus saurez, Monsieur, par le Sieur Dalidor comment toutes choses se sont passées ici entre M. le Prince d'Orange & moi : la disposition dans laquelle il me paroît être sur l'ingratitude de M. de Cinq-Marcs, & touchant le mouvement que doit faire l'armée

des Etats, me fait espérer que Monseigneur sera entiérement satisfait de ses sentimens; j'ai mille graces à vous rendre de ce qu'il vous a plû m'apprendre de ceux que son Eminence témoigne avoir pour moi; je renvoie les lettres de change que l'on m'avoit envoyées, n'aiant pas eû besoin d'argent pour faire réussir les affaires. Je vous supplie, Monsieur, de me continuer vos bons offices auprès de Monseigneur, & de l'assûrer qu'il n'a pas de plus fidéle serviteur que moi. Je suis, &c.

Instruction de M. le Prince d'Orange pour M. le Comte d'Estrades. A Ordinghen le 18. Juillet 1642.

MOnsieur le Comte d'Estrades rendra ma lettre au Roi, & à M. le Cardinal, & fera entendre au Roi, comme pour rendre service à sa Majesté j'ai marché six jours de suite avec l'armée des Etats, en hazardant de donner bataille aux Espagnols, m'étant campé pendant ce tems-là à deux lieues de l'armée d'Espagne, soûtenant l'avantage

tage du terrain en couvrant l'armée de M. de Goëbriant, & empêchant la jonction de celle d'Espagne avec celle de l'Empéreur.

Si M. le Cardinal Duc est hors des bonnes graces & fort malade, ainsi que les derniéres lettres nous l'apprennent, il lui dira, que ne prenant plus confiance en de nouveaux Ministres, j'accepterai les offres que les Espagnols me font, qui sont très avantageuses aux Etats & à moi; mais si M. le Cardinal reste toûjours dans le même crédit & dans le gouvernement des affaires, il l'assûrera que je refuserai tout ce qui m'a été offert.

Il dira à sa Majesté, que je la supplie de m'accorder la vie de M. le Duc de Boüillon, en le faisant enfermer dans une prison perpetuelle pour punition de son crime, afin que du moins je ne voie pas répandre son sang sur un échafaut.

M. le Comte d'Estrades témoignera à M. le Cardinal Duc, que j'espére qu'il obtiendra pour mon neveu la grace que je lui demande, & que je lui serai infiniment obligé s'il lui peut faire ac-

corder la liberté en remettant Sedan entre les mains du Roi, & que la récompense du Domaine soit donnée à ma sœur, sa dot & son douaire aiant été employés pour les fortifications de cette Place.

Il lui témoignera de ma part combien j'ai été sensible à sa maladie, & quelle part j'ai prise à toutes les conspirations qui ont été faites contre sa personne, me declarant hautement l'ennemi de tous les siens.

M. le Comte d'Estrades se souviendra aussi de savoir de Mr. le Cardinal Duc, s'il n'a plus besoin de la flotte des Etats qui est devant le Havre & des troupes qui y sont, afin que je leur envoie ordre de revenir.

S'il y a quelque chose à ajoûter pour le service de M. le Cardinal Duc, il sera & dira au Roi tout ce qu'il desirera, dont je l'avouerai. Signé Frideric Henri.

Lettre de M. le Prince d'Orange au Roi. D'Ordinghen le 18. Juillet 1642.

SIRE,

JE ſupplie très humblement votre Majeſté de m'accorder la vie de mon neveu le Duc de Bouillon, & de le retenir pour ſon crime dans une priſon perpetuelle.

J'ai prié M. le Comte d'Eſtrades de dire à votre Majeſté les offres qui me ſont faites de la part des Eſpagnols.

Si les bruits qui courent, que M. le Cardinal Duc n'eſt plus dans les bonnes graces de votre Majeſté, & qu'elle lui a ôté le ſoin de ſes affaires, ſont véritables, elle ne trouvera pas mauvais que j'accepte des conditions ſi avantageuſes à Mrs. les Etats & à moi, d'autant plus que je ne pourrois pas prendre confiance en de nouveaux Miniſtres, qui ſeroient peut-être plus Eſpagnols que François.

J'ai prié auſſi M. le Comte d'Eſtra-

 des,

des, d'entretenir votre Majesté sur l'état des affaires de ce Païs, & de lui rendre compte de toutes choses ; je la supplie d'ajoûter foi à ce qu'il lui dira, & de me croire avec tout le respect possible,

SIRE, &c.

Lettre de Mr. le Prince d'Orange à M. le Cardinal de Richelieu. D'Ordinghen le 18. Juillet 1642.

MOnsieur, je remets à M. le Comte d'Estrades à vous expliquer les véritables sentimens que j'ai pour votre santé, & pour tout ce qui regarde vos interêts & votre service, dans lesquels je serai toûjours envers tous & contre tous : vous ajoûterez foi, s'il vous plait, à tout ce qu'il vous dira de ma part.

Je vous demande, Monsieur, pour marque de votre amitié, de sauver la vie à mon neveu de Bouillon, & de considerer ma sœur la Douairiére, qui n'a de bien que celui du Domaine de Sedan. Faites moi l'honneur de croire que je suis, &c.

Let-

Lettre de M. le Comte d'Estrades à M. le Prince d'Orange. De Lion le 4. Septembre 1642.

MONSEIGNEUR,

J'Ai differé de rendre compte à votre Altesse de ce qui s'est passé dans l'audience que j'ai eue du Roi à Livry, où sa Majesté étoit pour prendre le plaisir de la chasse, & se remettre des fatigues d'un grand voyage, par ce que j'ai dit au Roi, aiant rélation aux interêts de M. le Cardinal, j'ai crû devoir attendre d'être auprès de lui pour lui expliquer mieux tout ce qui s'est passé, & pouvoir ensuite informer votre Altesse de ses sentimens.

Je commencerai par vous dire, qu'avant de voir le Roi je fus rendre visite à M. de Chavigny & Desnoyers, & leur fis part de l'Instruction que votre Altesse m'avoit donnée; après l'avoir lûe ils me témoignérent beaucoup de joie d'y remarquer l'amitié que votre Altesse faisoit paroître pour M. le Cardinal,

dinal, & ils furent d'avis que j'allasse trouver le Roi sans eux ; ce que je fis aussi-tôt.

Dès que sa Majesté sût que j'étois à la porte de sa chambre, elle me fit entrer, me demanda fort des nouvelles de la santé de votre Altesse, & dit devant tout le monde, que vous lui aviés sauvé son armée d'Allemagne, & qu'elle n'oublieroit jamais ce service.

Quand le Roi fut habillé il entra seul dans son cabinet, & me fit appeller; je lui rendis la lettre de votre Altesse; après l'avoir lûe il me dit, qu'il n'avoit jamais eu l'intention d'ôter ses affaires d'entre les mains de M. le Cardinal, ni de l'éloigner d'auprès de sa personne ; & pour preuve de cela, qu'il l'avoit laissé seul à commander son armée avec tout pouvoir ; mais que tout le desordre qui étoit arrivé venoit de M. le Duc de Bouillon, qui avoit débauché Monsieur, & M. le Grand, & qu'il méritoit d'avoir la tête tranchée comme le plus criminel.

Je répondis au Roi, que votre Altesse le supplioit de sauver la vie à M. le Duc de Bouillon à sa considération ;

qu'il

qu'il lui feroit bien rude de voir le fang de fon neveu répandu fur un échafaut, dans le tems qu'elle hazardoit fa perfonne & les forces des Etats pour rendre des fervices confidérables à fa Majefté; qu'elle favoit fûrement, que c'étoit M. le Grand qui avoit débauché M. le Duc de Bouillon par de fauffes confidences, lui difant que M. le Cardinal le vouloit perdre, que ledit Cardinal étoit ruiné auprès de fa Majefté, & qu'elle s'en defera dans peu de tems; que M. le Duc de Bouillon avoit été trop facile à croire cet efprit ambitieux, qui le perfuadoit tous les jours par des conférences fecretes, & lui faifoit entendre qu'il gouvernoit entiérement fa Majefté, & qu'elle fe deferoit de M. le Cardinal dans fon voyage; qu'étant auffi perfuadé que vous l'étes de ce que je rapportois de votre part, il y avoit à craindre, que fi fa Majefté n'accordoit à votre priére la vie de M. le Duc de Bouillon, & ne faifoit châtier M. le Grand comme criminel, pour faire voir par là qu'elle n'avoit jamais eu deffein d'ôter à M. le Cardinal la direction de fes affaires, votre

Altesse ne prît enfin le parti d'accepter les offres, qui lui sont faites par le Roi d'Espagne, tant pour lui que pour les Etats, & de conclure son Traité avec cette Couronne.

Le Roi ne me répondit rien, & envoya chercher Mrs. de Chavigny & Desnoyers: en attendant qu'ils vinssent, il me commanda de lui faire le détail de la marche que votre Altesse avoit faite depuis Bolduc jusqu'à Ordinghen, ses campemens & les ordres de la bataille, en cas que votre Altesse eût rencontré l'armée d'Espagne sur son passage. Il me parût satisfait de la rélation que je lui en fis, & Mrs. de Chavigny & Desnoyers étant venus, je me retirai. Le Roi tint conseil deux heures, ensuite de quoi sa Majesté me fit appeller; & me dit, qu'en considération de votre Altesse elle sauveroit la vie à M. le Duc de Bouillon, qu'elle avoit resolu de me dépécher vers M. le Cardinal avec tous les ordres nécessaires pour faire le procès à M. le Grand, & qu'elle ne lui pardonneroit pas.

Je partis le même jour en poste pour

aller

aller à Lion, où je trouvai M. le Comte de Rouffi, qui étoit venu avec Madame de Bouillon ; je lui fis entendre les intentions de votre Alteffe, il fe joignit à moi pour folliciter les interêts de M. le Duc de Bouillon, où il lui donna des marques d'amitié très grandes par des avis fecrets, & il fut agréé de M. le Cardinal pour aller trouver Madame la Ducheffe de Bouillon la Douairiére, afin de la difpofer à ne refifter pas aux conditions qui furent arrêtées de la part du Roi avec M. le Duc de Bouillon, de remettre Sedan entre les mains de fa Majefté.

Je fus reçû de M. le Cardinal de Richelieu avec des fentimens fi tendres de reconnoiffance pour votre Alteffe, tant fur mon Inftruction, que je lui ai montrée, que fur ce que j'avois dit de votre part au Roi, que je ne puis affez témoigner à votre Alteffe qu'il lui donneroit des marques de reconnoiffance en faifant obtenir des graces à M. le Duc de Bouillon en votre confidération feule, qu'il n'auroit jamais eues fans la priére de votre Alteffe. Il ajoûta, qu'il me chargeoit d'affûrer votre Alteffe,

qu'il étoit si pénétré des bontez qu'elle lui avoit témoignées en cette rencontre, qu'il n'en perdroit jamais le souvenir; que votre Altesse pouvoit disposer de ses biens, de sa fortune, & de tout ce qu'il a au Monde; qu'il seroit toûjours prêt à les sacrifier pour son service. M. le Cardinal Mazarin entra dans sa chambre dans le tems qu'il me parloit, il voulut se retirer, mais M. le Cardinal Duc le rappella, & répéta devant lui tout ce qu'il me venoit de dire.

Il me fut permis de voir M. le Duc de Bouillon, que je trouvai fort abbatu, aiant déjà été interrogé deux fois; & se croyant perdu, je l'assûrai que votre Altesse ne l'abandonnoit pas, & qu'elle m'avoit envoyé exprès auprès du Roi & de M. le Cardinal pour tâcher de lui sauver la vie; que j'avois grande espérance d'en venir à bout, mais qu'il lui en coûteroit Sedan, pour lequel il recevroit une bonne récompense: il se jetta à mon cou, & me dit, qu'il avoit les derniéres obligations à votre Altesse, & qu'il feroit tout ce qu'on desireroit de lui, pourvû qu'on lui sauvât la vie.

J'en

J'en fis mon rapport à M. le Cardinal Duc ; & dès le même jour M. le Cardinal de Mazarin eut ordre d'en aller ſigner le Traité avec M. le Duc de Bouillon : & nous devons partir enſemble dans deux jours pour aller à Sedan pour l'exécution de ce qui a été arrêté. M. le Cardinal Duc a prié M. le Comte de Rouſſi d'aller devant diſpoſer Madame la Ducheſſe de Bouillon Douariére à n'y apporter aucunes difficultés, vû le péril que M. le Duc de Bouillon courroit de ſa vie en cas de refus des conditions propoſées. Sur quoi je dirai, que M. le Comte de Rouſſi fut arrêté par les nouvelles qui nous vinrent de la mort de Madame la Ducheſſe de Bouillon Douairiére, dont M. le Cardinal fut fort touché, la croyant mieux intentionnée que Madame la Ducheſſe de Bouillon ſa belle-fille, qui a toûjours conſervé de l'inclination & de l'intelligence avec l'Eſpagne.

Je donnerai avis à V. A. de tout ce qui ſe paſſera lorſque je ſerai à Sedan, où je vais, par ordre de M. le Cardinal Duc, avec M. le Cardinal Mazarin.

Je dois aussi dire à V. A. qu'on ne peut pas témoigner plus de respect pour elle, & plus de desir d'avoir son amitié, que fait M. le Cardinal Mazarin; c'est une personne de grand mérite, & qui fait toutes les affaires sous M. le Cardinal Duc. Je suis, &c.

Instruction de Monseigneur le Cardinal de Richelieu pour M. le Comte d'Estrades allant en Hollande, six semaines devant la mort de S. E. le 4. Octobre 1642.

MOnsieur le Comte d'Estrades tâchera de pénétrer les sentimens de M. le Prince d'Orange sur le sujet de la Paix, c'est-à-dire, à quelles conditions il estime qu'elle peut & doit être faite, tant pour les interêts de Mrs. les Etats, que pour ceux de la France & de la Couronne de Suede.

Après avoir tiré son sentiment autant qu'il pourra, il lui dira comme de lui-même, qu'il estime que la meilleure fa-

façon de faire la Paix, eſt, que la France & la Suede imitent l'exemple des Hollandois, qui ne rendent rien de ce qu'ils ont pris quand ils font la Paix, parce que ſi on en uſoit autrement avec les Eſpagnols, ils ne craindroient point de rentrer en guerre, & d'en prendre le hazard, ſur l'eſpérance, que ſi leur entrepriſe étoit desavantageuſe, on leur rendroit toûjours une partie de ce qu'ils auroient perdu.

Il lui dira enſuite, qu'il a ſouvent oui dire en France, qu'il n'y a quaſi point d'autres moyens de faire une Paix ſûre, qu'en la faiſant à des conditions ſi cuiſantes pour l'Eſpagne, qu'elle apprehende de rentrer en guerre par la crainte de recevoir un pareil traitement.

M. le Comte d'Eſtrades doit ſavoir, que par le Traité fait à la Haye le 15. d'Avril 1634. Mrs. les Etats ne peuvent faire la Paix ſans que Pignerol demeure au Roi paiſible; ſans que les Traités faits avec l'Empéreur & l'Eſpagne ſur le ſujet de Mantoue ne ſoient entiérement exécutés; ſans que les Griſons demeurent Seigneurs de la Val-

teline ; & ſans que le Roi d'Eſpagne abandonne le Duc de Lorraine, étant expreſſément porté, qu'il ne lui pourra donner aucuns ſecours contre les interêts qu'a la France en l'exécution des Traités qu'elle a faits avec lui.

Par tout ce que deſſus il apert, que puiſque dès lors qu'on fit les dits Traitez, il fut ſtipulé, que les Etats ne pourroient faire la Paix ſans que les avantages, que la France s'étoit acquis, fuſſent ſtipulez, la raiſon ne permet pas d'y penſer maintenant ſans que ceux, que ce Royaume s'eſt acquis depuis, ſoient à couvert, principalement puiſque la plus grande part de ce que la France a repris eſt ſon ancien Domaine.

Cette raiſon eſt d'autant plus conſidérable pour Mrs. les Etats, que moins la Paix ſera avantageuſe pour l'Eſpagne, moins ſera-t-elle en état de les attaquer, & plus le ſera-t-elle à la France, plus ſera-t-elle en état de les aſſiſter & en volonté de le faire.

M. le Comte d'Eſtrades témoignera à M. le Prince d'Orange, que le Roi & S. E. deſirent le bien de Mrs. les E-

tats & le sien jusqu'à tel point, qu'il a été chargé de voir avec le dit Prince, s'il ne peut point l'année qui vient emporter quelque Place notable, qui puisse favoriser la communication & conservation de Mastrich ; ce qui est desiré avec tant de franchise, qu'en ce cas S. M. donneroit ordre au Sieur de Goëbriant d'en favoriser le dessein autant qu'il pourroit, sans abandonner ceux qu'il doit avoir aux lieux où il est.

On a cette pensée en France, afin que Mrs. les Etats puissent avoir, lorsqu'on fera la Paix, quelque Place d'importance entre les mains, laquelle ils pussent conserver par la conclusion du Traité.

Au cas que le Prince d'Orange juge pouvoir faire quelque chose de cette nature, & non seulement la tenter, M. le Comte d'Estrades en pourroit communiquer avec M. le Comte de Goëbriant, qu'il iroit trouver à cet effet, afin qu'on prenne si bien ses mésures de toutes parts, que le dessein qu'on aura soit effectifié.

Let-

Lettre de Monseigneur le Cardinal de Richelieu à M. le Prince d'Orange, du 4. Octobre 1642.

MONSEIGNEUR,

MOnsieur le Comte d'Estrades vous dira ce qui s'est passé de deçà en l'affaire de M. le Duc de Bouillon ; il vous rapportera aussi la connoissance que j'ai des sentimens avantageux pour moi, que vous avés eus sur le sujet de ma maladie, & des traverses que quelques mauvais esprits ont voulu donner aux affaires du Roi ; je n'ai point de paroles pour vous remercier de la faveur que vous m'avez faite en cette occasion, mais je vous supplie de croire, que je n'en perdrai aucune, qui vous puisse faire voir par bons effets que je suis, &c.

Lettre de M. le Cardinal Mazarin à M. le Prince d'Orange, du 15. *Fevrier* 1643.

MONSEIGNEUR,

SI j'ai différé jusques ici à rendre graces à V. A. du souvenir qu'il lui a plû avoir de moi, & des assûrances que M. le Comte d'Estrades m'a données de son affection en mon endroit, l'affliction extrême que j'ai eue & que j'ai encore de l'accident qui est arrivé en la personne de M. le Cardinal Duc, en est seulement la cause; comme elle m'étoit infiniment chére par toutes sortes de raisons, sa perte m'a été si sensible, que je n'ai pas été capable depuis d'aucune consolation, ni même de penser à autre chose qu'au sujet de ma douleur; je faisois état après un tel malheur de me retirer à Rome, pour essayer d'y servir le Roi ainsi qu'il m'y a obligé; mais S. M. ne l'aiant pas desiré, & m'aiant fait l'honneur de me commander de demeurer auprès d'elle pour

pour l'affifter dans fes Confeils, & prendre la conduite de fes affaires les plus importantes, j'ai crû que je ne pouvois moins faire après toutes les graces que j'ai reçûes de fa bonté, que de me foumettre à fes volontez, & de tâcher par toutes fortes de devoirs & de fervices de correfpondre à la bonne opinion qu'elle a conçûe de mon affection & de ma fidelité, & à me rendre digne de fon choix. Je fupplie V. A. de croire qu'un de mes principaux foins dans ce glorieux Emploi fera, de rechercher les moyens de maintenir une bonne union & correfpondance entre S. M. & V. A. & de vous faire connoître par effets, que de tous ceux qui honorent votre perfonne & votre mérite, il n'y en a point qui foit plus fincérement que moi, Monfeigneur, &c.

Lettre de M. le Prince d'Orange à M. le Comte d'Estrades, du 16. *Avril* 1644.

MONSIEUR,

J'Apprens que vous êtes poursuivi au Parlement, & disgracié de la Reine Mere, pour avoir servi M. de Coligny, votre parent & le mien, dans une affaire d'honneur; je vous prie de quitter un Païs, où l'on ne connoît pas les bonnes gens comme vous êtes, & de me venir trouver ici, où je partagerai avec vous ce que j'ai, pour vous témoigner l'estime & l'amitié que j'ai pour votre personne.

Je vous envoie une lettre de change de 100000. livres sur le Sieur Hoeuft, qui vous les delivrera aussi-tôt; si vous avés besoin de davantage, vous n'avez qu'à en prendre, & me venir trouver incessamment, sans vous arrêter plus long-tems en France, où l'on ne sait pas ce que vous valez. Je suis, &c.

Lettre de M. le Prince d'Orange à M. le Comte d'Estrades. De la Haye le 17. Avril 1645.

MOnsieur de Beringhen m'a confirmé que l'armée du Roi attaqueroit Gravelines ; & comme j'ai formé le dessein d'assiéger le Sas de Gand, à quoi je ne puis parvenir sans une grande diversion, j'ai jugé à propos de vous en communiquer ma pensée, afin que vous le disiez à M. le Cardinal Mazarin.

Mon avis seroit, que nous entrassions en campagne le 10. de Mai ; je m'irai poster à Maldeghen, entre Bruges & Gand, pour y attirer l'armée des Ennemis ; cependant l'armée du Roi pourra investir Gravelines ; & comme apparemment Picolomini & les forces d'Espagne marcheront au secours de cette Place ; je tiendrai mes ponts de jong prêts avec les 1500. nageurs, dont je vous ai parlé, pour passer durant la nuit au clair de la Lune la riviére de Gand, & couper, s'il est possible,

ble, un corps de 4000. hommes, qui est campé entre le Fort Philippe & le Sas: tâchés de vous trouver auprès de moi à la fin de Mai: je vous ai destiné le prémier corps que je commanderai pour passer la riviére & pour investir la Place.

Vous dirés aussi de ma part à M. le Cardinal Mazarin, que pour agir avec justesse dans une telle entreprise, il est nécessaire qu'il donne ordre à quelque personne de confiance de l'armée du Roi de m'avertir, lorsqu'on aura passé le fossé de Gravelines, parce que je prendrai ce tems-là pour exécuter mon dessein. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur le Prince d'Orange à M. le Comte d'Estrades, du 4. Fevrier 1646.

JE ne comprens pas pourquoi Mrs. les Plenipotentiaires de France me pressent si fort d'envoyer nos Députez à Munster; je vous prie de dire à M. le Cardinal Mazarin de ma part, qu'il est à propos de ne les envoyer pas si-tôt, mais

mais bien de faire semblant de les faire partir, parce que tant qu'ils seront à la Haye, j'en serai le maître, mais quand ils seront une fois à Munster, je ne le serai plus ; & ils feront la Paix particuliére malgré la France & moi : ce que je vous dis est sûr ; & j'ai des avis que Paes, qui est député de la Province de Hollande, a déjà pris des mésures avec l'Espagne pour faire une Paix séparée*, à quoi je vous declare que je ne pourrai pas remêdier, si l'on continue à me presser de faire partir nos Députés pour Munster.

Je vous prie de bien représenter ce que je vous marque à M. le Cardinal Mazarin, rien n'étant plus important dans la conjoncture présente. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin, du 20. Mars 1648.

POur informer V. E. avec exactitude de l'état où sont les Places de Portolongone & Piombino, j'ai estimé à pro-

propos de dépécher M. de Besemos pour lui en rendre compte; il a été témoin de tout ce qui s'y est fait ; il est capable, affectionné & intelligent, & connu il est à V. E. je lui dois rendre cette justice, qu'il mérite d'être considéré d'elle ; & je la supplie de lui accorder une Galére, dont le Capitaine est mort depuis peu. J'ai chargé le dit Sieur de Besemos d'un Mémoire pour remettre entre les mains de V. E. où elle verra le projet d'un dessein pour la Campagne prochaine ; si elle l'approuve, je la supplie très humblement de m'envoyer ses ordres au plûtôt, n'y aiant pas de tems à perdre.

Je lui représenterai aussi, que pour bien faire agir l'Infantérie, il est nécessaire d'avoir deux Sergens de bataille ; M. de Saint Aignan, Lieutenant de Roi de Piombino, & M. Raimond en sont très capables, & je supplie V. E. de m'en envoyer les brevets, afin que je les établisse, aiant déjà formé notre Infantérie en deux brigades. Je suis, &c.

Mémoire envoyé à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De Piombino le 20. Mars 1648.

JE crois être obligé pour le service du Roi & pour les interêts particuliers de V. E. de lui représenter l'état de toutes choses, & de lui proposer un dessein, qui me paroît faisable & fort avantageux pour le succès des armes de S. M. & pour la gloire particuliére de V. E.

Je commencerai par lui rendre compte de tout ce que j'ai fait depuis mon arrivée à Piombino.

J'ai trouvé toute notre Infantérie malade de fiévre & de flux de sang, sans aucun secours, & l'hôpital en grand desordre; j'ai établi le Cordelier, que M. le Tellier m'a donné, pour chef de l'hôpital, lequel a rétabli par son bon ordre toutes les choses, que la dureté du Sieur Brachet Intendant avoit gâtées, sous prétexte d'épargne, & pour ne vouloir pas faire la dépense nécessaire pour la guérison des malades.

Je

Je puis dire à V. E. que depuis le prémier Fevrier jusqu'à ce jour il y a eu 3000. soldats guéris, & que les recrues arrivant avec le regiment de la Marine du Levant, j'espére avoir 8000. hommes de pié effectifs, en état de tout entreprendre en ces quartiers-ci. Voilà pour ce qui regarde l'Infantérie.

Je parlerai à présent à V. E. de la Cavalérie, qui n'est composée que de quatre compagnies de Crequi, bonnes & bien montées, de quatre compagnies de Bentivoglio, & de quatre de Siront, qui ne sont pas encore montées.

La compagnie Franche de Pilly, qui est bonne, est de 60. maîtres.

Mon regiment de Cavalérie est de six compagnies, & le regiment de Cavalérie du Comte de Pas est aussi de six, ces deux regimens sont complets.

Si V. E. y vouloit encore joindre deux vieux regimens de Cavalérie avec un bon Commandant, la remonte étant faite je pourrois faire état de 2000. chevaux effectifs. Il ne resteroit plus qu'à former un équipage d'artillérie; on trouvera pour cela dans Piombino

& Portolongone tous les affuts & canons néceſſaires pour la Campagne, & les munitions de guerre & outils pour entreprendre un ſiége: de ſorte que V. E. m'envoyant M. de Choupes avec de bons Officiers d'artillérie, ainſi qu'elle me marque par ſa Dépéche du 10. de Mars, je ſerai en état de pouvoir exécuter la propoſition que je lui fais, qui eſt d'attaquer Port Hercules & le Mont Philippe, & d'inveſtir en même tems Orbitello, afin de l'attaquer incontinent après la priſe de ces deux Forts, qui ſont ſur le bord de la mer. Pour cet effet il ſera néceſſaire de faire partir au plûtôt l'armée navale, afin qu'elle inveſtiſſe par mer le Port Hercules. J'embarquerai ſur les vaiſſeaux & ſur les galéres toute l'Infantérie, les vivres & les munitions de guerre, & j'envoyerai la Cavalérie par terre, aiant pris mes méſures pour les paſſages de Groſſette & autres Places appartenantes à M. le Grand Duc.

Par le ſuccès de ce deſſein le Roi pourra chaſſer les Eſpagnols de toute cette côte, & ſera en état de ſecourir par mer & par terre les Revoltez de Naples,

ples, & même d'empêcher que le Pape ne s'oppose à ses volontez ; car au cas qu'il en usât mal, on pourroit se saisir sans peine de la Duché de Castro, qui feroit subsister l'armée de S. M. dont le voisinage donneroit sans doute beaucoup d'inquietude au Pape.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades, du 16. Avril 1648.

J'Ai reçû votre Dépéche & votre Mémoire par Bezemos. Il ne se peut rien ajoûter aux ordres que vous avés donnés pour remettre l'Infantérie : je ne m'étois pas attendu à moins que cela de votre expérience & de votre capacité; & en rendant compte à la Reine de tout ce que vous avés fait, je lui ai fait valoir vos services, & vous devés être persuadé, que personne ne vous estime & vous aime plus que moi.

J'ai lû & relû plusieurs fois votre Mémoire, & c'est avec beaucoup de chagrin que je me trouve engagé avec M. le Duc de Modéne, qui s'est obli-

gé par un Traité avec le Roi de rompre avec l'Espagne, & de porter la guerre dans le cœur de l'Etat de Milan; ce qui produira un grand avantage pour les affaires du Roi en Italie, l'armée de sa Majesté agissant du côté de Piémont en même tems que celle de M. de Modéne du côté de Cremone. Je vous envoie la Commission du Roi pour commander l'armée de S. M. sous M. le Duc de Modéne, avec les ordres d'envoyer la Cavalérie par terre à Lericy, & vous embarquer sur les vaisseaux avec 5000. hommes de pié pour mettre pied à terre à Lericy, où vous trouverés les étapes prêtes par les montagnes de Genes, & traverser les Apennins, jusques à ce que vous ayés joint M. le Duc de Modéne, que le Roi a honoré du titre de Généralissime de ses armées. Je ne doute pas que dans tous les Lieux où vous passerés avec les troupes du Roi, vous ne fassiés observer une bonne discipline, & que vous ne les empêchiez de commettre aucun desordre : je vous prie de vous y appliquer avec soin, étant fort important pour le service du Roi & pour ma satis-

tisfaction, que ce que j'ai promis aux Princes souverains, sur les Terres desquels vous passerés, soit observé ponctuellement.

Il n'y a rien de mieux que ce que porte votre projet; je le garderai, & ce qui ne se peut pas faire présentement, pourra s'exécuter une autre année.

Je suis bien aise que vous soyés satisfait de Besemos; j'aurai soin de lui, & le placerai bien-tôt. Je le ferai partir demain avec tous les ordres nécessaires: il vous portera les deux brevets de Sergent de bataille pour les Sieurs de Saint Aignan & de Raimond. M. de Choupes partira aussi au plûtôt pour commander l'artillérie; il méne avec lui de bons Commissaires d'artillérie & autres Officiers, dont vous serés content. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur le Prince d'Orange, fils du feu Prince Henry, à M. le Comte d'Estrades. De la Haye le 2. Septembre 1650.

MONSIEUR,

LA confiance que j'ai en votre amitié, & en celle que vous aviés pour feu M. mon pere, me fait espérer que vous ne me refuserés pas la priére que je vous fais, de venir me trouver à la Haye au plûtôt, aiant à vous communiquer des affaires très importantes, qui me regardent.

J'estime qu'il sera à propos que vous preniez le prétexte de venir solliciter ce qui vous est dû des appointemens de votre regiment. Je n'ai voulu confier cette lettre qu'à une personne fidéle comme est Deschamps : vous ajoûterés foi à ce qu'il vous dira de ma part, & croyés que je suis, &c.

Let-

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades. De Paris le 15. Septembre 1650.

J'Ai reçû votre Dépéche par le Sieur de Las Major de Dunkerque avec la lettre de M. le Prince d'Orange : je l'ai fait voir à la Reine, qui m'a commandé de vous dépécher aussi-tôt le dit Sieur de Las, & de vous donner ordre de passer incontinent en Hollande près M. le Prince d'Orange : & afin que voûs soyés en état de traiter avec lui, si vous le trouvés disposé à rompre avec l'Espagne, je vous envoie le pouvoir du Roi pour conclurre le Traité, & ce sera le plus grand service que vous sauriés jamais rendre au Roi ; & en mon particulier je vous saurai très bon gré, si vous portés ce Prince à rompre avec l'Espagne : ce qui romproit toutes les mésures de mes ennemis, & dissiperoit les cabales & factions, qui paroissent à la Cour &

dans le Parlement contre moi. Je vous prie de ne rien négliger pour faire réussir cette affaire, qui est très importante. Je suis, &c.

Projet de Traité fait entre M. le Prince d'Orange Guillaume, & M. le Comte d'Estrades en 1650.

QUe le Roi promet de mettre en campagne au prémier de Mai 1651. une armée de 10000. hommes de pié & de 6000. chevaux, pour attaquer Bruges.

Que pareillement M. le Prince d'Orange promet de rompre avec l'Espagne, & d'entrer en campagne le dit jour 1. Mai 1651. avec 10000. hommes de pié & 4000. chevaux, & d'attaquer Anvers.

Que le Roi & M. le Prince d'Orange rompront en même tems le 1. Mai 1651. avec Cromwel, & tâcheront par toutes sortes de voies de rétablir le Roi d'Angleterre dans ses Royaumes, & qu'ils continueront la guerre contre les Rebelles.

Com-

Comme auſſi de n'entendre à aucun accommodement avec l'Eſpagne, que de concert entre le Roi & M. le Prince d'Orange.

Articles ſecrets.

Que la ville d'Anvers étant inveſtie par M. le Prince d'Orange, le Roi détachera 2000. chevaux de l'armée, qui attaquera Bruges, pour aller joindre M. le Prince d'Orange, & qu'après la priſe des deux Places ci-deſſus nommées les deux armées ſe joindront, & marcheront pour attaquer Bruxelles, & qu'au même tems l'armée du Roi, qui eſt ſur la frontiére de Picardie, attaquera Mons.

Le Roi promet d'envoyer à M. le Prince d'Orange les expeditions pour être ſon Lieutenant Général ſoudain après la priſe d'Anvers, & pour commander ſes armées en la même forme que ſes Prédeceſſeurs les ont eues.

Le Roi conſent que M. le Prince d'Orange ait Anvers, & le Marquiſat du Saint Empire en proprieté, tant pour lui que ſes Héritiers, & ne conſentira

à la Paix que cet Article ne soit accordé.

M. le Prince d'Orange promet de faire tenir une flotte de 50. navires bien équipés dans la Manche, à commencer du prémier jour de Mai 1651. qui restera en mer jusqu'à la fin de Novembre de la même année, pour agir tant contre l'Espagne que contre les Rebelles d'Angleterre.

Qu'on tiendra le Traité de partage, qui fut accordé entre le feu Roi & Mrs. les Etats en l'Année 1634. & que si les armées separées tant du Roi que des Etats attaquent & prennent des Places, qui ne soient pas de leur partage, elles seront gardées jusqu'à la Paix par celui qui les prendra; bien entendu que si les deux armées sont jointes, & qu'elles attaquent & prennent une Place ensemble, elle demeurera à celui à qui elle appartiendra par le Traité qui en a été fait. Fait à la Haye le 20. Octobre 1650.

Let-

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De Dunkerque le 5. Fevrier 1652.

MONSEIGNEUR,

LE Protecteur Cromwel m'a envoyé M. de Fitiémes son Colonel des Gardes, pour me proposer de traiter de Dunkerque, qu'il m'en donneroit deux millions, & qu'il s'engageroit de fournir 50. vaisseaux & 15000. hommes de pié, pour se joindre aux armées du Roi, & se declarer contre l'Espagne & contre les Ennemis du Roi & de V. E. avec qui il vouloit faire une très étroite amitié.

Je lui répondis, que si les troubles & la Guerre Civile, qui étoit en France, ne m'obligeoient pas d'envoyer vers la Reine & V. E. je l'aurois fait jetter dans la mer pour m'avoir crû capable de trahir mon Roi, mais que la conjoncture présente m'obligeoit à

le retenir chez moi en attendant la réponse de la Cour.

Cependant j'ai fait assembler M. de Vuitermont commandant les Gardes, & les Commandans de tous les corps qui sont en garnison à Dunkerque, avec le Lieutenant de Roi, & leur ai communiqué la proposition qui m'a été faite, & le choix que je faisois de la personne de M. de Las, Major de la Place, pour rendre à V. E. un compte exact de toutes choses. Il lui porte aussi les lettres, qui ont été interceptées, de M. de Pimentel à M. de Verguest qui commande 4000. hommes dans Bourbourg, où il lui mande de préparer toutes choses pour le siége de Gravelines, & que l'armée d'Espagne sera devant cette Place au 15. d'Avril. Il marque dans la dite lettre, qu'il n'y a pas de blé dans la Place pour quinze jours.

Un des Partis de Dunkerque de 31. hommes en a rencontré un des Espagnols près de Link, de 51. Il l'a défait & a pris le Commandant, qui étoit chargé de ces lettres.

Nous manquons de beaucoup de cho-

choſes dans Dunkerque, quelque retranchement que je puiſſe faire ſur le pain, nous n'en ſaurions avoir pour aller juſqu'au mois d'Août ; l'orge & le houblon eſt fini pour la biére, & on la retranche pour la Garniſon à la moitié de l'ordinaire ; les maladies y ſont grandes, & ſi Gravelines ſe perd, elles augmenteront, Dunkerque étant enfermé ſans aucune communication par Furnes, Bergues, Bourbourg, & Gravelines.

C'eſt préſentement à V. E. à juger par ſa prudence ordinaire, s'il ne ſeroit pas plus à propos de s'accommoder avec Cromwel, & de le rendre Ennemi de l'Eſpagne & de tous les Revoltez qui ſont en France, que de rejetter ſa propoſition, ce qui l'engagera de ſe mettre dans le parti d'Eſpagne, & d'y joindre ſa flotte & ſes troupes, pour attaquer Dunkerque & Gravelines en même tems.

M. de Las, qui a l'honneur d'être à V. E. & qui ſert avec grande capacité & fidélité, vous dira l'impoſſibilité qu'il y a de conſerver Gravelines & Dunkerque, ſi on perd l'occaſion de l'of-

l'offre que fait le Protecteur Cromwel.
Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades. De Poitiers le 2. Mars 1652.

J'Ai reçû votre Dépéche par le Sieur de Las avec tous les avis que vous me donnés ; mon sentiment étoit qu'on acceptât la proposition de Cromwel, mais M. de Chateauneuf s'est opposé, & l'a emporté près de la Reine, qui n'a pas voulu y consentir. Le Marêchal de Grancey s'est trouvé ici, je lui ai dit ce que vous me mandiés touchant le siége de Gravelines ; il m'a dit, & l'a confirmé en plein Conseil, qu'il répondoit de sa Place, pourvû qu'on lui donnât de quoi faire des recrues de 1000. hommes, qu'il distribueroit dans les corps qui y sont en garnison.

Je lui ai fait délivrer l'argent pour faire les recrues, & il est parti le même jour ; tâchés, s'il est possible, de con-

conserver Dunkerque jusqu'à la fin de Mai; & je vous promets qu'en cas que vous soyés attaqué, les armées du Roi vous secourront: j'employerai tous mes soins pour faire réussir la pensée que j'ai sur cela. Je me remets au Sieur de Las à vous dire les sentimens que j'ai pour vous; vos interêts me sont aussi chers que les miens. Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades, le 2. Mai 1653.

VOus devés juger de l'estime & de l'amitié que j'ai pour vous, puisque j'ai porté le Roi à vous choisir pour aller commander l'armée en qualité de Lieutenant Général en Guienne sous l'autorité de M. le Duc de Vendôme. Votre principal dessein doit être de prendre Bourg & Libourne, & après cela attaquer Bordeaux; j'espére un bon succès de cette entreprise, par la confiance que j'ai en vous, & en votre capacité & expérience dans la guerre. Avant que de partir de Brou-

age

age donnés vos ordres dans tous les Lieux qui dépendent de vous, afin qu'il n'y arrive nul accident, & croyés que je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin, du Camp près de Libourne, ce 24. Juin 1653.

Monseigneur,

Je tâcherai de répondre par mes actions à la bonne opinion que V. E. a de moi, & aux grandes obligations que je lui ai, de m'avoir proposé au Roi pour le commandement de son armée sous l'autorité de M. le Duc de Vendôme : je l'ai joint à deux lieues de Bourg avec le Corps que j'ai amené du Païs d'Aunis : je lui ai proposé l'attaque de cette Place, bien qu'il y ait 3000. hommes dedans avec un Gouverneur Espagnol : il y a trouvé de la difficulté, n'aiant pas assez d'Infanterie; sur quoi je lui ai dit, qu'on pouvoit remédier à cela, M. le Duc de Candale

dale étant campé avec son armée au Fort César, qui est au delà de la riviére; qu'il falloit lui demander quatre regimens d'Infantérie, & que M. l'Evêque de Xaintes, qui étoit son parent & logé chez moi, se chargeroit de l'aller trouver pour le disposer à détacher ce Corps pour joindre nos troupes; ce qui fut exécuté: & dès le lendemain M. de Candale arriva dans le camp avec les quatre regimens, & il y eut une attaque au siége: la Place fut investie dès le soir même, & attaquée ensuite avec tant de vigueur, qu'elle fut emportée, & les Espagnols renvoyez en Espagne par la capitulation. On a resté deux jours à raser les tranchées. Le troisiéme nous avons marché à Libourne, où le Comte de Mote étoit Gouverneur, la Garnison étoit composée de 1800. hommes de pié des Troupes des Princes & de 200. chevaux: la Place n'a duré que deux jours.

M. le Duc de Candale est ensuite parti de Bourg avec son armée pour aller attaquer Bergerac; & M. le Duc de Vendôme part avec la sienne pour aller

aller prendre le poſte de Lermont, où les Ennemis ont déjà envoyé trois cens hommes dans le Château ; & nos avis portent qu'on doit encore y envoyer 3000. hommes de Bordeaux ; mais nous les avons prévenus, & ſommes arrivés à la pointe du jour aiant marché toute la nuit. La Garniſon du Château s'eſt rendue à diſcrétion, & de là nous avons vû à une lieue de Lermont la flotte de Bordeaux, ſur laquelle il y a 3000. hommes, qui venoit pour ſe ſaiſir de ce poſte ; elle eſt retournée à Bordeaux ; & je ne doute pas, que cette ville, ſe voyant inveſtie de tous côtez, ne cherche les occaſions de rentrer dans les bonnes graces du Roi : nous y remarquons déjà beaucoup de diſpoſition. M. de Gourville s'en va trouver V. E. pour lui rendre compte de tout ce qui s'eſt paſſé ; c'eſt une perſonne d'eſprit, qui lui expliquera beaucoup de choſes, qu'il eſt néceſſaire qu'elle ſache, pour faire réuſſir les affaires. Il lui dira auſſi la peine que j'ai à vivre avec M. de Vendôme par ſes inégalités : les moindres rapports, quoique faux, lui font chan-

changer toutes les résolutions qui ont été prises dans le Conseil, dont le retardement préjudicie beaucoup au service du Roi. Je suis, &c.

Lettre de M. le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades, du 6. Juillet 1653.

J'Ai reçû votre lettre par le Sieur de Gourville, qui m'a informé du bon état où sont les affaires du Roi. Je croi que vous ne serés pas long-tems sans reduire Bordeaux à l'obéissance de S. M. Il faudra après cela fortifier l'armée navale de tous les vaisseaux & matelots qui sont dans cette ville, & préparer la flotte du Roi à combattre celle d'Espagne, qui doit venir pour rentrer dans la Garonne, & se saisir de l'Ile de Casaux. Si M. le Duc de Vendôme fait difficulté de monter sur l'Amiral pour combattre la flotte d'Espagne, je vous envoie un ordre du Roi pour y monter, & embarquer sur la flotte 4000. hommes de pié de l'armée du Roi. J'écris à M. le Comman-

mandeur de Nuchese sur l'ordre qu'on vous donne ; vous vivrés bien ensemble : j'ai appris avec joie, que vous étiés fort amis ; je vous prie tous deux que cette union continue, les affaires du Roi en iront mieux. En cas que M. le Duc de Vendôme se resolve d'aller sur la flotte combattre les Ennemis, ne parlés point de l'ordre que le Roi vous envoie, mais montés sur l'Amiral avec lui, afin que s'il changeoit l'ordre qu'on lui donne de combattre la flotte des Ennemis, vous & le Commandeur de Nuchese le fassiez ; & en ce cas vous montrerés tous deux l'ordre que le Roi vous a envoyé. Je n'ai pas été surpris de ce que le Sieur de Gourville m'a dit de votre part touchant Monsieur de Vendôme ; je connois son humeur inégale & susceptible de fausses impressions ; mais je connois aussi votre zéle pour le service du Roi & votre bonne conduite, c'est ce qui me met l'esprit en repos. Vous éprouvés déjà, par les ordres que le Roi vous envoie, l'effet qu'a produit ce que le Sieur de Gourville m'a dit de votre part : continués seulement d'agir avec la même fermeté

&

& prudence que vous avés fait jusqu'à présent.

J'ai fort approuvé le voyage que vous avés fait en Brouage ; les 1200. matelots, que vous avés amenez, étant bien repartis sur les vaisseaux, mettront la flotte du Roi en bon état ; c'est un service considérable que vous avés rendu à S. M. & que je ferai valoir dans les occasions. Soyés persuadé que je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De Bordeaux, ce 10. *Septembre* 1653.

MONSEIGNEUR,

LEs ordres de V. E. ont été exécutés. Je suis monté sur l'Amiral avec M. le Duc de Vendôme, & 4000. hommes de pié ont été embarqués sur la flotte, & dispersés dans les vaisseaux. M. le Commandeur de Nuchese & tous les Capitaines sont disposés à bien faire ; & j'ose assûrer V. E. que nous perirons

rons tous, ou que nous gagnerons la bataille. Les ordres sont donnés à l'Infantérie de mettre pied à terre dans l'Ile de Casaux ; il est nécessaire de la prendre avant que d'attaquer la flotte d'Espagne, parce que leurs battéries nous incommoderoient. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De la Rade de Royan, ce 28. Septembre 1653.

MONSEIGNEUR,

IL n'a pas été nécessaire d'attaquer l'Ile de Casaux ; quand les Ennemis on vû que la flotte du Roi étoit à la voile, ils ont retiré leurs troupes de ce poste, & après les avoir embarquées, ils ont levé les ancres ; nous n'avons pû les joindre qu'auprès de Royan, où l'arriére-garde a été attaquée ; on a pris deux grands vaisseaux & une flutte, & fait 1800. prisonniers, deux fluttes ont été coulées à fonds : M. le Duc de Vendôme a mis pied à terre, & se sert

fert du congé du Roi pour retourner à la Cour: il m'a remis le commandement de l'armée; je ferai debarquer demain l'Infantérie, pour la conduire par terre à Bordeaux, où j'attendrai les ordres de V. E. Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades, ce 28. Décembre 1653.

JE ne m'attendois pas moins qu'à ce qui est arrivé, vous sachant embarqué sur la flotte du Roi: S. M. pour reconnoître vos services vous donne le Commandement de la Guienne, qui sera joint à celui de l'armée, & y ajoûte la Charge de Maire perpetuel de Bordeaux, qui a été possedée par les Marêchaux de Biron, de Matignon, d'Ornano, & de Rocquelaure; vos services méritent la même dignité qu'ils ont eue, & on vous la destine à la prémiére promotion. Il faut que vous vous appliquiés à rétablir l'autorité du Roi dans Bordeaux, à en chasser tous les rebelles, & tâcher de faire prendre

Dureteste le Chef des féditieux, & à le faire juger par le Parlement; lequel étant coupable comme lui aura honte de se condamner soi-même en lui faisant son procès. Le Roi desire aussi que vous preniez vos mésures pour rétablir le Château Trompette, & y remettre le canon qu'on en a tiré, qui est à présent dans la Maison de ville; vous avés de grandes mésures à prendre pour cela, aiant affaire à un peuple fort séditieux; servés vous des troupes ainsi que vous jugerés le plus à propos; & pour avoir plus de moyen de l'exécuter, vous recevrés de M. le Tellier les ordres en blanc, pour mettre les troupes en quartier d'hiver dans les Lieux que vous jugerés à propos; c'est vous donner une grande marque de confiance, & être assûré que vous en userés bien, que de vous mettre un si grand pouvoir entre les mains. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De Bordeaux le 12. Janvier 1654.

MONSEIGNEUR,

JE ne puis assez exprimer à V. E. les véritables sentimens de reconnoissance que j'ai de toutes les graces & marques de bonté, que je reçois d'elle, non seulement en me procurant la Charge de Maire perpetuel de Bordeaux, mais aussi en me faisant donner l'Emploi du Commandement de toute la Province de Guienne, & de l'armée du Roi, je tâcherai de m'aquiter si bien de ce grand Emploi, que V. E. n'aura pas de regret de me l'avoir procuré.

En prenant possession de ma Charge de Maire, j'ai assemblé tous les Colonels & Capitaines des quartiers de la ville dans la Maison de ville; & comme ils avoient été tous mis par les Frondeurs, je les ai cassez, & en ai

établi d'autres, qui ſont affectionnez au ſervice du Roi, qui ſeront toûjours prêts à prendre les armes pour les intérêts de S. M. & qui me rendent un compte exact de tout ce qui ſe paſſe dans la ville. Sur l'avis que j'ai eu, que Dureteſte Chef des revoltez étoit caché chez un charbonnier à Carcaſſonne près de la mer, attendant une occaſion de paſſer en Eſpagne; j'ai envoyé le Lieutenant de mes Gardes avec trente Gardes pour le prendre; ce qu'il a exécuté, l'aiant trouvé dans ſon lit: je l'ai fait mettre dans les priſons de la Maiſon de ville, où il eſt gardé à vûe; j'ai donné avis de ſa priſe au prémier Préſident, qui eſt à la Réolle, & que l'intention du Roi étoit qu'il fût jugé par le Parlement. Sur les avis que j'ai eus, que le peuple s'eſt émû par la priſon de cet homme, j'ai fait entrer dans Bordeaux deux regimens d'Infantérie & un de Cavalérie, & j'ai logé à un quart de lieue de Bordeaux 3000. hommes de pié & 1000. chevaux: par cette précaution je puis répondre à V. E. d'empêcher que les mal intentionnez de la ville ne me faſſent la moindre peine.

J'eſti-

J'estime qu'il est nécessaire, pour bien rétablir l'autorité du Roi dans Bordeaux & dans la Province, de faire condamner Duretesté comme rebelle par le Parlement, & l'exécuter dans la ville, après qu'il aura fait amande honorable devant l'Eglise de Saint André & devant la Maison de ville : je prendrai mes précautions pour ma sûreté en faisant entrer les troupes dans Bordeaux, & les postant dans les Places ; je ferai conduire Duretesté par eau à la Réolle avec 300. hommes de pié & 500. chevaux, & le ramener de même : dès que ce malhûreux sera exécuté, je disposerai toutes choses pour rétablir le Château Trompette, mais avant que de rien remuer, je supplierai V. E. de m'envoyer un bon Ingénieur. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades à Monseigneur le Cardinal Mazarin. De Bordeaux le 10. *Fevrier* 1654.

MONSEIGNEUR,

DUreteste a été condamné par le Parlement à être roué vif, & à faire amande honorable en chemise & la torche au poing devant l'Eglise de S. André ; ce qui a été exécuté sans aucune émotion : sa tête a été mise sur un pillier à l'armée : cet exemple tiendra les Peuples dans leur devoir ; mais je ne laisserai pas de reserver un Corps de troupes aux environs de Bordeaux, pour m'en servir en cas de besoin. Je suis, &c.

Let-

Lettre de Monſeigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Eſtrades, le 20. Fevrier 1654.

VOus avez fait un grand coup en faiſant arrêter Dureteſte ; prenés bien vos ſûretés contre le Peuple ; je ſuis averti qu'il a deſſein de le ſauver. Il ne ſe peut rien ajoûter aux précautions que vous prenés pour le conduire & ramener de la Réolle ; ce ſera une grande mortification au Parlement de le condamner, puiſque pluſieurs de ce Corps ſont auſſi coupables que lui. Il faut ſonger à travailler au Château Trompette ; le Roi a reſolu de vous envoyer M. d'Argencourt pour le fortifier : je lui dépéche un Courier exprès à Narbonne, & lui mande de ſe rendre inceſſamment auprès de vous à Bordeaux, où il trouvera ſes ordres.

Votre lettre du 10. Fevrier vient de m'être rendue, par laquelle vous me mandés l'exécution de Dureteſte, & les précautions que vous avés priſes pour empêcher qu'il n'arriva aucun desor-

dre. Il ne se peut rien ajoûter à ce que vous faites ; & j'approuve fort votre conduite. Commencés à faire travailler au Château Trompette ; faites faire des baraques pour y loger 300. hommes, & y mettre dedans le canon qui est dans la Maison de ville ; c'est un reduit qui vous servira en cas qu'il arrive quelque sédition dans la ville. Je suis, &c.

Ordre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades, du 28. Mai 1654.

MOnsieur le Comte d'Estrades s'en allant en Guienne avec les ordres & instructions du Roi, sur les desseins & l'emploi de ses armées pendant cette Campagne, même sur tout ce qui peut survenir en cette Province, & sur les côtes du Ponant, je desire & mon intention est, qu'il puisse tirer des Places de Brouage, Oleron, la Rochelle, & Ile de Rhé, toutes les piéces d'artillérie & munitions de guerre & de bouche, dont il pourra avoir besoin, & géné-

généralement qu'il puisse disposer de tout ce qu'il trouvera dans les dites Places, sans qu'aucuns des Officiers servans en icelles y puissent apporter aucune difficulté; voulant au contraire qu'ils lui obéissent en tout ce qu'il leur ordonnera, en exécution du présent ordre, comme à ma propre personne. Signé le Cardinal Mazarin.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades. De Paris le 31. Octobre 1654.

J'Ai reçû vos lettres des 12. 18. & 20. de ce mois; on ne peut rien trouver à redire que vous ayés envoyé à M. le Prince de Conti les trois regimens d'Infantérie que vous me marqués, puisque vous vous étes conformé à l'ordre que vous en aviés: mais je souhaiterois bien à présent que vous l'eussiés exécuté avec moins de ponctualité, ou que vous lui eussiés envoyé moins de troupes, car vous en pourrés avoir bien-tôt besoin, & vous trouver em-

 bar-

barrassé à tenir la Province dans le devoir avec votre seul regiment d'Infantérie & la Cavalérie que vous avez.

Cette crainte est fondée sur les avis que j'ai reçûs de bon lieu, & dont j'ai crû vous devoir faire part par un Courier exprès, que les Ennemis ont à présent leurs principales pensées tournées du côté de la Guienne; qu'il y a un Député de Bordeaux à Madrid, qui a laissé deux Députés de la ville à Saint Sebastien; qu'il a fait instance au Roi d'Espagne d'envoyer une flotte dans la riviére de Bordeaux; & que moyennant cela, sans l'obliger à mettre à terre aucunes troupes, ils lui promettent que Bordeaux se soulevera de nouveau, y aiant quantité de personnes, qui y sont toutes disposées, & qui ne demandent que quelque secours apparent pour les appuyer.

Que Mazerolles & Cugnat s'y jetteront en même tems, afin de donner chaleur à la revolte, & de soûtenir les choses jusqu'à l'arrivée du Prince de Condé, qui est resolu de s'y en aller, aussi-tôt qu'il verra jour à pouvoir y agir utilement. Ces deux bourgeois répon-

pondent ſur leur vie, & offrent de demeurer en ôtage pour l'exécution de ce qu'ils avancent ; & il eſt vraiſemblable que le Cardinal de Retz a grande part à cette nouvelle cabale.

Cet avis eſt très certain, & l'armement de 10. ou 12. vaiſſeaux ou fregates, que vous aurés ſû qu'on fait à Saint Sebaſtien, en confirme aſſez la vérité ; ils prétendent être en état d'entrer en riviére dans dix jours pour traiter du ſuccès de cette entrepriſe ; c'eſt pourquoi vous n'avés point de tems à perdre à vous jetter dans Bordeaux, & faire venir auprès de vous ce que vous avés de troupes ; & comme je ne croi pas que vous en ayés aſſez de ce qui vous reſte, il faudroit ſonger promtement à quelque expedient pour vous renforcer ; & écrire cependant à M. le Prince de Conti de vous renvoyer quelques regimens delabrez, où il n'y a presque plus que les Officiers, parce que vous pourrés les remettre aiſément. Il ne faut rien oublier auſſi pour tâcher de découvrir, qui eſt le Député qui eſt allé à Madrid, & les deux bourgeois qui ſont demeurés à Saint Sebaſtien,

& ceux avec qui ils ont intelligence, afin d'en faire une punition exemplaire: sur quoi S. M. approuvera les résolutions que vous prendrés. Enfin je ne doute point que vous n'agissiez en une affaire si importante avec tout le zéle & la vigueur que l'on attend de vous.

L'on a approuvé la condamnation du nommé la Fonds ; j'ai peine à croire que le Sieur du Nestier ait eu part à son crime : je vous prie de le bien vérifier, & de me mander ce qui en est.

Le Chevalier de Riviére étant un Esprit fort dangéreux, & capable de nuire, vous jugés bien que le service du Roi ne veut pas qu'on lui permette de revenir en France, particuliérement dans la conjoncture présente.

Je me souviendrai du Sieur de Montigni, & la qualité de votre neveu jointe à son mérite me fera embrasser avec plaisir les occasions de l'avancer.

L'àvis que je vous donne est si certain, que vous n'en devés nullement douter, nonobstant ce que l'on publie à Saint Sebastien, que l'armement, que Batteville y fait en diligence, soit

pour

pour le Levant; & je vous conjure de prendre bien vos mésures sans perdre un moment de tems, afin que le projet des Ennemis n'ait pas le succès qu'ils espérent.

Le Prince de Condé est tout prêt à partir pour se rendre à Bordeaux, lorsque Mazerolles, qui se doit embarquer avec Cugnat sur la flotte qui entrera dans la riviére, lui donnera avis que tout est préparé dans la dite ville pour le recevoir.

Il faut sur-tout que vous preniés soigneusement garde à votre personne, car le prémier dessein est contre vous; c'est pourquoi il seroit bon que vous eussiés quantité de monde qui vous accompagnât; & vous pourriés même témoigner aux principaux de la ville, & à ceux qui sont plus affectionnés pour le service du Roi, & qui ont intérêt à empêcher les brouilléries & les séditions, que vous étes assûré que les mal intentionnés & partisans du Prince de Condé pressent les Espagnols & les Anglois d'envoyer une flotte dans la riviére, resolus, lorsqu'elle y sera arrivée, de faire une émotion dans la

ville en faveur du Prince, & chasser & tuer tous les bons serviteurs de S. M. à l'instant, comme il est vrai que Trancard a été conferer à Saint Sebastien avec le Cardinal de Retz & Batteville; & qu'un autre bourgeois de Bordeaux est allé à Madrid avec Mazerolles & Cugnat, pour solliciter le Roi d'Espagne d'envoyer cette flotte dans la riviére. Cette déclaration, que vous ferés, servira pour faire approuver aux bons habitans de la ville, les précautions que vous prendrés pour la garentir du malheur, dans lequel les méchans la voudroient jetter de nouveau.

Je me remets pour tout à ce que vous jugerés plus à propos, car étant sur les lieux & voyant de plus près la disposition des esprits, vous resoudrés sans doute avec plus de prudence ce qu'il y aura à faire; & si vous découvrés les correspondans de ceux qui sont en Espagne, il ne faut pas hésiter à les punir, comme aussi à chasser généralement tous ceux qui vous donnent le moindre soupçon; & peut-être que les Ennemis, voyans leur dessein découvert,

vert, ne ſongeront plus à tenter de l'exécuter.

Une perſonne, qui a connoiſſance du detail de cette entrepriſe, m'en a donné avis par une perſonne exprès; c'eſt pourquoi vous ne devés pas examiner ſi la choſe eſt véritable, mais vous appliquer ſeulement à en empêcher l'effet; & ſans aucun retardement vous pourrés vous ſervir de mon regiment de Cavalérie, de celui de Goas, des compagnies des Gensdarmes & Chevaux legers de Vendôme, de ſix compagnies de Cavalérie de la Meilleraye, de votre regiment d'Infantérie, d'une partie des Garniſons des Places de mon Gouvernement, & de la milice même, ſi vous le jugés à propos. Je croi auſſi qu'il faut mettre des troupes dans le Château Trompette, y faiſant des baraques pour les loger, comme auſſi l'artillérie qui eſt dans la Maiſon de ville, & toutes les munitions de guerre que vous pourrés, les prenant diligemment à Brouage, ſi vous ne pouvés les avoir plus promtement d'ailleurs. M. le Marêchal de la Meilleraye donnera toutes les aſſiſtances qui

pour-

pourront dépendre de lui, lorsque vous lui en ferés instance.

Vous ne devés apprehender que le dedans de Bordeaux, car les Espagnols n'envoyeront point de troupes, à ce que la même personne m'a mandé, pour les mettre à terre.

Il me semble aussi que vous devés donner ordre à la défense de Bourg, car s'il étoit tout-à-fait dépourvû, la flotte entrant dans la riviére, les Ennemis s'en pourroient rendre maîtres: & si le Sieur de Montesson est à Paris, je le ferai partir incontinent, pour se rendre auprès de vous & exécuter vos ordres. Les Surintendans m'ont promis de remettre demain ou après, sans faute, 50000. livres pour le rétablissement du Château Trompette.

Il faut que vous ayez quantité d'Officiers auprès de vous; que vous soyés maître des portes de Bordeaux, ou au moins d'une; & que vous dispersiés les troupes en sorte que vous puissiez en six heures de tems vous mettre en sûreté, en les faisant entrer dans la ville; bien entendu que cependant vous serés en état, que les habitans mal in-

ten-

tentionnés faiſans une ſédition ne pûſſent s'en rendre les maîtres.

Je vous mets auſſi en conſidération, s'il ſeroit bon de dire à M. le prémier Préſident & aux principaux Officiers du Parlement, que je ſuis reſolu de les obliger tout-à-fait pour leur rétabliſſement dans Bordeaux, & que je prétens un de ces jours ſupplier très-humblement le Roi d'en faire expédier les Lettres; car comme j'ai toûjours eu intention de le faire, il me ſemble qu'il ne ſera que très utile de les en aſſûrer en cette rencontre, & dans un tems que n'en étant pas ſollicité, la grace ſera plus d'effet dans leur eſprit. Je remets néanmoins à votre prudence d'en uſer comme vous jugerés le mieux pour le ſervice du Roi. Mrs. les Surintendans m'ont dit auſſi, qu'ils étoient aſſûrés, que le Parlement étant rétabli dans Bordeaux vérifieroit quelque Edit, pour aſſiſter le Roi dans les dépenſes exceſſives qu'il eſt obligé de faire pour une ſi longue guerre, & je croi que ſans capituler le Parlement le ſera de fort bonne grace.

M. le Prince de Conti vous pourroit ren-

renvoyer deux ou trois regimens d'Infantérie delabrez, mais composés de bons Officiers, & je m'assûre qu'en lui écrivant il les fera partir à l'instant ; & cela n'empêchera pas que vous ne concluyés, ainsi que je vous ai écrit, l'exemption du quartier d'hiver, que vous m'avés proposée, aux conditions que je vous ai prescrites, puisque vous m'avés mandé qu'on pourroit toûjours entretenir 5. ou 6. regimens dans la Province durant l'hiver.

Je vous dépéche en toute diligence un de mes Gardes, & je vous prie de me le renvoyer de même, & me mander, si vous croyés qu'il n'y ait rien à craindre de ce dessein des Ennemis, & les résolutions que vous avés prises pour le faire avorter : c'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, vous repliquant seulement de ne rien oublier pour la sûreté de votre personne.

Lettre de Monſeigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Eſtrades. De la Fére le 19. Juillet 1655.

IL me ſemble qu'il y a mille ans que je n'ai eu de vos nouvelles ; je vous crois préſentement à Bordeaux, mais je vous conjure d'en partir auſſi-tôt que les Jurats ſeront faits pour vous rendre en Catalogne ; & de croire que vous ne pouvés rien faire de plus agréable au Roi, ni qui m'oblige davantage en mon particulier, que de faire connoître à M. le Prince de Conti, que vous ne voulés épargner ni vos ſoins ni votre vie même, afin de contribuer à ſa gloire ; je vous répons qu'il vous fera tout l'accueuil que vous méritez, & que vous aurés tout ſujet d'être ſatisfait de l'eſtime & de la confiance qu'il vous témoignera. Je lui envoie préſentement les pouvoirs de Lieutenant Général pour Saint Arbre, Chevalier d'Aubeterre, de Gadaigne,

&

& Bellefonds, lesquels doivent ſervir ſous vous. Je vous prie de m'écrire ſouvent & au long de toutes choſes, & d'avoir toûjours pour moi l'amitié que vous m'avés promiſe, puis qu'aſſûrément il ne ſe peut rien ajoûter à celle que j'ai & aurai toute ma vie pour vous, ſans parler de l'eſtime, qui eſt au point que vous pouvés ſouhaiter.

Lettre de Monſeigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Eſtrades, du 25. Mars 1657.

JE ne doute pas que vous ne ſoyés bien aiſe du choix que le Roi a fait de votre perſonne pour commander ſon armée en Italie ſous l'autorité de M. le Prince de Conti ; j'envoie les ordres pour faire marcher huit regimens d'Infantérie & ſix de Cavalérie des troupes qui ſont en Catalogne, pour ſe rendre à Lion, & de là paſſer en Piémont. Je vous prie de vous rendre à Turin le plûtôt que vous pourrez : l'on a de grands deſſeins cette Campagne ; M. le Duc de Modéne joindra ſon armée à celle

celle de M. le Prince de Conti, & ils agiront conjointement & de concert. Je vous prie de veiller à ce qu'ils vivent tous deux en bonne intelligence: ils vous estiment l'un & l'autre, & je les ai priés d'avoir une entiére confiance en vous. Comme le dessein est d'attaquer une grande Place, j'envoyerai au mois d'Août M. le Comte de Quincé avec 5000. hommes de pié & un foudre de 200000. livres pour renforcer l'armée. Je suis, &c.

Lettre de Monseigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Estrades. De la Fére le 12. Juin 1657.

QUoique vous deviés être assez persuadé de l'amitié que j'ai pour vous & pour toute votre famille, vous ne sauriés croire à quel point je me rejouis de la belle action qu'a faite M. votre fils par la prise de Nono, par un chemin très difficile & presqu'inaccessible; la rélation, que M. le Duc de Mo-

Modéne & Prince de Conti en ont envoyé au Roi, vous en donne tout l'honneur, pour avoir reconnu le chemin, & avoir conseillé d'attirer la Garnison dans les dehors du côté de la plaine, pendant que vous faisiés attaquer les Ennemis du côté du chemin de la montagne par votre fils à la tête de son regiment, qui a emporté les traverses & la Place, & pris prisonnier de guerre le Comte de Saint Maurice Gouverneur & 2000. Allemans. C'est un coup d'essai, qui peut faire conjecturer ce qu'il fera un jour, & qui vous doit donner bien de la satisfaction de voir en lui des fruits si glorieux de vos instructions & de votre exemple. On ne pouvoit pas commencer la Campagne par une action plus vigoureuse & plus capable d'intimider les Ennemis dans la suite, & les rendre moins hardis à s'opposer à ce que nous voulons entreprendre. Je croi que quand nos forces seront jointes, elle ne seront pas inférieures aux leurs en quantité, tous les avis que j'ai portans, qu'ils n'ont que 14000. hommes, & les surpasseront sans doute beaucoup en qualité:

sur

ſur quoi & ſur les nouvelles de deçà je me remets à ce que j'écris plus particuliérement au Sieur Brachet.

Je vous prie d'embraſſer votre fils de ma part, & de lui dire que j'ai reçû autant de joie que vous de l'action qu'il a faite. Je ſuis, &c.

Lettre de Monſeigneur le Cardinal Mazarin à M. le Comte d'Eſtrades. De Sedan le 21. Août 1657.

LEs nouvelles, qui nous ſont venues du ſiége d'Alexandrie par les lettres du 10. de ce mois, ne pouvoient être meilleures, à moins que d'avoir celle de la priſe de la Place; il n'y a que la bleſſure de M. le Marquis de Ville qui trouble notre joie, mais nous eſperons, s'il plait à Dieu, qu'il n'en aura que le mal; & cependant nous attendons l'événement de ce ſiége avec impatience.

Je vous félicite de l'honneur, que M. votre fils a acquis encore en dernier lieu au logement de la contreſcarpe

de

de la demi-Lune que vous attaquiez: vous pouvés croire que vous aimant & estimant comme je fais je prens plus de part que qui que ce soit à la satisfaction qu'il vous donne, & que je m'employerai très volontiers pour vous faire recevoir celle que vous desirés. Je suis, &c.

Lettre de M. le Comte d'Estrades au Roi. De Wesel le 17. Juin 1672.

SIRE,

JE ne puis assez exprimer à votre Majesté la joie que je ressens de voir tous les jours prosperer ses desseins, & qu'elle ait reduit en si peu de jours un Etat aussi puissant & aussi orgueilleux qu'est celui de Hollande; ce que toute la puissance des autres Rois ensemble n'eût pû faire, si V. M. par sa présence, & donnant elle-même ses ordres, n'eût fait agir ses armées avec une application & une patience, qu'on ne peut assez admirer, & que je n'aurois jamais pû

pû croire, si je ne l'avois vû non seulement en une rencontre depuis le depart de V. M. de Charleroi, mais en plusieurs qui étoient decisives pour faire une aussi grande conquête que celle qu'elle a faite. Car, Sire, je sai à n'en pouvoir douter, que si elle n'avoit resté jusques à la nuit au delà du Rhein à faire passer les quaissons de pain, les vivres, l'artillérie, & l'équipage nécessaire, son armée eût perdu un jour de tems à passer dans le Betau: & si les Ennemis eussent eu ce jour-là, ils auroient fait marcher 2000. chevaux & 6000. hommes de pié pour défendre le passage, ce qui l'eût rendu impossible.

Je reçois tout présentement des avis, que le Peuple de la ville d'Utrecht a pris les armes contre ceux qui vouloient faire sortir leurs effets & hardes, & même qu'ils les ont pillez : il y a dans cette ville plus de 6000. Catholiques, dont les principaux sont de ma connoissance, lesquels se voyans soûtenus par l'armée de V. M. ne me laissent pas douter qu'ils n'ébranlent le reste des Peuples, qui connoîtront facilement qu'ils ne peuvent être maintenus par les

 Hol-

Hollandois, qu'en leur fournissant des subsides qui les ruineront ; ainsi s'ils peuvent un jour sauver leurs biens & leur liberté, l'on peut juger qu'ils traiteront avec V. M. & qu'ils se donneront à elle.

Par la prise de cette ville V. M. reduira la Hollande à tout ce qu'elle voudra, en ne perdant pas de tems, & envoyant un Corps de troupes pour se saisir de Muide, où sont les Ecluses, d'où il pourra pousser jusques aux portes d'Amsterdam sans rien craindre, & l'obligera même à traiter.

On en peut faire de même à l'égard d'Ourde *, qu'un autre Corps peut emporter, & marcher ensuite à Sommerdam *, & de là à la ville de Leyde, laquelle voyant les passages libres aimera beaucoup mieux traiter que de laisser ruiner son territoire.

Connoissant la maniére du Gouvernement de Hollande, comme je fais depuis plusieurs années, j'en puis parler à V. M. avec plus de sûreté qu'un autre, & lui dire, que présupposé qu'elle s'empare d'Utrecht & des Lieux ci-

def-

* Lis. *Woerden & Swammerdam*.

dessus marqués, elle pourra abolir la République, & faire en deux mois ce que toutes les Puissances du Monde n'auroient pû faire ensemble.

Pour m'expliquer mieux, Sire, je dirai à V. M. que par la prise d'Utrecht, avec ce qu'elle occupe déja, elle s'assujettit les Provinces de Gueldres, d'Overissel & d'Utrecht, que celles de Frise & de Groningue peuvent être attaquées par ses Alliez, lesquels tiennent déja Grol, Couvorde, & autres Places, qui en donnent l'entrée, de sorte qu'il ne restera plus que la Hollande & la Zelande.

La prémiére peut être divisée par l'intérêt propre des villes, lesquelles étant Souveraines n'auront pas de peine à se soustraire de l'autorité des Etats Généraux, quand elles verront qu'on leur conservera leurs priviléges, que le Magistrat gouvernera le Peuple comme à l'ordinaire, & que leur commerce & leurs revenus demeureront sur le même pié qu'ils sont à présent, à la reserve des prétentions ridicules, que les Etats s'attribuent sur la mer, qui seront reglées suivant l'intention de V. M.

Cela étant ainſi, la communication reſtera libre avec les conquêtes qu'elle aura faites, qui ſubſiſteront plus facilement que ſi tout le Païs étoit détruit, & elle en tirera encore un grand avantage, car reglant par un accord l'étendue du territoire de chaque ville, elle laiſſera une ſemence de diviſion entr'elles, qui ne finira que par l'arbitrage de V. M. ainſi que j'ai vû arriver preſque tous les ans du tems de feu M. le Prince d'Orange Henri, qui les accommodoit comme étant leur Gouverneur Général.

Amſterdam a des demêlez pour les digues, pâturages, & pour les eaux avec les villes de Harlem & de Leyde.

Rotterdam en a avec la ville de Dort pour des prétentions de commerce, des îles & de certains villages qui ſont en conteſtation.

Tout cela ſera, que celui, que V. M. laiſſera à Utrecht avec le commandement, fomentera la diviſion, ou l'appaiſera, ſelon qu'il conviendra pour les intérêts du ſervice de V. M.

Les villes de Nort-Hollande ſuivront celle d'Amſterdam; de ſorte qu'il

ne

ne reſtera plus que la Zelande, qui conſervera ſa Souveraineté à part, & qui ne pourra pas ſubſiſter ſans le commerce & l'appui de la France & de l'Angleterre.

Ce qui reſtera des autres Places aux Etats, comme Bois-le-Duc, Grave, Heuſden, Bommel, & les Forts qui en dépendent, Breda, Bergopzom, & Maſtricht tomberont d'elles-mêmes, n'étant plus appuyées des groſſes villes de Hollande, & ne pourront pas reſiſter aux armées de V. M. lorſqu'elle jugera à propos de les attaquer; les armées de terre & de mer des Etats reſteront ſans payement; & il faudra que chaque ville prenne des troupes à la ſolde pour les employer à ſon ſervice particulier, comme auſſi les Eſcadres de la flotte, qui ſont occupées par les villes maritimes.

Par ce moyen la République & la forme du gouvernement ſeroient entiérement ruinées & abolies; & ce ſera le plus grand exemple de châtiment qui ſe ſoit jamais vû, & que la poſtérité regardera comme un ouvrage digne de la grande puiſſance de V. M. Elle me par-

donnera, s'il lui plait, si je prens la liberté de lui dire ma pensée sur tout ce que dessus, n'aiant pour but que de la servir dans toutes les occasions où elle m'en jugera capable, puisque je suis avec toute sorte de soûmission & de respect, &c.

Fra-

Fragmens de diverses conversations, que M. le Comte d'Estrades a eues avec M. le Prince d'Orange Henri, dans les Années 1639. 1640. *&* 1641.

APrès avoir reçû en plusieurs rencontres des preuves de l'amitié & confiance de M. le Prince d'Orange Henri, il m'en donna un jour une grande marque en me menant dans son cabinet, où m'aiant montré les Mémoires du feu Prince Guillaume son pere, il me permit de les lire.

Je puis dire n'avoir jamais rien lû de si beau : les sujets des mauvais offices, qu'il avoit reçûs du Cardinal de Granvelle, y sont très bien expliqués ; tous les conseils, qu'il donna à la Duchesse de Parme lors Gouvernante des Païs-Bas, pour ne pousser pas ses Peuples dans le desespoir, y sont marqués avec tant de force & de zéle pour le maintien de ses Païs, que le meilleur Sujet du Roi d'Espagne n'eût pas mieux agi

pour le service de son Maître que ce Prince avoit fait.

Je lûs ensuite l'Apologie qu'il a faite contre le Roi d'Espagne, & l'Instruction qu'il donne au Prince Maurice son fils; il lui ordonne sur toutes choses de n'entendre jamais à aucun accommodement avec l'Espagne, & de ne se point laisser surprendre à des propositions avantageuses en apparence, mais qui en effet attireroient infailliblement sa ruine: que sur toutes choses il maintienne avec soin & respect les Alliances du Roi de France & d'Angleterre; qu'il ne se sépare jamais de l'intérêt des Etats & du Traité d'Vnion; qu'il conserve avec soin la forme de la République & leurs loix qu'il avoit établies; qu'il ne touche pas aux priviléges des villes; qu'il demeure toûjours leur arbitre dans leurs démélez comme ami & comme le prémier de l'Etat, sans que son autorité puisse donner aucun ombrage aux villes & aux peuples; & qu'il n'agisse jamais autrement que comme Général & Stathouder de la République.

Ensuite de cette lecture je remerciai

M.

M. le Prince d'Orange, & lui témoignai la reconnoiſſance que j'avois de la confiance qu'il prenoit en moi. Il me répondit à cela avec tant de bonté, que j'en fus ſenſiblement touché, & me fit monter ſeul dans ſon carroſſe pour l'accompagner à la promenade, pendant laquelle il me dit, qu'il avoit eu beaucoup de peine à ſe maintenir dans l'amitié du feu Prince Maurice ſon frére; qui le ſoupçonnoit de ſoûtenir ſous main le parti des Arminiens, dont Barnavel étoit Chef; il me dit, qu'il étoit vrai qu'il tenoit correſpondance avec eux pour ne les avoir pas contraires dans l'élection, en cas que ſon frére, qui n'avoit point d'enfans, vint à mourir; mais que comme il lui étoit important de vivre bien avec ſon frére, & d'effacer les impreſſions qu'il avoit de ſa liaiſon avec les Arminiens, il ſe ſervit de Vanderwiele, qui étoit de ſes amis particuliers & gendre de Barnavel, pour faire entendre à ſa cabale, qu'il étoit néceſſaire qu'il s'accommodât avec ſon frére pour être plus en état de les ſervir; ce que le dit Barnavel approuva. Le Prince Henri

alla donc ensuite trouver son frére, & lui dit, qu'il n'avoit jamais eu de liaison avec les Arminiens que pour ménager ses intérêts, & être plus en état de le servir en apprenant tout ce qui se passoit dans leur assemblée; qu'il devoit lui dire que toute la cabale de Barnavel & des Arminiens répandoit des bruits par les villes, qu'il vouloit se rendre Souverain; qu'il ne continuoit la guerre que dans cette vûe, & pour augmenter son autorité par les armes, & abbatre celle des Etats; qu'il s'appercevoit que plusieurs villes, comme Dort, Leyde, Amsterdam, & autres prenoient des mésures, & s'opposoient aux desseins de la guerre; qu'elles étoient toutes disposées à consentir à la Tréve avec l'Espagne, & même à passer plus outre & faire la Paix; que s'il s'appercevoit que dans cette conjoncture il détrompât les villes par ses amis, & leur fit savoir qu'il n'avoit jamais songé à la Souveraineté, mais seulement à maintenir l'union & conserver les privilêges des Etats suivant la forme du Gouvernement, il ne doutoit pas que cela ne fit revenir les esprits des

des villes, & ne les raſſurât entiérement. Le Prince Maurice approuva cette penſée, & pria le Prince Henri de s'y employer; ce qu'il me diſoit avoir fait ſi utilement, que Barnavel & les Principaux des villes furent perſuadez, que le Prince Maurice ne ſongeoit pas à la Souveraineté. Il y eut une intervale aſſez favorable pour raccommoder Barnavel avec le Prince; à quoi le Prince Henri me dit qu'il avoit ſi bien travaillé, que Barnavel donna toute ſorte d'aſſûrance d'amitié & de fidélité à M. le Prince Maurice: mais ce raccommodement ne fut pas de durée; Arſens, Ambaſſadeur en France de la part des Etats, étoit ennemi de Barnavel: c'étoit un homme très habile, éloquent, & perſuaſif; il ſe rendit maître de l'eſprit du Prince Maurice, & lui fit entendre que dans l'Ambaſſade de Barnavel en Angleterre il avoit travaillé auprès du Roi d'Angleterre pour le détacher de l'amitié du Prince Maurice; il fit davantage, car il avança avoir vû des lettres écrites à Henri IV. par Barnavel, qui taxoient la conduite du Prince Maurice, qui n'étoient

pas approuvées des Etats : & de cette ſorte il aigrit tellement l'eſprit de ce Prince contre Barnavel, qu'il a toûjours été depuis ſon ennemi irreconciliable, & n'a point ceſſé de chercher les occaſions de le perdre, juſqu'à ce qu'enfin il lui ait fait trancher la tête.

En d'autres converſations le Prince d'Orange m'a dit, que l'année d'après la mort du Prince Maurice ſon frére il entreprit le ſiége de Bois-le-Duc, Place qu'on croyoit imprenable, tant par ſa ſituation, qui eſt entourée de marais où il y a dix piés d'eau par-tout, que par ſa fortification, qui eſt reguliére & revêtue de pierre: ce Prince m'a dit, que ce qui l'y porta le plus étoit, que ſon frére l'avoit attaquée deux fois & en avoit levé le ſiége; de ſorte qu'en la prenant il eſpéroit élever ſa réputation au-deſſus de celle de ſon frére. Il demeura trois mois devant la Place, & pendant ce tems-là l'armée d'Eſpagne & celle de l'Empéreur ſe joignirent, prirent Amersford, & aſſiégérent Utrecht.

Mrs. les Etats de la Province de Hollande lui envoyérent des Députez avec or-

ordre de lever le siége, & de venir s'opposer à l'armée des Ennemis; il donna de belles paroles aux Députez des Etats, & cependant il fit assembler le Conseil de guerre; avant que d'y entrer il appella dans sa chambre M. le Maréchal de Châtillon Général des François, & M. de Hauterive Colonel, M. Wett Colonel des Anglois, M. de Starembourg Lieutenant Général de la Cavalérie & M. le Comte de Stirum, qui en étoit Commissaire Général, avec plusieurs autres hauts Officiers, ausquels il communiqua l'ordre qu'il avoit des Etats de lever le siége pour aller s'opposer aux Ennemis, qui avoient assiégé Utrecht; que son avis étoit de continuer le siége, & qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fussent tous de son sentiment; mais qu'il avoit avis, que la face d'un bastion de Wesel étoit tombée, que la brêche y étoit grande; & comme il y avoit quarante lieues de son camp à cette Place, il croyoit que les Ennemis ne soupçonneroient pas l'entreprise qu'il méditoit; qu'il avoit choisi le Baron de Heyde pour l'exécuter; qui étoit un vieux Colonel, très brave homme, & à

qui il donna pour cela 6000. hommes de pié & 2000. chevaux, & le fit partir la même nuit; cependant il renvoya le Marêchal de Châtillon avec les autres Colonels dans le Conseil de guerre, où il entra bien-tôt après avec les Députez de Mrs. les Etats, ausquels il avoit dit, qu'il souhaitoit qu'ils fussent présens à ce qui se resoudroit, ne pouvant prendre sur lui une affaire de telle importance.

Tous les Colonels & hauts Officiers furent d'avis de continuer le siége; il fut de la même opinion, & dit aux Députez de Mrs. les Etats, qu'ils s'en retournassent à la Haye, & qu'ils y assûrassent leurs Maîtres, qu'il donneroit dans peu de jours tant d'affaires à l'armée des Ennemis, qu'ils n'auroient pas sujet de les craindre.

Le dixiême jour d'après le départ de M. le Baron de Heyde, la nouvelle vint que Wesel avoit été surpris; que les vivres, le bagage, & le gros canon, avec les munitions de guerre de l'armée des Ennemis avoient été pris dans la Place, & toute la garnison tuée ou faite prisonniére: ce qui obligea les

Ennemis de lever le siége d'Utrecht ; & de se retirer à Mastricht après cette grande perte. Six jours après l'Amiral Pintrekens arriva au Texel avec la flotte des Indes d'Espagne qu'il avoit défaite, & dont il amenoit vingt-trois gallions, valans vingt-six millions : peu de jours après Bois-le-Duc se rendit.

Dans d'autres conversations M. le Prince d'Orange m'a dit, qu'il avoit toûjours eu dessein de ménager M. le Cardinal de Richelieu, pour le porter à disposer le Roi à déclarer la guerre au Roi d'Espagne, mais qu'il étoit arrivé des incidens qui avoient rompu ses mésures : comme celui de la trahison que lui fit Valkembourg, que M. le Cardinal gagna par argent pour le faire revolter dans Orange & ne le reconnoître plus : il me dit, que pendant un an il avoit tenu vingt bons Officiers dans cette Place, qui avoient 200. soldats cachez dans des caves, & qui attendoient l'occasion que Valkembourg descendroit du Château, pour venir au bout du pont voir une Dame qui étoit sa maîtresse ; qu'ils devoient investir cette maison quand il y seroit entré, afin

fin de se saisir de lui & de le tuer; qu'il demeura long tems sans sortir du Château, mais qu'enfin son malheur voulut qu'il allât voir un jour cette Dame, & que la nuit suivante il y alla coucher, accompagné de cinquante Gardes braves gens. Ce Prince m'ajoûta, qu'il avoit chargé de cette exécution Kenut son Intendant, le Sieur de Beauvese Capitaine dans le regiment de Châtillon, Minet & autres bons Officiers; que Valkembourg étant sorti du Château & entré dans cette maison, il fut aussi-tôt investi; que ses Gardes firent une vigoureuse resistance dans la cour & dans l'escalier; & qu'il sortit lui-même dans la sale avec l'épée & le pistolet à la main, où il fut tué de plusieurs coups.

Kenut, qui avoit ménagé quelque intelligence avec le Lieutenant du Château, alla aussi-tôt droit à la porte, dit que Valkembourg étoit mort, & montra un ordre du Prince d'Orange au Lieutenant de le recevoir dans la Place avec les Officiers & les 200. hommes; ce que le Lieutenant accepta.

Ce Prince me dit sur cela, qu'il fal-
loit

loit oublier les offenses dont on avoit tiré satisfaction ; que son intention avoit toûjours été, depuis qu'il eût repris Orange, de se raccommoder avec M. le Cardinal de Richelieu ; qu'il fit dire par Eukerque Agent de Mrs. les Etats à Mr. Boutillier Sécrétaire d'Etat, que si M. le Cardinal vouloit faire donner un ordre du Roi à M. le Maréchal d'Estrées, qui étoit à Tréves, de se joindre à lui avec son armée, qu'il s'obligeroit d'attaquer Venlo, Ruremonde, & Mastricht ; que sa pensée avoit toûjours été d'engager le Roi à rompre avec l'Espagne, ce qui seroit arrivé infailliblement, si les deux armées se fussent jointes : M. le Cardinal de Richelieu accepta cette proposition, & promit que le Roi envoyeroit ses ordres M. le Maréchal d'Estrées pour se joindre à M. le Prince d'Orange lorsqu'il seroit devant Mastricht : il le lui confirma par M. de Hauterive Colonel, frére de M. le Garde des Sceaux de Châteauneuf, qu'il lui dépécha exprès pour lui réiterer la même promesse. Sur cette parole le Prince d'Orange partit le 10. de Mai, prit Venlo & Ruremonde en peu de tems,

tems, & mit le siége devant Mastricht; d'où il dépécha en France M. de Bebrevert pour porter à M. le Cardinal la nouvelle de la prise de Venlo & de Ruremonde; & lui dire, qu'étant alors devant Mastricht il le supplioit très humblement de faire hâter la marche de M. le Maréchal d'Estrées pour le joindre avant que l'armée de l'Empéreur eût joint celle d'Espagne: sur quoi M. le Cardinal répondit, que le Roi avoit besoin de son armée en d'autres Lieux; que le Prince d'Orange étoit un si grand Capitaine qu'après avoir pris Bois-le-Duc & Wesel en une campagne, il prendroit bien encore Mastricht, & qu'il lui souhaitoit toute sorte de bonheur en son entreprise. Bebrevert s'en retourna avec cette belle réponse, dont le Prince d'Orange me disoit avoir été fort piqué. Cependant l'armée de l'Empéreur commandée par Papenheim arriva à la vûe de la circonvallation, celle d'Espagne commandée par le Marquis de Sainte Croix étoit au delà de la Meuse, & se préparoit à la passer dans plusieurs batteaux, favorisée de 40. piéces de canon & de

2000.

2000. mousquetaires ; les Espagnols aiant tenté de passer la Meuse, le Prince d'Orange s'y opposa avec le regiment de ses Gardes, celui de Candale & celui de Châtillon ; les Espagnols y perdirent 2000. hommes, qui furent tués ou faits prisonniers, & on brûla leurs batteaux ; M. Destio Lieutenant Colonel de Candale y fut tué, après avoir fait tout ce qu'un homme de cœur & d'expérience pouvoit faire, & fut fort regretté de M. le Prince d'Orange. Peu de jours après les Allemans commandez par Papenheim attaquérent la circonvallation, ils furent vigoureusement repoussés, & perdirent 4000. hommes & plusieurs Officiers. Le siége de Mastricht dura huit semaines, & la défense y fut belle par le Marquis de Leyde ; il y eut un petit ouvrage, qui fut pris & repris quatre fois.

Ensuite de la prise de Mastricht le Prince d'Orange reçût une lettre du Roi & une de M. le Cardinal de Richelieu, qui lui témoignoit prendre part à la gloire qu'il avoit acquise par cette conquête, faite en présence de deux armées ennemies. Ce Prince répon-

pondit à M. le Cardinal, qui lui étoit bien obligé de ses civilitez, mais que si par ses soins & son entremise les armées du Roi & celle de Mrs. les Etats pouvoient quelque jour n'avoir qu'un même Ennemi, on le verroit encore agir avec plus de joie & de vigueur qu'il n'avoit fait cette campagne, & qu'il se croiroit invincible s'il étoit appuyé de son Eminence.

Ce Prince me dit, qu'il vouloit par cette réponse ôter tout soupçon à M. le Cardinal, qu'il fût mécontent de lui, parce qu'il espéroit toûjours que le tems lui fourniroit quelque occasion de porter le Roi à rompre avec l'Espagne; ce qui est enfin arrivé.

Il faut rendre cette justice à la mémoire de M. le Prince d'Orange Henri, que jamais grand Capitaine n'a eu plus de fermeté & d'intrepidité que lui dans les grandes actions, ni une plus grande vigilance pour pourvoir à toutes choses: il étoit exact & sévére dans le commandement & l'exécution de ses ordres; il étoit généreux, bon ami & libéral; il distinguoit les gens de mérite par des familiarités accompagnées de bien-

bienfaits ; il n'a jamais parlé mal de personne ; il louoit hautement les bonnes actions, & les faisoit valoir devant les jeunes gens pour les exciter à les imiter ; il étoit civil aux Etrangers, & leur parloit souvent ; il se retiroit quelques heures du jour pour étudier ; il étoit savant & portoit ordinairement les *Commentaires* de César en petit volume en Latin dans sa poche ; sa conduite a été admirée pendant le tems de son gouvernement ; il traitoit civilement ses Ennemis, & les obligeoit par sa douceur à revenir à lui, & à lui demander pardon ; il n'a jamais abandonné ses amis, quelque disgrace qui leur soit arrivée ; il étoit fort dissimulé, & avant de prendre confiance en quelqu'un, il falloit qu'il l'eût éprouvé plusieurs fois. Les flatteurs n'avoient nul accès auprès de lui ; il étoit un peu lent dans la conclusion des affaires, après les avoir résolues ; il m'a dit plusieurs fois qu'il falloit dormir dessus avant de signer, pour voir s'il n'avoit rien de mieux à faire, &c.

Lettre de M. le Prince d'Orange Henri à M. le Comte d'Estrades du 5. Février 1638.

MONSIEUR,

LA Compagnie de Cavalérie du Comte de Bergues, la plus ancienne du Païs & qui marche avec mes Gardes, étant vacante, je vous la donne pour marquer l'estime que je fais de votre personne, en attendant que je puisse faire mieux. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur le Prince d'Orange à M. le Comte d'Estrades, du 15. d'Avril 1639.

MONSIEUR,

LE Regiment François d'Infantérie, qu'avoit feu M. le Duc de Candale, étant vacant, je vous le donne pour marque de l'estime & de l'amitié que j'ai pour vous; il y a deux compagnies;

pagnies, deux Lieutenances & trois Enſeignes vacantes; vous n'avés qu'à envoyer le mémoire de ceux que vous voulez qui en ſoient pourvûs, & j'ordonnerai à Zulichem d'en faire les expéditions. Je ſuis, &c.

Au Roi.

De Chelſei, le 21. Juillet 1661.

SIRE,

LE Roi d'Angleterre aiant été averti de mon arrivée, avant que j'en euſſe donné part au grand Maître des Cérémonies, me fit dire le lendemain par M. d'Aubigny, qu'il ſeroit bien aiſe de me voir en mon particulier le 19. ſur les ſept heures du ſoir; ſi bien que le même jour je me rendis pour cela à Witehal.

Dans cette audience particuliére je lui témoignai de la part de V. M. la joie qu'elle a de le voir rétabli ſi hûreuſement dans ſes Etats, y ménager tant de différens eſprits avec une conduite ſi délicate, qu'elle les a reduits en peu

de

de tems à se conformer à ses intentions, & à rétablir les anciennes loix du Royaume qui affermissent son autorité; que V. M. aiant toûjours fait une estime très particuliére de son amitié, avoit espéré qu'il la considéreroit préférablement à tous ses Alliez, & que pour se l'acquerir plus étroitement elle avoit desiré & pressé le mariage de Monsieur avec la Princesse d'Angleterre; & que pour lui en donner une nouvelle preuve, j'étois chargé de lui offrir tout ce qui dependoit du pouvoir de V. M. qui espéroit aussi que de sa part il lui donneroit la satisfaction sur les choses que j'avois à lui demander, lorsqu'il me feroit l'honneur de me vouloir entendre.

Il me répondit en ces propres termes, qu'il n'avoit jamais tant desiré l'amitié de personne qu'il avoit desiré celle de V. M. qu'il s'estimoit hûreux de connoître par les choses que je lui disois, que ses souhaits étoient accomplis, & que quand l'Empéreur & tous les Rois de la terre lui auroient demandé sa sœur, il les auroit tous refusés, pour la donner à Monsieur, dans la seule pen-

pensée d'être par cette alliance attaché plus étroitement à la personne de V. M. qu'il étoit très aise d'apprendre, que sa conduite lui avoit plû, & qu'il m'assûroit qu'elle seroit telle à l'avenir, que V. M. auroit sujet d'en être satisfaite.

Il me parla ensuite de Dunkerque, de ses troupes, des desseins qu'il faisoit de mettre cette Place en bon état, me voulant comme faire connoître qu'il en vouloit faire sa Place d'armes pour aller plus avant.

Je lui répondis, que quoique j'eusse été quatre ans Gouverneur de Dunkerque, il en savoit mieux l'importance que moi; que par le sejour qu'il y avoit fait, & dans toute la Flandre, il étoit plus instruit que persome de la difficulté des passages, tant des riviéres que des Places qui se trouvent situées les unes si près des autres.

Je ne crûs pas devoir m'étendre davantage pour cette fois, pour ne lui donner pas de soupçon que je voulusse l'en détourner, & croiant bien aussi qu'il ne m'a pas commencé ce discours pour en demeurer là.

Il me dit, qu'il avoit fait le mariage de l'Infante de Portugal, & qu'il croyoit que V. M. avoit intérêt d'empêcher que ce Royaume ne tombât entre les maius des Eſpagnols ; qu'il ne vouloit pas croire ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne publioit, que V. M. faiſoit une Ligue défenſive & offenſive avec l'Eſpagne, non plus que ce que diſoient les Hollandois, qu'ils ſont aſſûrez d'un Traité de Garentie avec V. M. pour la pêche.

Je lui répondis, que pour la Ligue offenſive & défenſive avec l'Eſpagne, il n'y en avoit point de faite de nouveau ; que le Traité de Paix ſubſiſtoit, V. M. étant très exacte à tenir ſa parole & garder ſa foi ; que tout ce que le Roi d'Eſpagne peut deſirer de l'amitié & de l'Alliance, que V. M a contractée avec lui par le Traité, ſera ponctuellement obſervé, mais que je pouvois l'aſſûrer qu'il n'y avoit rien davantage ſur ce ſujet.

Quant au Traité de Garentie avec les Hollandois au ſujet de la pêche, que je n'avois pas oui qu'il fût fait, mais que je devois lui dire, que s'il préten-doit

doit étendre la défense de la pêche à toutes les Nations au préjudice du droit commun, qui en donnoit la liberté à tout le monde, V. M. outre l'intérêt particulier qu'elle y avoit pour ses Sujets, ne pouvoit se défendre de donner la main en cette rencontre aux Hollandois ses Alliez, ni leur refuser son entremise pour accommoder un différend, qui les pouvoit contraindre à prendre un méchant parti contre l'Angleterre, & qui pourroit beaucoup nuire aux grands desseins, qu'il paroît à tout le monde qu'il a conçûs, en faisant le mariage de Portugal, & qu'il est sans doute en état d'exécuter, aiant des forces maritimes si puissantes, qu'il n'y a personne qui lui puisse faire quelque obstacle, si les Hollandois demeurent ses Amis.

Je lui parlai ainsi, parce qu'il m'avoit témoigné avoir dessein de pousser l'affaire de la Jamaïque, & je remarquai qu'il prenoit plaisir à ce discours par l'instance qu'il me fit de lui dire mes sentimens avec liberté, & de lui expliquer ceux de V. M. sur ses desseins.

J'estimai à propos de lui dire, que

puisqu'il me commandoit de ne lui déguiser rien des sentimens de V. M. sur ce sujet, je pouvois l'assûrer, que je lui avois oui dire, que la conjoncture présente lui étoit si favorable par l'Alliance du Portugal, par les Places de l'Afrique & des Indes, & par les Colonies qu'il avoit établies dans l'Amerique, qu'il étoit en état de conquerir des Royaumes entiers pleins de richesses, & d'apporter des biens immenses dans ses Etats, sans qu'ils reçûssent aucune incommodité de la guerre.

Que la facilité dans l'exécution de ce dessein, & le grand avantage qu'il paroissoit à V. M. qu'il y trouveroit, étoit fondée sur l'expérience qu'elle avoit faite d'une longue guerre par terre, qui lui aiant consumé beaucoup d'hommes & d'argent, avoit appauvri ses peuples, & ne lui laissoit au bout de 30. années que des conquêtes, qui lui coûtent présentement bien plus à entretenir qu'elle n'en retire, au lieu que par mer avec des armées puissantes, comme celle que S. M. avoit sur pié, elle pouvoit tomber en des lieux qu'elle trouvoit foibles ou desarmez, & en raporter

des avantages considérables par la situation de ces Places, qui lui étoient autant d'entrepôt & de lieux de retraite.

Il m'écouta fort attentivement, & me dit, qu'il faudroit encore parler sur ce sujet, & qu'il ne vouloit rien faire qu'avec la participation de V. M.

Il me dit, que l'Ambassadeur de Portugal étoit parti des Dunes, que s'il eût été à Londres il m'eût fait faire compliment, & que comme l'Ambassadeur de France & celui de Portugal s'étoient visitez en Hollande, il croyoit que nous nous serions vûs ici. Je lui repartis, que je n'aurois pas manqué de répondre aux civilitez qu'il m'auroit faites, & qu'à cela j'ajoûtois, que V. M. approuveroit toûjours ce qu'il m'auroit conseillé de faire là-dessus, quand bien l'exemple de M. de Thou n'y seroit pas. Ensuite il me dit, que l'Ambassadeur d'Espagne lui avoit demandé audience il y avoit trois jours, pour se plaindre de ce que l'Ambassadeur de Portugal avoit 400. chevaux, & les avoit embarquez dans des navires Anglois, pour les transporter dans un Païs qui étoit ennemi de son Maître, & que c'étoit

contrevenir au Traité qui avoit été fait ; & qu'il lui avoit répondu, que si au lieu de 400. il en avoit demandé 4000. il en auroit permis la levée, & qu'il avoit le prémier contrevenu au Traité par l'imprimé qu'il avoit jetté parmi le peuple pour l'émouvoir à une revolte. Sur laquelle réponse l'Ambassadeur se retira fort mal satisfait ; & il y a ordre du Roi à toute sa Cour de ne le pas voir.

Il me dit, que le dessein qu'il a de faire rétablir le Prince d'Orange dans ses Charges, l'a obligé de s'accommoder avec la Princesse Douairiére, qu'il en est assûré, & qu'elle est detachée des Espagnols, qu'il est aussi assûré de l'Electeur de Brandebourg.

Et à l'égard de l'opposition, que de Wit Avocat Général de Hollande, ancien ennemi de la Maison d'Orange, y peut apporter, qu'il y a dequoi la faire cesser, parce qu'il a découvert par Thurloë, Sécrétaire d'Etat & Confident de Cromwel, que ce de Wit étant Ambassadeur pour Mrs. les Etats près de Cromwel se servoit sans charge de leur nom pour l'irriter contre la Maison d'Orange, & ainsi par cet artifice pen-

pendant tout le tems de ſon Ambaſſade il a été le promoteur de tous les deſordres qui ſont arrivés à cette Maiſon, dont il a toutes les piéces juſtificatives, qu'il ménace de produire à Mrs. les Etats, s'il ne change de conduite ſur les intérêts du Prince; laquelle ménace il croit ſuffiſante pour l'obliger à prendre le parti qu'il voudra, & qu'ainſi il voit qu'étant appuyé de l'entremiſe de V. M. & agiſſant de concert avec elle, il n'y a nulle difficulté au rétabliſſement, & que par là il ne rende avec le tems tout l'Etat dependant de V. M. & de lui.

Le lendemain je vis de même en particulier le Chancélier Heyde en la préſence de M. d'Aubigny, qui nous ſervit d'interpréte, & dans l'entretien que j'eus avec lui, après lui avoir donné de la part de V. M. toutes les marques d'eſtime & d'affection, il me parla de ce prétendu Traité de Garentie des Hollandois ſur la pêche, me confirmant tout ce que le Roi m'en avoit dit, de façon qu'il me paroît qu'on prend cette affaire aſſez à cœur : je lui répondis les mêmes choſes que j'avois fait au Roi, ajoûtant qu'il étoit de ſa prudence de

n'engager pas le Roi à une contestation, qui pourroit avoir de mauvaises suites.

Il me répondit, que la dispute qui étoit entre l'Angleterre & la Hollande sur la pêche n'intéressoit point les Sujets du Roi ni ses côtes, parce qu'elle se faisoit à une distance bien plus éloignée que de dix lieues, & que depuis un mois quelques pêcheurs de Dieppe s'étant plaints de l'empéchement qui leur avoit été fait à la dite pêche, & de l'enlevement de leurs filets, ils leur avoient été rendus, & la liberté leur avoit été laissée toute entiére; mais que les Hollandois avoient usurpé ce droit, dans lequel le Roi d'Angleterre vouloit rentrer.

Il me dit, que le Comte de Saint Alban aiant été pressé à la Cour de faire venir un pouvoir pour renouveller l'Alliance entre les deux Couronnes, il avoit reçû un ordre d'écouter simplement les propositions de la France là-dessus.

Comme il est nécessaire d'avoir un Truchement avec M. le Chancélier Heyde, il m'a fait connoître qu'il vouloit

ſe ſervir de M. Cartré, dont j'ai beaucoup de joie, parce que j'ai connû depuis long tems que c'eſt une perſonne affectionnée aux intérêts de V. M. & qui n'étant d'aucune cabale que de celle du Chancélier, l'on peut prendre en lui toute ſorte de confiance.

J'ai envoyé viſiter les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, de Hollande, & de Dannemark, encore que ce dernier ait pris congé; mais comme j'ai eu autrefois avec lui quelque liaiſon d'amitié, j'ai été bien aiſe de l'inviter par là à me venir voir, pour apprendre de lui l'état des affaires de cette Cour.

La ſéparation du Parlement ſe doit faire dans huit jours; le Roi paroît être très ſatisfait de ſa conduite; quinze jours après il doit faire ſon voyage, qu'on appelle ici le Progrès, pour revenir dans deux mois. Je ſuis,

SIRE,

&c.

Au Roi.

De Chelsey, le 25. Juillet 1661.

SIRE,

EN attendant mon Audience publique, & que les Commissaires, qu'on me doit donner, soient nommez, pour entendre les choses que j'ai à dire de la part de V. M. j'ai estimé devoir pénétrer autant que j'ai pû les cabales qui sont en cette Cour, quelles sont les plus fortes liaisons que le Roi d'Angleterre a faites avec ses Alliez, & quels peuvent être ses desseins.

Il m'a parû, que par sa conduite avec l'Ambassadeur d'Espagne sur la proposition du mariage de la Princesse de Parme, en traitant en même tems avec participation du Chancélier celui de l'Infante de Portugal, il a voulu jetter l'Ambassadeur d'Espagne dans les méchans pas où il s'est trouvé, afin que les suites lui donnassent prétexte de s'éloigner des Traitez, qui avoient été projettez avec l'Espagne, & en tirer

ses avantages, soit par Dunkerque, ou aux Indes; & qu'au même tems le Chancélier, qui appréhendoit que M. le Comte de Bristol ne se rendit trop puissant dans l'esprit de son Maître, projetta de l'éloigner par l'Emploi de Parme; & dans son absence il s'est rendu si puissant dans les affaires, qu'il en est le maître; & le Comte de Bristol a trouvé que pendant son éloignement on avoit si bien travaillé, qu'il n'a plus aucun credit auprès du Roi d'Angleterre. Le Chancélier s'est ensuite déclaré hautement son ennemi:, présentement tous ceux, qui sont du parti contraire au Chancélier, n'ont aucune grace ni bienfaits du Roi d'Angleterre.

Les ordres, qui ont été envoyés au Gouverneur de Dunkerque de s'opposer à la construction d'un Fort, que les Espagnols font faire entre Bergues & Link, ne se peuvent exécuter sans une déclaration de guerre, à moins que le Marquis de Caracene le souffre, ainsi qu'il a fait de la levée des contributions. Je sai qu'on a dessein d'attaquer Link; & que pour cet effet on se veut servir de bombes, où l'on met cinq cens li-

vres de poudre, qui sont pareilles à celles dont se servit le Protecteur, quand il prit Gernezey ; il est sûr qu'avec quatre bombes ils prendront le Fort, étant impossible que des hommes puissent resister dans un lieu si ferré aux effets desdites bombes ; & il est très important pour le service de V. M. que les Anglois n'ayent pas un passage sur la Colme comme celui-là. Si les Espagnols vouloient traiter un échange de Link avec le Fort Dermuin ; qui est situé au milieu du Païs de Langle qui est à eux, & qu'on entrât en quelque compensation des autres Lieux de la Flandre qui sont en conteste, V. M. y trouveroit grand avantage ; en ce qu'elle feroit une tête à Dunkerque sur la riviére de Colme & d'Aa, que quelque revolution qui arrive, les Anglois ne seroient jamais en état de forcer ces passages soûtenus par Gravelines, & par la France qui est derriére, sans que les secours en puissent être empêchés. Les Espagnols y trouveront aussi de l'avantage, en ce que Link étant à V. M. les Anglois ne pourront pas prétendre d'occuper ce Lieu ni demander passage,

tant que V. M. sera en paix, au lieu que s'ils le perdent une fois, toutes leurs autres Places courrent risque, & tout le Païs sera mis à contribution.

Pour retarder ce dessein j'ai dit à M. le Chancélier, que V. M. avoit prétention sur Link, que la moitié du Fort & des fossez étoit de la Chatellenie de Bourbourg, & que Mrs. les Commissaires travailloient à ajuster cette affaire. J'ai crû en devoir user de la sorte jusqu'à ce que V. M. m'eût fait savoir ses intentions, sur les quelles je me reglerai très ponctuellement.

J'ai sû que l'ordre, qui a été donné à l'Amiral de Montaigu d'aller avec la flotte contre les Pirates d'Alger, n'est qu'un prétexte, & que le véritable ordre est d'aller avec lés vaisseaux Portugais au devant de la flotte des Indes; il est aisé de juger qu'il s'enfuivra bientôt une rupture entre les deux Couronnes, si les affaires ne changent de face.

Quant aux Alliances, le Roi d'Angleterre croit être assûré du Dannemarck & de la Suede; & j'estime qu'il

feroit important dans la conjončture préfente, que V. M. eût en ces Païs une perfonne capable, qui en connut les intérêts pour en obferver de près tous les mouvemens & connoître mieux les liaifons que ces Etats prennent maintenant avec l'Angleterre.

Il croit auffi par la liaifon, qu'il a faite avec Madame la Princeffe d'Orange & l'Electeur de Brandebourg, & par leurs cabales, être le maître de la Hollande, mais je fuis affûré qu'il n'a pas bien pris méfure de ce côté-là; tout le Corps de l'Etat étant fort piqué de ce qu'il les a exclus de la tutele du jeune Prince. Néanmoins comme ce font deux Partis, l'Ambaffadeur de V. M. qui eft fur les lieux, peut donner l'avantage à celui que V. M. jugera être le meilleur pour fon fervice, & avant fe déclarer il fera de la prudence du dit Ambaffadeur de bien pénétrer l'effet que produifent ces deux Partis dans les Efprits des villes de Hollande & de Zelande.

Après avoir remarqué dans les difcours du Roi d'Angleterre une grande ambition & un defir extrême de faire

re la guerre, j'ai voulu examiner les moyens qu'il a d'en soûtenir la dépense.

J'ai trouvé que ses douannes, ses domaines & ses revenus extraordinaires ne se montent qu'à douze millions, & encore faut-il tous les ans que le Parlement donne des Actes pour en faire la levée; ce qui peut être interrompu par la mauvaise volonté des Peuples & par celle d'un nouveau Parlement, dont les Esprits ne sont pas toûjours dans une même assiette; la dépense de son armée navale coûte six millions, & elle est payée tous les mois; Dunkerque coûte un million; la Jamaïque un million; il lui reste quatre millions pour sa Maison, celles des Reines, du Duc d'Yorck, l'entretien de sa Garde d'Infantérie & Cavalérie, les Ambassades, les présens, & pour toutes autres dépenses ordinaires & extraordinaires; & je suis assûré par le detail que j'ai vû, qu'il ne sauroit fournir à ces derniéres avec six millions.

Il faut qu'entreprenant une guerre il ait quelque ressource secrete, qui ne m'est pas connue.

Je remarque quantité de mécontens dans cette Cour, & encore plus parmi les Peuples. Les Presbytériens, qui sont ceux qui ont rétabli le Roi d'Angleterre, croyent être maltraitez par la résolution qu'il a prise de rétablir les Evêques, il use de cette grande adresse pour les faire venir à ce qu'il desire, & jusqu'à présent il y a réussi.

Dans les conférences particuliéres, que j'ai eues avec les Ambassadeurs de Mrs. les Etats, j'ai remarqué qu'ils veulent par préférence à toutes choses se lier étroitement à V. M. & que même ils se relacheront des demandes qu'ils font à l'égard du fret & de l'huile de baleine: mais voulant approfondir quels avantages nous pourrions tirer de cette étroite union, j'ai estimé à propos de leur parler assez froidement sur ce qu'ils me disoient avec chaleur, leur faisant entendre que ce qui s'étoit passé à Munster faisoit appréhender pour l'avenir; mais que V. M. avoit tant de bonté & usoit avec tant de prudence dans le Gouvernement de son Royaume, que l'intérêt de ses Alliez lui étoit aussi considérable que les siens, mais qu'il fal-

loit

loit aussi que de leur part ils fissent quelque chose de plus fort qu'à l'ordinaire, qui pût engager une confiance plus grande de part & d'autre.

Nous parlâmes de leurs forces de mer, qui consistent en 100. navires de guerre bien équipez, sans compter plus de 300. grands navires appartenans aux Compagnies des Indes & aux Marchands, dont l'Etat se peut servir en cas de besoin.

Ils me dirent ensuite, que l'armée navale de V. M. n'étant pas en état d'aller à la mer comme elle étoit autrefois, en attendant qu'elle eût remis ses vaisseaux, elle pourroit louer par mois plus ou moins jusqu'à cinquante navires, selon le tems qu'elle en auroit besoin, du port de trente & quarante piéces de canon équipez de toutes choses avec de bons Capitaines, dont elle pourroit être assûrée selon la conjoncture de ses affaires, & à quoi Mrs. les Etats donneroient leur consentement; & que soit en cette rencontre ou en toutes autres, où la France auroit besoin d'eux, ils s'attacheroient entiérement aux intérêts de V. M.

Ils

Ils m'ajoûtérent, qu'ils voyoient bien que le Roi d'Angleterre vouloit s'autoriser dans leur Païs par des cabales qui ne lui réussiront pas, & qu'ils y donneroient bien-tôt ordre.

Je leur dis, que je leur voulois parler comme ami, connoissant les sentimens de V. M. & selon les ordres que j'avois reçûs d'elle, qui sont, de les porter à s'accommoder avec le Roi d'Angleterre, tout autant qu'ils le pourront faire honnêtement, & que la plus grande satisfaction que V. M. sauroit avoir, est de contribuer à unir & faire bien vivre tous ses Alliez ensemble.

Et quant à la maniére d'agir de la France & de l'Angleterre envers eux, je leur laissois décider, à qui des deux Rois ils devoient plus d'amitié, plus de respect & plus de reconnoissance pour les biens qu'ils en avoient reçûs.

Ils me répondirent avec des termes, qui marquoient les véritables sentimens de leur cœur; qu'ils me prioient d'être persuadé, qu'ils devoient tout à V. M. & qu'ils n'avoient encore pû s'acquitter de tant d'obligations qu'ils lui avoient, mais qu'ils ne devoient rien

à

à l'Angleterre, lui aiant bien payé les prémiéres obligations.

Les Catholiques n'ont pas encore eu satisfaction, quoique leur intérêt ait été porté avec chaleur dans le Parlement par le Comte de Bristol, à quoi le Chancélier s'est opposé, plûtôt pour être contraire au dit Comte de Bristol, qu'à dessein de nuire aux Catholiques. Je suis, &c.

Au Roi.

De Chelsey, le 28. Juillet 1661.

SIRE,

J'Eus hier mon Audience publique, & au lieu que la coutûme est, que les carrosses du Roi d'Angleterre vont prendre tous les Ambassadeurs à la Tour de Londres, où ils sont obligés de se rendre, ils ont été amenez jusques dans mon Palais à Chelsey, qui se trouve plus éloigné de deux milles: j'ai été accompagné de ceux des Ambassadeurs & Ministres, qui se trouvent residens en cette Cour, & de la plû-

plûpart de ceux des Milords & des grands Seigneurs d'Angleterre.

Je fais ce detail à V. M. afin qu'elle connoisse, que non seulement il n'a rien manqué à la cérémonie de ce qui a accoûtumé de se pratiquer pour dignement honorer V. M. en la personne de son Ministre, mais qu'il y a eu encore quelque chose au delà.

J'adresse à M. le Comte de Brienne un abrégé du Discours, que j'ai tenu au Roi d'Angleterre dans cette Audience, pour ne rien omettre du compte que je dois à V. M. sur les moindres choses; il y a été répondu par des protestations générales d'amitié & bonne correspondance envers V. M. qui se raportent à-peu-près à celles qui me furent faites dans mon Audience particuliére, dont je l'ai déjà informée. Il y a des Commissaires nommez pour m'entendre sur les affaires: je prendrai mon tems pour les proposer suivant les ordres de V. M.

Je viens de voir M. le Chancélier, qui m'a assûré, que le Roi d'Angleterre écriroit demain à son Resident en Hollande, de ne prétendre autre rang

rang ni qualité que celle que tous les Résidens des Couronnes ont eu par le passé.

J'en ai donné avis à M. de Thou, & de ce que j'ai appris de la négotiation du Prince Maurice, & de celle de Mrs. les Etats.

M. le Chancélier m'a dit, que pour marque que le Roi d'Angleterre se vouloit accommoder avec eux, il étoit très content de renouveller le Traité, ainsi qu'ils ont fait avec Cromwel, à la reserve des articles qui concernent la personne du Roi d'Angleterre & la Maison d'Orange.

Je l'ai fait savoir à Mrs. les Ambassadeurs de Hollande, afin qu'ils prissent leurs mésures.

M. de Rutrefort, Gouverneur de Dunkerque, est arrivé hier à Londres; il a dit au Roi d'Angleterre, que les travaux, qu'on avoit commencez sur la Colme, ont cessé, & que les Espagnols lui ont dit sur la plainte qu'il en faite, que c'étoit les paysans qui travailloient sans ordre, & qu'on leur défendroit de continuer.

Il est arrivé à Grenwich depuis trois jours

jours des Ambassadeurs Extraordinaires de Vénise, qui viennent à Londrès samedi; & pour cela le Roi d'Angleterre leur envoie ses carrosses, & au même tems tous les Ambassadeurs suivant la coûtume y doivent envoyer les leurs; cette cérémonie à venir obligea M. l'Ambassadeur d'Espagne de prendre son tems le 26. que je lui envoyai le Sieur Batailler lui donner part de l'Audience que je devois avoir le lendemain, d'entrer avec lui en un long raisonnement des précautions qu'il desiroit prendre pour aller au devant de toutes les brouilléries, qui pouvoient naître entre les Ambassadeurs des deux Couronnes, troubler la bonne union & intelligence, dans laquelle ils devoient vivre pour l'intérêt de leurs Maîtres; & après s'être travaillé à justifier cette bonne intention par des circonstances de fort petite considération, & m'avoir fait valoir la civilité qu'il prétendoit me rendre, en laissant dans notre Audience passer ses carrosses après le dernier des miens, au lieu de les faire marcher immediatement après le carrosse du corps, il vint à s'expliquer de

ce

ce qu'il croyoit que nous devons faire tous deux dans l'Entrée des Ambassadeurs de Vénise, & en m'exaggérant à sa maniére les précautions qui avoient été prises à Saint Jean de Luz par feu M. le Cardinal, pour partager la terre, l'eau, le Soleil, & généralement toutes choses également, (ce sont ses termes) il voulut rendre, par cet exemple, le Sieur Batailler & moi par son rapport persuadez, qu'il n'y avoit nul doute, que dans l'occasion, qui se présentoit, nous ne dussions nous abstenir d'envoyer l'un & l'autre nos carrosses, pour éviter les prééminences de l'un des deux Rois, & soûtint ce discours de l'exemple de M. le Comte de Soissons, qui à l'Entrée des Ambassadeurs de Mrs. les Etats étoit convenu avec lui de la même chose. Il chargea le Sieur Batailler de me faire cette proposition, & ensuite de lui faire raport de mes sentimens : ce qu'il a fait aujourd'hui en ce sens, que je n'avois pas moins à cœur que lui l'entretien de la bonne intelligence entre les deux Couronnes, & que c'étoit la prémiére chose qui m'étoit recommandée par mes ordres,

ordres; que je cherchois, pour y obéir, à éviter tous les obstacles qui la pouvoient troubler; mais que je n'avois pas crû qu'il me pût faire une contestation sur la prééminence en l'occasion présente; que mes ordres étoient si exprès de la maintenir en faveur de V. M. que même je ne pouvois écouter aucun tempérament là-dessus, & qu'après l'exemple, qui en établissoit le droit dans tous les Siécles, je ne recevois aucunes raisons au contraire; que l'exemple de M. le Comte de Soissons ne m'étoit pas connû; que depuis j'avois reçû mes ordres, & qu'ainsi j'étois obligé de m'y conformer, quand même cet exemple seroit véritable. L'affaire en est demeurée là, & j'estime qu'après l'honneur que m'a fait V. M. de me confier ses intérêts, je ne puis mieux lui marquer mon zéle & ma fidélité, qu'en les portant hautement dans la prémiére occasion que j'ai de faire voir dans mon ministére à toute l'Europe les avantages qui vous sont dûs pardessus tous les Rois de la Chrêtienté: ce sera samedi que se decidera ce différend; je fais mes préparatifs pour cela,

cont-

comme l'Ambaſſadeur d'Eſpagne fait les ſiennes, & j'eſpére que je ne commettrai votre Majeſté à aucun événement fâcheux. Je ſuis, &c.

Diſcours tenu au Roi d'Angleterre par M. le Comte d'Eſtrades dans ſa prémiére Audience du 27. Juillet 1661.

SIRE,

L'Alliance que les Rois, péres du Roi mon Maître, ont eue de tout tems avec les Rois de la grand' Bretagne prédéceſſeurs de V. M. a été toûjours accompagnée d'une amitié auſſi ſincére qu'elle le peut être parmi les hommes.

Le voiſinage de leurs Etats, puiſſans par leur étendue & leur abondance, a établi entre leurs Peuples une néceſſité de bonne correſpondance, qui a toûjours fait leur intérêt de leur union; & cette union n'a jamais été troublée ſans une perte très conſidérable à tous les deux.

La prudence des Rois, qui les ont gouvernés succeſſivement, a employé tous ſes ſoins pour les maintenir, mais ſouvent le Ciel a pris plaiſir de la confondre par des accidens, qui troublent d'ordinaire toutes les Nations de la terre, & qui font la haine de l'amitié, & la guerre de la paix du monde la mieux affermie.

Nous n'avons point vû de notre tems arriver entre ces deux Etats aucun de ces changemens, qui ont parû ſi fréquens aux Siécles paſſez; & ſi c'eſt un coup du Ciel, qui n'a pas permis que le Roi mon Maître ſe joignit comme un Ennemi étranger à cette foule d'Ennemis domeſtiques, qui s'étoient élevés contre V. M. je puis dire, Sire, que c'eſt encore un effet de cette ſainte Alliance renouvellée à ſon hûreux avénement à la Couronne, & une ſuite de cette amitié ſincére, qu'il garde à tous ſes Alliez.

C'eſt par elle, qu'il a vû avec deplaiſir toutes les revolutions malhûreuſes arrivées dans vos Etats; que depuis il a ſenti de la joie pour tous vos bons ſuccès; qu' aujourd'hui il écoute avec ad-

admiration les bruits que la renommée répand dedans le Monde de tant de Royales vertus, qui éclatent dans la conduite de V. M. qu'il souhaite que la Princesse, dont elle a fait choix, lui donne bien-tôt des Successeurs dignes d'un si grand Roi; & enfin, Sire, c'est par ce principe d'amitié sincére établie depuis tant de Siécles entre ces deux Etats, que le Roi mon Maître a cherché à la renouer par l'hûreux mariage de Monsieur avec la Princesse d'Angleterre sœur de V. M.

La maniére obligeante, avec laquelle V. M. y a répondu, & les marques de bonne correspondance & union en toutes choses, qu'elle lui a fait donner par son Ambassadeur, lui font espérer que cette amitié sera reciproque de la part de V. M. qu'elle passera de vos personnes Royales en celles de vos Peuples, pour le bien & pour le repos commun. Et comme le Roi mon Maître ne desire rien avec plus de passion que d'entretenir une bonne intelligence, il m'a envoyé à cette fin vers V. M. en qualité de son Ambassadeur, pour lui en donner toutes les assûran-

ces, & pour m'employer près d'elle à divertir tous les obstacles qui pourroient la troubler : c'est à quoi, Sire, je m'employerai avec toute l'exactitude & tous les soins que mérite un ouvrage si nécessaire à l'utilité & au repos de tant de Peuples.

Lettre du Roi à M. le Comte d'Estrades. De Fontainebleau le 5. Août 1661.

MOnsieur d'Estrades, j'ai résolu de répondre moi-même à toutes les lettres que j'ai chargé mes Ambassadeurs de m'écrire sous la couverture de M. de Lionne, lorsqu'ils auront à m'informer de quelque chose, dont l'importance requerra un plus grand sujet; & pour commencer de tenir cet ordre avec vous, je vous dirai touchant vos dépêches des 25. & 28. du mois passé, premiérement en général, qu'elles m'ont donné lieu de reconnoître combien il importe de faire un bon choix pour les Emplois de dehors, puisqu'il est certain qu'une personne, qui n'au-

roit

roit pas eu votre capacité & votre adresse, n'auroit pû me rien écrire d'approchant de ce que vous avés fait, ni me donner les lumiéres, que je vois bien que j'aurai de vous, pour prendre en toutes occasions, les résolutions qui seront le plus de mon service.

La confidence, que vous a faite le Roi mon frére du dessein qu'il a de faire rétablir le Prince son neveu dans ses Charges, & des moyens par lesquels il prétend fermer la bouche à l'Avocat Général de Hollande, qui y est le plus contraire, m'a parû une maniére de négocier fort adroite pour m'engager dans une affaire, où il ne me semble pas que je doive entrer si avant; car outre que dans la disposition où se trouvent présentement Mrs. les Etats, rien ne les peut choquer davantage qu'un pareil dessein, parce qu'ils voyent aussi-bien que le Roi d'Angleterre la fin qu'il se propose en cela, qui est de les rendre plus dépendans de lui; à quoi sans doute il les trouvera bien contraires. Je considére d'ailleurs, que ne pouvant m'assûrer du Roi d'Angleterre, ni de Madame la Princesse Douairiére

d'Orange, ni de M. l'Electeur de Brandebourg, je serois un méchant personnage dans cette affaire ; je dis même quand elle réüssiroit, parce que j'aurois desobligé les Etats de Hollande, pour accroître l'autorité d'Angleterre dans leur Etat, ce qui ne me convient pas ; & n'aurois pas gagné pour cela M. le Prince d'Orange, qui croiroit en avoir la principale obligation à son oncle ; ainsi je juge qu'en ce point ci il faut se contenter de donner de bonnes paroles au Roi d'Angleterre, lui témoigner que je souhaite tous les avantages de la Maison d'Orange, tant pour l'affection que j'ai pour le Prince, que par l'intérêt que prend mon dit frére : mais s'il me presse de passer au delà, & de me declarer par des offices publics de mon Ambassadeur à la Haye, j'aurai un bon prétexte de m'en défendre sur les attachemens de M. l'Electeur de Brandebourg & de Madame la Princesse Douairiére d'Orange, qui m'empêchent de pouvoir m'assûrer de leur affection.

J'ai vû ce que vous me marquez touchant le Fort de Link, & il peut être bien

bien utile dans la ſuite, que vous ayés découvert le deſſein qu'ont les Anglois de s'en emparer avec des bombes; je ſai quel effet elles ſont capables de faire, ſur-tout dans un petit lieu; car j'en ai vû jetter à Dunkerque, où elles faiſoient un grand fracas; cependant j'ai fort approuvé la penſée, qui vous eſt venue dans l'eſprit, de faire un échange de ce poſte-là avec celui d'Hermuin; & ſi Fuenſaldagne ne ſe fut pas trouvé conſidérablement malade, je lui en aurois fait faire la propoſition; mais afin qu'il n'y ſoit pas perdu de tems, j'en ai écrit à l'Archévêque d'Embrun mon Ambaſſadeur à Madrid, d'où auſſi bien il auroit fallu, que le dit Comte eût attendu les ordres: je lui ai même donné là-deſſus un avis, qui eſt, que ſachant par les rélations, qui m'ont ſouvent été faites de la maniére d'agir de Dom Louis de Haro, & qu'il eſt toûjours en garde ſur toutes les ouvertures qu'on lui fait, quelques avantageuſes qu'elles puiſſent être pour ſon Maître, comme ſi on avoit deſſein de le ſurprendre; il ſe contente de lui en faire la propoſition, ſans attendre la

 trop

trop appuyer à force de raisons, le laissant déliberer à loisir, étant sans doute la meilleure voie pour faire réussir la chose. Cependant il a été bien à propos, que pour mettre en considération aux Anglois de ne rien entreprendre sur Link, vous ayés déclaré au Chancélier Heyde, que la moitié du Fort & les fossez étoient de la Chatellenie de Bourbourg qui m'appartient; & que les Commissaires, nommez de part & d'autre pour l'exécution de la Paix, travailloient à ajuster cette affaire: cela me donnera peut-être le tems de voir ce qui pourra réussir en Espagne du dit échange.

J'avois toûjours eu le soupçon, que vous me confirmez par votre lettre, que le véritable sujet de l'envoi de la prémiére flotte partie de Londres n'étoit pas le dessein d'Alger, mais bien plûtôt pour aller à la rencontre de celle qui vient des Indes.

J'ai entre mes mains le Traité qui a été fait entre l'Angleterre & le Dannemark, qui n'est que d'une Alliance défensive entre les deux Etats; mais ce que vous me mandés m'obligera à le revoir,

revoir, pour reconnoître s'il y a quelque chose de plus particulier, où j'aie quelque intérêt; sur quoi, si cela se trouve, je vous manderai ce que vous aurés à faire.

A l'égard de la Suede, je n'ai pas oui dire, qu'il y ait eu aucun nouveau Traité de liaison & d'union entr'eux, au contraire il me semble que toutes les mésures des Suedois étoient plûtôt prises avec le feu Protecteur, & telles, que le Roi d'Angleterre doit être plûtôt mal satisfait d'eux qu' autrement.

Vous devés juger vous-même, qu'il ne m'est pas desavantageux que le Roi d'Angleterre ne soit pas tellement satisfait des Hollandois, que je dûsse craindre que ces deux Puissances, qui sont aujourd'hui les plus considérables sur la mer, puissent prendre ensemble de fort étroites liaisons; cependant vous ne pouvez parler avec plus de force que vous avés fait aux Ambassadeurs de Mrs. les Etats.

J'ai été bien aise d'avoir été informé, aussi particuliérement que je le suis par votre lettre, de l'état présent des revenus du Roi d'Angleterre, & de celui des

dépenſes, auſquelles il eſt indiſpenſablement obligé: par le compte que vous m'en rendez, il me paroît, qu'il n'eſt pas en ſi bon état qu'on le croit, puiſque ſans une reſſource extraordinaire, il ſera toûjours en arriére de deux millions toutes les années; ce qui non ſeulement lui fera conſidérer davantage ſes Amis, mais lui ôtera auſſi le moyen de ſonger à entreprendre de grandes choſes, comme d'ailleurs il ſeroit en état de les tenter, ſe trouvant aujourd'hui une flotte de cent ſoixante vaiſſeaux, que ſes malheurs paſſez lui ont valu, par le ſoin que le Protecteur a pris, dans le tems de ſon autorité, d'augmenter les forces de mer bien au delà de ce que l'avoient jamais pû faire les Rois d'Angleterre.

Continués de m'informer, auſſi exactement que vous avés commencé de faire, de tout ce que vous jugerez mériter de venir à ma connoiſſance. J'ai commandé à de Lionne de vous écrire ſur une circonſtance qui m'a fait un peu de peine.

Cependant je ne veux pas finir ſans vous témoigner que j'ai une entiére ſatis-

ſatisfaction de votre conduite, & que je m'en promets beaucoup davantage dans la ſuite pour le bien de mes affaires. Priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde. Ecrit à, &c.

Signé LOUIS.

Au Roi.

De Chelſey, le 1. Août 1661.

SIRE,

LE parti, que le Roi d'Angleterre a pris de donner toute l'autorité de la tutéle du jeune Prince d'Orange à la Princeſſe d'Orange Douairiére & à l'Electeur de Brandebourg, donne un tel ombrage à la Province de Hollande, qu'il y a à craindre qu'il n'y ait bien des difficultez à la concluſion d'un Traité entre la Hollande & l'Angleterre; le Roi s'eſt un peu trop declaré ennemi de l'Avocat Général de Wit, & c'eſt à préſent un Parti, qui deviendra avec le tems comme celui de Barnavel.

Il y a aſſûrément beaucoup de choſes

à préparer & à ménager dans ce Païs-là pour le service de V. M. pour en tirer de grands avantages : je m'apperçois bien que ces trois Ambassadeurs sont tous amis particuliers de l'Avocat Général, & qu'ils n'agissent que par la cabale d'Amsterdam, qui est la plus puissante de la Hollande.

En deux conférences, que nous avons eues, j'ai bien pénétré, qu'ils eussent desiré que je fusse entré dans les sentimens qu'ils m'ont assez expliqués, qui sont de se lier étroitement avec V. M. d'avoir pour Amis les siens, & si dans leur voisinage il y en avoit quelqu'un qui ne l'eût pas toûjours été, que ce seroit assez de leur faire connoître les intentions de V. M. pour les porter à tout ce qu'elle desireroit. Je leur répondis en termes généraux, que V. M. seroit très aise de les voir dans ces bons sentimens, & qu'elle employeroit toûjours tout ce qui dépendroit d'elle, pour que ses Amis fussent les leurs.

J'ai crû ne devoir pas entrer plus avant avec eux sur ce discours, parce que connoissant que ce Parti veut se

fon-

fortifier par V. M. contre celui du Roi d'Angleterre, & que les Amis, dont ils m'ont voulu parler, sont le Duc de Neubourg, pour s'en servir en cas de besoin à tenir tête à l'Electeur de Brandebourg sur les différends qu'ils ont ensemble; j'ai estimé ne me devoir pas engager davantage sans savoir les intentions de V. M.

M. le Prince Maurice & le Sieur Veyman son Collégue m'ont témoigné souhaiter fort, que M. l'Electeur de Brandebourg s'attachât à la France; & que pourvû qu'on l'aidât à entretenir ses troupes ainsi que l'Empereur faisoit, il y auroit moyen de le dégager. Je lui répondis, que V. M. étoit en état de ne rechercher personne, & encore moins de donner de l'argent pour s'attacher à elle, mais que ceux qui desiroient avoir son amitié, & sa protection, l'obtenoient avec sûreté & sincérité, lorsqu'ils la demandoient sans intérêt; qu'on le pouvoit juger par ce qu'elle avoit fait pour M. le Duc de Neubourg dans la restitution de Juliers, à quoi il n'y avoit pas d'apparence de réussir, à moins d'en avoir

usé avec la fermeté que V. M. fit sur cette affaire dans le Traité de Paix.

Quant aux affaires de Portugal, il me paroît que la plus grande part du Conseil du Roi d'Angleterre est gagnée par la cabale d'Espagne pour entendre à une tréve; le Chancélier m'a demandé mon avis sur cette proposition; j'ai estimé devoir lui dire, que je la trouvois très desavantageuse pour le Portugal & pour les intérêts & desseins du Roi d'Angleterre; le Roi d'Espagne, dans la foiblesse où il est, n'aiant qu'à gagner du tems pour remettre ses troupes, amasser de l'argent, faire cesser les mécontentemens, qui sont dans ses Etats, tant à Naples qu'ailleurs, semer des cabales & des divisions dans le Portugal, & en former en Angleterre contre le Roi, pour lui donner des affaires; au lieu que s'il entreprend avec vigueur dans cette conjonĉture de soûtenir le Portugal, & de porter ses conquêtes dans les Indes, il reduira les Espagnols à ne se pouvoir remettre des pertes qu'ils feront, & même à ne se rétablir jamais de celles qu'ils ont faites par la longue guerre, qu'ils ont eue contre votre Majesté. A-

Après avoir allégué ces raisons au Chancélier, il me répondit que je parlois fort bien, que l'intention du Roi son Maître seroit bien de prendre ce parti, s'il ne lui étoit impossible faute d'argent, mais que si V. M. le vouloit assister par an de quelque somme considérable, il entreprendroit cette guerre ; qu'il estimoit aussi avantageux pour V. M. que le Portugal fut conservé, comme pour le Roi d'Angleterre.

Je lui repliquai, que V. M. ne m'aiant donné aucun ordre d'entendre ni de répondre sur telles propositions, je ne pouvois parler sur ce discours que de moi-même, & lui dire que je ne trouvois pas d'égalité d'intérêts entre V. M. & le Roi d'Angleterre pour la conservation du Portugal, parce qu'il ne pouvoit jamais être à V. M. & qu'au contraire il est comme assûré, qu'avec le tems le Portugal sera joint au Royaume d'Angleterre.

Que je ne croyois pas, que V. M. fut en état de fournir aucune somme d'argent pour ce dessein ; que la longue guerre, qu'elle avoit eue depuis

tant d'années, avoit épuisé ses Finances; qu'elle les vouloit remettre, & pour cela diminuer les dépenses, plûtôt que les augmenter.

Il me répondit, il faut donc que contre mon gré je consente à la Tréve que les Espagnols proposent, & que je conçois par les raisons que vous alléguez nous être fort préjudiciable. Je lui dis, que je croyois, qu'il étoit de sa prudence de faire semblant d'en écouter les propositions, d'en differer les réponses sur divers prétextes autant qu'il pourra, & cependant d'essayer de disposer le Parlement à donner quelque secours extraordinaire au Roi d'Angleterre pour un si grand dessein.

Le Chancélier me pria très instamment, que cette conversation fut secrette, ne desirant pas que M. le Comte de Saint Alban la sût.

J'ai sû qu'il n'y a nul Traité entre la Suéde & l'Angleterre, & qu'il n'y a eu que des complimens de civilité, mais qu'avec le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg il y a une étroite alliance & grande union d'intérêt.

Com-

Comme le Roi d'Angleterre s'en va à la fin d'Août au Progrès, & qu'il sera deux mois absent de Londres, & M. le Chancélier aussi, je supplie V. M. d'agréer, que je me serve de la permission qu'elle m'a donnée d'aller demeurer ce tems-là à Gravelines, pour y exécuter les choses qui sont nécessaires à son service & au bien du Gouvernement.

Après avoir envoyé ma Dépéche de l'ordinaire dernier, je reçûs à dix heures du soir une lettre de M. l'Ambassadeur d'Espagne, que j'envoie à M. de Brienne avec la copie de celle que j'y répondis; & le lendemain je lui envoyai le Sieur Batailler, comme je lui promettois par ma lettre: & parce que je lui devois une visite de civilité, je fus la lui rendre l'après-diné, & pris occasion de lui confirmer, que j'étois en résolution de faire marcher le lendemain mes carrosses devant les siens dans la Cérémonie de l'Entrée de Mrs. les Ambassadeurs de Vénise; & je voulus encore lui rendre les raisons que j'en avois, pour lui faire mieux comprendre, que je n'agissois point dans

dans l'occasion présente par aucun esprit d'aigreur ni de pointille, qui pût altérer notre bonne intelligence, mais par la seule obligation où j'étois de satisfaire à mon devoir, en conservant les droits de prééminence dûs à V. M. & établis par tant d'exemples en cette Cour, mais plus authentiquement à Rome & à Vénise, où les Ambassadeurs de S. M. Catholique n'assistent jamais aux cérémonies où se trouvent ceux de V. M. pour éviter de marcher après eux; ce qui étoit un exemple pour lui à suivre dans cette rencontre.

Il n'eût à me répondre que par les exemples de M. le Comte de Soissons, & de M. de Thou; au prémier je répondis, que la raison, pour laquelle M. le Comte de Soissons n'avoit pas envoyé ses carrosses à l'Entrée des Ambassadeurs de Mrs. les Etats, ne venoit pas d'aucune convention qui eût été arrêtée avec lui, mais de ce que se trouvant chargé de visites & pressé de s'en retourner, il n'en eût pas le tems, & ce fut l'excuse qu'il prit auprès de ces Ambassadeurs, lorsqu'il leur en envoya faire compliment, dont même

ils

ils demeuroient d'accord à présent.

Pour ce qui étoit de M. de Thou, que Mrs. les Etats, pour empêcher le desordre qui pouvoit arriver d'une pareille contestation, étoient intervenus & avoient prié tous les Ambassadeurs de ne pas envoyer leurs carrosses; ce qui ne se trouvoit pas dans la rencontre présente. Mais que quand ces deux exemples seroient formels, mes ordres aiant été expédiez depuis, il falloit que je m'y conformasse.

Il me témoigna, que puisque j'étois dans cette résolution, il la prenoit toute semblable en cas que Mrs. les Ambassadeurs de Vénise lui envoyassent notifier leur arrivée, ce qu'ils n'avoient pas encore fait: & parce que je n'avois eu non plus que lui aucune visite de leur part, & qu'il est constant qu'en ce cas il n'est pas de la bienséance d'envoyer rendre aucun honneur, nous convinmes, pour nous éclaircir de leur intention, d'envoyer chercher sur l'heure le Resident, qui nous assûra que Mrs. les Ambassadeurs n'envoyeroient point faire de notification ni pour leur Entrée, ni pour leur Audien-

dience, & qu'en cela ils vouloient se conformer à l'exemple de M. le Comte de Soissons & de M. le Prince de Ligne, qui étoient Ambassadeurs extraordinaires comme eux. Là-dessus nous convinmes de n'envoyer ni l'un ni l'autre; & m'étant même éclairci ensuite avec les Ambassadeurs de Mrs. les Etats, je trouvai qu'il ne leur avoit été faite aucune notification non plus qu'à nous.

Je ne deciderai pas à V. M. si l'Ambassadeur d'Espagne cherchant tous les moyens pour éviter une concurrence, qui sans doute lui devoit être périlleuse par les grands préparatifs qu'il pouvoit savoir que j'avois faits, a obligé Mrs. les Ambassadeurs de Vénise d'en user ainsi par l'entremise de leur Resident, qui est son ami particulier, & que je sai qui dina ce jour-là chez lui; ou si la vanité de suivre l'exemple de M. le Comte de Soissons & de M. le Prince de Ligne ne leur a point fait prendre ce parti.

Le lendemain à midi le Roi d'Angleterre m'envoya un Gentilhomme, Officier de sa Maison, me prier de sa

part

part de n'envoyer point mes carrosses ni à l'Entrée ni à l'Audience de Mrs. les Ambassadeurs de Vénise, me disant que la même priére se devoit faire à tous les Ambassadeurs. J'ai sû que le grand nombre des gens armés, qui avoient des deux Partis leur rendez-vous dans les cours & places de Witehal, pour aider nos carrosses à prendre leur rang immédiatement après ceux du Roi, lui avoit fait appréhender une affaire, qui eût eu de la suite dans le Peuple ; & que même pour prévenir les desordres, qui arrivent de ces contestations, il s'étoit porté à en user ainsi après l'exemple qu'il avoit vû pratiquer à la Haye par Mrs. les Etats à son occasion.

Je supplie très-humblement V. M. de me faire savoir si elle approuve la conduite que j'ai gardée en cela, afin que dans les occasions qui se présenteront de cette nature, & que j'attens chaque jour par l'arrivée de Dannemarck, de Suede, de Génes, & de l'Empereur, j'y ajoûte ou diminue ce que V. M. jugera à propos pour le bien de son service & pour sa plus grande gloire.

Dans

Dans les Audiences publiques, que que j'ai eues de M. le Duc d'Yorck & du Chancélier, je pris mon tems de leur parler en particulier des droits de prééminence de V. M. pardessus le Roi d'Espagne, & de l'injuste prétention de son Ambassadeur dans l'occasion présente ; que ces avantages lui avoient été conservés plus exactement dans cette Cour que dans pas une autre, où V. M. avoit des Ambassadeurs ; & qu'ainsi je ne voulois point leur alléguer l'usage de Rome & de Vénise, où le Pape & la République avoient employé jusqu'à leurs Gardes pour empêcher qu'elle ne fût troublée dans ses droits par les Espagnols, qui par là avoient été obligés de ne se trouver jamais aux cérémonies ; que j'espérois que le Roi d'Angleterre, demeurant dans les mêmes sentimens de ses Prédécesseurs, ne me refuseroit pas les mêmes secours si j'en avois besoin.

Ils me répondirent tous deux en termes fort généraux, & de telle maniére qu'après avoir vû depuis intervenir le Roi, je comprens bien que dans de pareilles rencontres il interviendra toûjours,

jours, principalement pour l'intérêt qu'il a d'éviter un desordre, qui pourroit causer de la sédition dans Londres.

Dans la contestation présente si nous en étions venus aux mains, je croi que l'affaire se fût terminée à mon avantage, parce qu'aiant prévû que d'ordinaire dans les commencemens ces concurrences arrivent, j'ai amené avec moi nombre d'Officiers de mon regiment d'Infantérie & de la compagnie de Cavalérie de mon fils, & quelques-uns de la Garnison de Gravelines. J'ai rassemblé ici tout ce que les Colonels Rudhrefort, Dillon, Napere, & Mousqueri, ont eu d'amis, & avec ce que je prenois de ma maison je me voyois assûrément en état de repousser tout l'effort de l'Ambassadeur d'Espagne. Mais, Sire, je considére que ces Colonels, qui hûreusement se sont rencontrez en cette Cour, n'y seront pas toûjours, que le Roi d'Espagne aussibien que V. M. a nombre de Colonels Irlandois attachez à son service; que toute cette Nation lui est particuliérement devouée; qu'il a beaucoup de credit

credit sur tous les Catholiques des trois Royaumes, & que Batteville n'épargne ni argent, ni promesse pour engager tout le monde; qu'il reçoit pour cela de grandes pensions du Roi son Maître; & qu'ainsi il pourroit arriver qu'après avoir eu l'avantage une fois, l'Ambassadeur d'Espagne pourroit bien l'emporter une autre.

V. M. fera là-dessus telles reflexions qu'elle jugera à propos, & me donnera tels ordres qu'il lui plaira, je les exécuterai très ponctuellement. Je suis, &c.

Au Roi.

De Chelsey, le 4. Août 1661.

SIRE,

LE Roi d'Angleterre m'a envoyé chercher pour me dire les propositions qu'il a fait faire à V. M. par M. le Comte de Saint Alban, lesquelles ne sont que générales, mais que desirant venir à des propositions particuliéres, & qui soient seulement entre V. M. & lui,

sans

ſans que le dit Comte de Saint Alban en ait connoiſſance, il a bien voulu me dire que prenant la derniére confiance en moi, il vouloit me remettre tous ſes intérêts entre les mains, pour que V. M. en decidât, & lui donnât ſes conſeils ſur ſa conduite, ne voulant rien entreprendre que par ſa participation.

Sa penſée & celle de M. le Chancélier ſont, qu'il faut le dernier ſecret pour faire réuſſir cette affaire, à cauſe de la grande cabale, que les Eſpagnols ont dans ſa Maiſon & dans le Parlement; & que pour ôter tout ſoupçon d'un Traité, ſous prétexte d'aller à Gravelines j'aille trouver V. M. avec les dites Propoſitions, dont la ſubſtance eſt.

Savoir, ſi on ne donnera pas ſecours, pour le bien & l'avantage des deux Couronnes, au Portugal, & empêcher qu'il ne tombe entre les mains des Eſpagnols.

Les moyens qu'on prendra pour cela, & ſi pour cet effet V. M. donnera quelque ſomme d'argent conſidérable.

Ou bien en cas que ce que deſſus ne

se puisse faire, si le Roi d'Angleterre acceptera la médiation que les Espagnols lui offrent pour faire une Tréve.

Je lui ai répondu, que pour aller trouver V. M. avec des Propositions, je ne le pouvois faire sans ses ordres & sa permission : mais que je me chargeois bien de lui mander par un courrier exprès tout ce qu'il me disoit, & qu'après la réponse de V. M. on pourroit prendre des mésures plus justes, & que pour accepter la médiation pour faire la Tréve avec l'Espagne, je n'avois rien à ajoûter aux raisons, que je lui avois aléguées il y a trois jours sur ce sujet ; & que je croyois qu'elle lui seroit aussi préjudiciable qu'au Portugal.

Que cependant j'estimois qu'il étoit de son service de préparer toutes choses, comme si V. M. acceptoit les dites Propositions, pour ne perdre pas de tems, que les Espagnols n'en perdoient point, puisque leur armée étoit entrée dans le Royaume de Portugal ; & que pouvant joindre le 3000. hommes licentiez des Places d'Ecosse aux 4000. hommes qu'il vouloit tirer de Dunkerque, ce seroit un secours si con-

si-

ſidérable, qu'il y avoit lieu d'eſpérer que les deſſeins des Eſpagnols ne réuſſiroient pas ſi facilement qu'ils ont crû.

Si V. M. me donne ordre de me charger des dites Propoſitions, je partirai tout auſſi-tôt en poſte pour me rendre auprès d'elle, & lui rendre par même moyen un compte très exact tant des affaires & des intérêts de cette Cour, que de celle de la Hollande, & des Rois & Princes ſes Alliez, qui ſont du côté du Nord.

Dans les difficultez, que j'ai apportées au Roi d'Angleterre pour ce ſecours d'argent, il m'a dit, que l'Ambaſſadeur de Portugal l'avoit aſſûré, que feu M. le Cardinal avoit promis de la part de V. M. à leur Ambaſſadeur, qui étoit lors en France, qu'elle l'aſſiſteroit d'une ſomme conſidérable pour les aider à ſe maintenir, & que Mr. le Tellier en étoit informé.

Je puis aſſûrer V. M. que le Roi d'Angleterre eſt abſolument porté au deſſein des Indes & du Portugal, & qu'il n'a plus aucune penſée ſur les Places de la Flandre, comme il m'avoit parû au commencement. Je ſuis, &c.

Lettre du Roi à M. le Comte d'Eſtrades. De Fontainebleau, le 13. Août 1661.

MOnſieur d'Eſtrades, j'ai reçû vos deux lettres des prémier & 4. du courant; j'avoue qu'après ce que vous m'avez mandé par vos précedentes, ſur le ſujet des Ambaſſadeurs Extraordinaires de Véniſe dans Londres, & ſur les préparatifs que vous faiſiés pour maintenir en cette rencontre-là les prérogatives dûes à ma Couronne par-deſſus toutes les autres, il ne m'avoit pû tomber dans l'eſprit, que cette affaire-là ſe dût paſſer & finir comme j'aprens qu'elle a fait. Je ne vous celerai pas, que j'ai été fort touché de deux choſes: l'une, que le Roi mon frére ſe ſoit mêlé dans cette affaire ſans néceſſité, & aſſez deſobligeamment, puiſqu'il ſemble avoir voulu decider une entiére égalité entre moi & mon frére le Roi d'Eſpagne, quoiqu'il ne pût ignorer par combien de raiſons la préémi-

minence m'appartient, & que j'en ſuis de tout tems en poſſeſſion en tous lieux : l'autre, que vous ayez deferé à ce qu'il vous a envoyé dire, n'aiant même été qu'une priére de ſa part, de n'envoyer pas vos carroſſes, vû que quand même ç'auroit été un ordre exprès, comme il lui eſt libre de les donner tels qu'il veut dans ſes Etats, vous auriez dû lui répondre, que vous n'en receviez que de moi; & s'il eût après cela réſolu d'uſer de violence, le parti que vous aviez à prendre étoit de vous retirer de ſa Cour, attendant ma volonté ſur ce qui ſe ſeroit paſſé. Je n'ai pas procedé de la même maniére quand l'Ambaſſadeur de Suede a fait ſon Entrée dans ma Cour, aiant pris ſoin qu'il n'en fit ſavoir le jour ni l'heure aux autres Ambaſſadeurs, & par ce moyen j'ai évité, ſans que perſonne ait eu ſujet de ſe plaindre, les embarras qui euſſent pû naitre entr'eux. Vous voyés donc bien que j'ai grande raiſon de dire, que le Roi mon frére eſt entré là-dedans ſans aucune néceſſité, puiſqu'il ne vouloit pas me faire rendre ce qui m'eſt dû, quoique dans une conjoncture, où les Eſpagnols ne

doivent pas avoir grand credit auprès de lui ; il pouvoit au moins pratiquer le même expédient, dont je me suis servi, faisant auprès des Ambassadeurs de Vénise, qu'ils ne notifiassent pas leur arrivée à aucun Ministre Etranger. Je ne desire pas que vous en fassiés présentement aucune plainte formelle, mais bien que vous vous mettiez en état de reparer à la prémiére occasion le préjudice, qu'on m'a voulu faire en celle-ci ; sur quoi j'aurai le loisir de vous faire savoir plus particuliérement mes intentions.

Si les Hollandois veulent se servir du Duc de Neubourg, pour en cas de besoin tenir tête à M. l'Electeur de Brandebourg, qui ne vit pas bien avec eux, il seroit nécessaire qu'ils commençassent par un traitement plus favorable au dit Duc en ses intérêts de sa Terre de Ravestein, suivant les instances que je leur en ai souvent faites, & que jusqu'ici ils n'ont nullement considerées. Cependant je vous dirai qu'il est bon pour moi, que les affaires prennent ce train-là, tant pour les engagemens où se trouve présentement l'Electeur de Brande-

de-

debourg, qu'afin que je ſois toûjours plus aſſûré, que la puiſſance d'Angleterre & celle des Hollandois ne puiſſe pas ſe réunir facilement ; comme il y a peu d'apparence de le devoir craindre, tant qu'il naîtra entr'eux de pareils ombrages & jalouſies : il faut ſeulement que je m'y conduiſe en ſorte, que le Roi d'Angleterre n'ait pas ſujet de ſe plaindre que je traverſe ſes deſſeins & ſes intérêts.

J'ai fort conſidéré tout ce que le Roi d'Angleterre & le Chancélier Heyde vous ont dit, ſur le ſujet des affaires de Portugal & de la Tréve, qu'ils vous ont fait entendre, que les Eſpagnols propoſent : ſur la préſuppoſition, que cette ouverture d'une Tréve fut véritable, ce que vous ne pouviés ſavoir, vous avés fort bien répondu à ce qu'ils vous ont dit ; mais comme par tous les avis, que je reçois de divers endroits du Monde, je ſai quaſi de ſcience certaine, que les Eſpagnols n'ont jamais propoſé cette Tréve, qui donneroit lieu à la concluſion paiſible du mariage de l'Infante de Portugal, & qu'au contraire toutes leurs viſées juſqu'ici &

leurs actions ont tendu à faire appréhender en Angleterre, que cette alliance ne se pût achever sans une déclaration de guerre entre leurs Couronnes; & comme d'ailleurs l'Espagne tomberoit dans le dernier décreditement & perte de réputation, si après avoir conclû la Paix avec moi, elle ne laissoit le Portugal en plein repos.

Pour commencer sur les trois Propositions qu'on a voulu vous charger, ou, pour mieux dire, les trois questions qu'on me fait; dont la prémiére est de savoir, si on ne doit pas, pour le bien & avantage des deux Couronnes, faire tous les efforts possibles pour conserver le Portugal, & empêcher qu'il ne tombe entre les mains des Espagnols; la seconde, les moyens qu'on prendra pour cela, & si pour cet effet je donnerai quelque somme d'argent considérable; la troisiême, en cas que ce que dessus ne se puisse faire, si on acceptera la médiation, que les Espagnols offrent pour une Tréve.

Je vous dirai pour la prémiére, qu'autre chose est mon intérêt que je connois fort bien, & peut être mon de-

desir, & autre chose s'en expliquer, & y agir aiant les mains liées par un Traité, que mon honneur ni ma foi ne me permettent pas de violer en rien; & si j'en usois autrement, le Roi d'Angleterre lui-même n'auroit pas grand sujet de s'assûrer en ce que je lui pourrois promettre aujourd'hui. Quand donc on parle de faire tous les efforts possibles en commun pour conserver le Portugal, & que le Roi d'Angleterre prétend mettre sur moi une partie du poids, dont il s'est chargé en resolvant son mariage, duquel il tire d'ailleurs des avantages indicibles, & qui lui sont particuliers, sans que j'y participe, nous voyés bien que la chose n'est juste ni honnête à mon égard, & que par conséquent je ne dois ni ne puis y entendre.

La seconde question se resout pai la réponse à la prémiére. Et pour la troisiême, qui regarde la Tréve, il faut que vous demeuriez aux termes de ce que vous leur avés déja fort prudemment représenté sur cette matiére; & si on vous replique comme a fait le Chancélier Heyde, que ne pouvant de

leurs seules forces soûtenir le Portugal, ils seront obligés d'accepter l'ouverture d'une Tréve, vous témoignerés de ma part y acquiescer comme à un mal nécessaire, qui doit arriver au Portugal & à eux, dont j'aurai grand déplaisir, mais que je ne saurois empêcher ni prévenir par les voies qu'ils le desirent.

J'ai été bien aise d'apprendre par la dépéche, que m'a lûe le Sieur de Brienne, que vous eussiés ajusté les Articles contenus dans vos Instructions touchant les Iroquois, que les Anglois assistent contre mes Sujets, & pour le Commissaire, que j'ai droit d'envoyer à Dunkerque pour la création des Magistrats.

Mais comme je vois que l'on trouble les François dans le fait de la Pêche, que le feu Protecteur leur avoit laissé libre, ce qui est une atteinte au Traité, que signa avec lui le feu Sieur de Bordeaux, laquelle je n'avois pas voulu commencer le prémier, j'ai crû que le Roi mon frére ne l'exécutant pas en un point si important, je ne devois pas être plus retenu sur un autre point du même Traité, qui m'est des-

avan-

avantageux ; & j'ai ce matin ordonné à mon cousin le Duc de Saint Simon, Gouverneur de Blaye, de remettre les choses au prémier état, qu'elles avoient accoûtumé d'être touchant la décharge des canons à Blaye des vaisseaux Anglois qui viennent à Bordeaux, dont j'ai crû vous devoir donner avis, & du motif qui m'y a porté, afin que vous ayez dequoi répondre, & même avec grande justification, s'il vous en est fait quelque plainte à l'avenir.

Cependant pour vous faire voir, que ce qu'on vous a dit touchant la Péche, ne s'accorde pas bien avec la vérité de ce qui s'est de tout tems pratiqué, je vous envoie un mémoire bien exact qui m'a été adressé, certifié des principaux Officiers & habitans de Dieppe, & en même tems un Acte fait par le Duc d'Yorck Amiral d'Angleterre, pour faire rendre de certains filets de pêcheurs, qu'il dit n'avoir accordé que comme par pure grace, dont j'ai grand sujet de me plaindre. Je fis il y a quelque tems mettre les mêmes Piéces entre les mains du Comte de Saint Alban, qui les aiant vûes

déclara d'abord, qu'il les tenoit incontestables, & qu'il ne doutoit point qu'on ne me donnât là dessus toute satisfaction, comme je vous ordonne de la poursuivre.

J'ai jugé comme vous, que ceux de Boulogne ont eu tort d'user de représailles, ce qui ne se devoit que par mon ordre, après m'avoir porté leurs plaintes de la prise de leurs filets, mais puisque la chose est arrivée, & que j'apprens que le vaisseau a été relâché, après que les Boulonnois ont été dedommagés de leur perte, il n'est pas mal que les Anglois ayent connû par là, que nous ne demeurons pas d'accord de leurs prétendus droits au fait de la Pêche.

Ce ne sont pas les Hollandois seuls, qui ont intérêt à ce que le Roi d'Angleterre a commencé d'entreprendre en Afrique à la riviére de Gambia: j'ai donné charge qu'on vous adresse la copie d'une lettre, que le Surintendant de mes Finances a reçûe de Rouen, par laquelle vous verrés que l'on veut troubler mes Sujets dans un trafic, dont ils sont en possession depuis plus de 80. ans; ce qui seroit bien éloigné des protesta-

teſtations que le dit S. Roi me fait continuellement, de vouloir lier avec moi une étroite union : c'eſt pourquoi je ne doute pas qu'on ne m'en faſſe raiſon ſur les prémiéres plaintes que vous en ferez de ma part, comme je vous l'ordonne bien précisément.

Cependant je vous dirai, que je ne tombe point dans votre ſens, que je doive écrire ni au dit Roi, ni en Hollande, pour inviter & preſſer les deux parties de renouveller leur Alliance ; je juge au contraire, qu'il faut laiſſer aller l'affaire comme elle pourra; quand ils vivront en quelque jalouſie, & mal ſatisfaits l'un de l'autre, j'en ſerai d'autant plus conſidérable à tous les deux. Je vois bien que le Roi d'Angleterre s'engageant à ſoûtenir le Portugal, il ne ſeroit pas bien qu'il lui ſurvint des embarras du côté des Hollandois ; mais comme il n'eſt pas à croire qu'ils les commencent, s'ils n'y ſont provoqués par de très grands préjudices qu'on leur veuille faire, à quoi j'eſtime que le Roi d'Angleterre, qui voit ſon intérêt comme nous, ne ſe portera pas. Je juge qu'il importe beaucoup plus que ces

deux Puiſſances, dont la jonction les rendroit formidables ſur mer, ne vivent pas en état de s'unir étroitement, qu'il n'eſt à craindre que je ne reçoive du préjudice, quand ils vivront entr'-eux en quelque petite desunion, qui n'ira pas à une rupture.

Je ne juge pas à propos que vous traitiez par écrit avec le Chancélier Heyde, qui eſt l'expédient que vous avés propoſé, pour éviter la néceſſité d'un Truchement entre vous; on dit beaucoup de choſes de vive voix, qu'on feroit difficulté de mettre ſur le papier; & ſouvent pour faire réuſſir une affaire, vous ſeriez obligé d'employer des raiſons, dont en d'autres occaſions, qu'on n'auroit pû prévoir, on ſe prévaudroit contre nous-mêmes. Priant Dieu, &c.

Ecrit à , &c.

Signé LOUIS.

Au

Au Roi.

De Chelsey, *le* 11. *Août* 1661.

SIRE,

J'Ai appris avec beaucoup de joie par la Dépéche, que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire du 5. de ce mois, qu'elle a été satisfaite du compte que je lui ai rendu de l'état des affaires de ce Païs.

Le Roi d'Angleterre a résolu de donner demain des Commissaires aux Ambassadeurs de Mrs. les Etats, pour traiter de leurs affaires. J'ai sû qu'il doit leur faire une proposition, qui est insérée dans le Traité de Dannemark, qui est, que tous les meubles & pierréries, qui se trouveront en Hollande appartenir à la Couronne d'Angleterre, lui seront rendues, & que tous ceux, qui ont trempé à la mort du feu Roi son pére, & qui seront refugiez en Hollande, seront arrêtez & renvoyez en Angleterre, pour en faire la justice.

Si les Ambaſſadeurs de Hollande acceptent ces conditions, il a deſſein de les demander de même lorſqu'on ſera le Traité avec V. M.

Cette demande n'eſt pas raiſonnable; j'en ai conferé avec Mrs. les Ambaſſadeurs, qui ſont convenus de rompre ſur cet Article, s'il y perſiſte; mais ils conſentent qu'il y ſoit mis, qu'au cas que le Roi d'Angleterre veuille rembourſer le prix qu'on a donné pour les dites pierréries & meubles, qui ont été vendus en Hollande appartenans à la Couronne d'Angleterre, ils feront reſtituer les dites pierréries & meubles. Et pour ce qui eſt des coupables de la mort du Roi, quand ils ſeront demandez, ils s'obligeront de les remettre entre ſes mains.

Mrs. les Ambaſſadeurs de Hollande me communiquent toutes leurs affaires les plus particuliéres. Je ſuis confirmé de plus en plus, que quelque Traité qui ſe faſſe, l'union & l'amitié ne ſera pas trop forte entre la Hollande & l'Angleterre, ce qui ne ſera pas peu avantageux à V. M. & je conçois bien par les conférences, qui j'ai eues avec

eux,

eux, que l'Avocat Général se précautionne autant qu'il peut contre le Roi d'Angleterre, se rendant agréable aux Peuples, & mettant des créatures dans les Magistrats des villes de Hollande. Sans m'ouvrir trop à eux je les ménage, & leur parle en termes, que vivant comme ils doivent avec V. M. ils peuvent s'assûrer de son affection.

D'un autre côté le Roi d'Angleterre m'a commencé deux fois le discours du mauvais traitement, que les Etats, & particuliérement l'Avocat Général, faisoit au jeune Prince, ce qu'il ne pouvoit souffrir; & que quand V. M. & lui voudriez, il seroit facile de les mettre à la raison.

Je lui ai répondu, que le Prince n'aiant qu'onze ans, il ne pouvoit entrer dans les Charges qu'à 16. qu'entre ci & ce tems-là il pourroit ménager son rétablissement avec les Etats, du consentement de toutes les Provinces; & que j'étois assûré, que V. M. emploieroit ses offices avec joie vers eux, quand il seroit en âge. Après deux tentatives sur ce sujet, il changea de discours. Il fait état de partir au com-

commencement de Décembre pour son Progrès, où il demeurera deux mois. Je suis, &c.

Au Roi.

De Chelsey, le 15. *Août* 1661.

SIRE,

APrès avoir bien repassé dans mon esprit toutes les conférences, que j'ai eues avec le Roi d'Angleterre, & considéré les réponses, que V. M. m'a faites par sa Dépéche du 5. de ce mois, j'ai été tellement confirmé & fortifié dans le jugement qu'elle a fait de la maniére d'agir fine du Roi d'Angleterre sur le fait de jeune Prince d'Orange, que m'aiant envoyé chercher hier, je me préparai à entendre ce qu'il avoit à me dire, comme si son dessein étoit de me surprendre; & en effet il commença par me dire, que Mrs. les Ambassadeurs de Hollande n'étoient pas raisonnables, qu'il leur offroit le renouvellement d'Alliance comme les Rois ses

ſes Prédeceſſeurs ; qu'il vouloit ſeulement y ajoûter quelque choſe, qui avoit été uſurpé à la Couronne ; & que pour marque de ſes bonnes intentions, il vouloit bien me prendre pour médiateur de ſes différens ; mais qu'aſſûrément ils me donneroient peu de ſatisfaction, cette Nation étant ingrate & orgueilleuſe ; mais que ſi V. M. vouloit, il y auroit bien moyen de les mettre à la raiſon, & de les faire dependre de vous deux, preſſant Mrs. les Etats de rétablir le jeune Prince d'Orange dans ſes Charges, ce qu'ils n'oſeroient refuſer, ſi tous deux enſemble vous en faiſiez la demande.

Je lui répondis, que je lui étois obligé de l'honneur qu'il me faiſoit, de me croire capable d'être médiateur dans ſes affaires ; mais qu'étant informé de celles de Mrs, les Ambaſſadeurs de Hollande, ils ont leurs ordres ſi précis par écrit, qu'ils ne les paſſeront pas, & ne peuvent accepter de médiation ſur les propoſitions qu'ils lui ont faites, d'autant que je ſuis aſſûré qu'ils ont ordre de ſe retirer dès qu'il les aura refuſées.

Quant

Quant aux offices qu'il desiroit que V. M. fit pour le rétablissement du Prince d'Orange, je m'étois donné l'honneur de lui dire, dans la derniére conférence que j'eus avec lui, dans le tems je croyois que V.M. le feroit par la considération qu'il est son neveu, & par celle de l'amitié & des services que le grand pére & le pére ont rendus à la France; mais que connoissant la maniére d'agir de V.M. je n'oserois jamais lui proposer de faire des offices inutiles, & que Mrs. les Etats prendroient pour une rupture & pour une atteinte à leur autorité, au lieu que si on attend encore 5. ans, qui est l'âge, que le feu Prince Maurice fut rétabli dans ses Charges, ils ne pourront que louer l'affection de V. M. en ce qu'il leur fera une priére agréable, & dont leur regîtres sont chargez par l'exemple que j'ai cité.

Que je le suppliois aussi de me permettre de lui dire, avec le respect que je lui dois, que voulant hâter le rétablissement de son neveu par cette voie, il le reculera, & qu'il l'affermira bien plus en ménageant doucement les Esprits

Esprits de Mrs. les Etats pendant cinq années, que par la force, dont il faudroit se servir présentement. Il me parût n'être pas trop satisfait de ce que je n'avois pas donné dans son sens; il changea de discours, & me parla de la même proposition qu'il m'avoit faite touchant l'assistance du Portugal; & comme je jugeai bien qu'il ne vouloit que m'engager par des témoignages d'estime, & des flatteries accompagnées d'amitié & de confiance, ainsi qu'il avoit fait sur l'Article précedent, j'estimai à propos de couper court à cette conversation, & de lui dire, que depuis que V. M. gouverne ses affaires elle-même, ceux qui étoient dans les Emplois, avoient ordre de lui mander toutes choses & d'attendre sa réponse, pour être informés de ses intentions, ainsi je ne pouvois lui rien dire si ce n'est, que j'ai rendu compte à V. M. de ce qu'il m'avoit dit sur le fait du Portugal; que je pouvois bien lui réiterer ce que je lui avois répondu, qui est, que je ne croyois pas les finances de V. M. assez bien rétablies pour l'assister dans une telle guerre, & qu'aussi je

con-

connoiſſois les ſentimens de V. M. ſi délicats dans les choſes où ſon honneur & ſa parole étoient engagés, que je ne ſavois point ſi elle n'auroit pas quelque ſcrupule de donner une aſſiſtance contre les Eſpagnols ; mais que c'étoit de moi-même ce que je lui en diſois. Il me répondit avec une action aſſez émûe, que le feu Roi Henri IV. ſon grand pére, qui étoit un Prince très prudent & exact à tenir ſa parole, n'avoit pas héſité d'aſſiſter Mrs. les Etats d'hommes & d'argent, nonobſtant qu'il y eût un Article dans le Traité de Vervins, que le Roi n'aſſiſteroit pas les dits Etats contre le Roi d'Eſpagne, par la ſeule conſidération de l'avantage qu'il retiroit de donner des affaires au Roi d'Eſpagne; que cette même raiſon ſubſiſtoit pour les intérêtz de la France.

Je lui répondis que ce n'étoit pas la même choſe ; que ce que le feu Roi Henri IV. avoit fait, étoit très prudent & avantageux à ſon Royaume, dans la conjoncture des affaires de ce tems-là ; que même il avoit auſſi fait l'Alliance avec les Cantons Suiſſes, & leur avoit donné de l'argent, pour les ſouſ-

fouſtraire aux Eſpagnols, & les attacher à ſes intérêts, parce qu'il ſortoit d'une longue guerre, devant des ſommes immenſes; aiant divers partis dans ſon Royaume, la confuſion dans la juſtice, la diviſion dans toutes les Provinces, & un parti de la Religion, qui l'avoit ſervi, à contenter; les Eſpagnols puiſſans dans tous les Royaumes, ſans aucune revolte que dans la Flandre: & de plus étant bien informé que Philippe II hâta la Paix, parce qu'il avoit une maladie incurable, & qu'il appréhendoit que laiſſant la guerre à ſon fils, qui étoit un jeune Prince ſans expérience, il hazarderoit de perdre ſes Etats contre un grand Capitaine & un Roi, dont l'expérience étoit conſommée par le gain d'un grand nombre de batailles, de priſes de villes, & de Provinces conquiſes contre toutes les aſſiſtances que le dit Philippe II. avoit données à la Ligue & à ſes Ennemis particuliers.

Que ce n'étoit pas à préſent de même, que V. M. avoit fait la Paix ſans aucune néceſſité; qu'il n'y avoit que le ſeul deſir de mettre le repos dans la

Chré-

Chrétienté qui l'y avoit obligé; & même qu'elle avoit consenti de perdre, voulant faire une si grande œuvre, & procurer des avantages à tous ses Alliez; qu'elle étoit assûrée, que continuant la guerre deux ans elle auroit conquis la Flandre & l'Etat de Milan; & qu'avec toute sorte d'apparence les autres Royaumes eussent suivi; qu'ainsi se trouvant sans affaires, sans division dans son Royaume, & sans apparence d'en avoir, V.M. n'avoit pas de sujet pour un intérêt d'Etat de contribuer à donner des affaires au Roi d'Espagne après une Paix faite.

Je crois que le Roi d'Angleterre se rendra plus facile à traiter avec Mrs. les Etats, qu'il n'eût fait, s'il avoit remarqué en V. M. de la disposition à consentir aux deux propositions qu'il m'a faites; mais je la puis assûrer, que quoiqu'il en arrive, Mrs. les Etas seront plus attachés à la France qu'à l'Angleterre; & que jamais l'occasion n'a été plus favorable, pour attacher entiérement cet Etat à V. M. qu'elle est à présent, par la défiance qui est entre le Roi d'Angleterre & l'Avocat Général.

Je

Je ſupplie très humblement V. M. d'excuſer ſi je l'importune par une ſi longue lettre, & ſi je prens la liberté de donner mon avis ſur des affaires, qu'elle voit & connoît mieux que moi, mais je m'y ſens obligé par la paſſion & le zéle que j'ai pour ſon ſervice. Je ſuis, &c.

Lettre du Roi à M. le Comte d'Eſtrades. De Fontainebleau, le 25. Août 1661.

MOnſieur le Comte d'Eſtrades, j'ai reçû vos Dépéches du 11. & 15. du courant : pour y répondre par article, je vous dirai prémiérement touchant la demande que le Roi d'Angleterre doit faire aux Ambaſſadeurs des Etats, de la reſtitution de tous les meubles & pierréries, qui ſe trouveront dans les Provinces Unies appartenant à la Couronne d'Angleterre, que vous devés autant qu'il ſe pourra détourner adroitement & empêcher, qu'on ne me faſſe jamais une ſemblable inſtan-

ſtance ; car par pluſieurs raiſons, qui ſeroient trop longues à deduire, je ne demeurerois pas même d'accord de l'offre que feront là-deſſus, à ce que vous me mandez, les Ambaſſadeurs Hollandois, qui eſt, que leur Etat fera reſtituer les meubles & les pierréries, ſi le Roi d'Angleterre veut faire rembourſer le prix pour lequel ils ont été vendus en Hollande. Il ne faudra point parler de ce que je vous mande, ſi on ne vous en dit mot.

Quant aux coupables du parricide & de la mort du feu Roi, je ne puis croire qu'il y en ait aucun d'entr'eux aſſez hardi pour avoir choiſi ſa retraite dans mes Etats, comme en un aſyle pour ſon impunité ; & s'il y en avoit quelques-uns, je leur ferois bien connoître, qu'ils n'y ſont pas plus en ſûreté qu'en Angleterre.

Cependant je ſuis bien aiſe que vous m'ayez rendu un compte auſſi exact que vous avés fait, de ce qui s'eſt paſſé entre le Roi d'Angleterre & vous dans un entretien de plus de deux heures ; je vois qu'il s'étoit préparé à vous attaquer avec beaucoup d'adreſſe ſur deux

deux points fort importans, & que vous vous en étes défendu comme je pouvois souhaiter.

J'aurois seulement desiré sur le prémier, par lequel il me vouloit engager à me joindre à lui pour presser auprès de Mrs. les Etats le rétablissement du jeune Prince d'Orange dans ses Charges, qu'en lui disant toutes les raisons que vous lui avés alléguées pour m'en excuser, & que j'ai trouvées fort prudentes & judicieuses, vous n'y eussiez pas omis de toucher un mot de M. l'Electeur de Brandebourg, & de Madame la Princesse Douairiére d'Orange, qui sont si avant engagés contre mes intérêts, & y témoignent tant d'aversion, que ce jeune Prince étant comme il est entre leurs mains, je ne puis me promettre que fort incertainement, qu'il eût jamais aucune reconnoissance de ce que je ferois pour ses avantages; néanmoins cette raison, sans les autres que vous avés dites, ne feroit pas capable de me retenir à m'y employer avec chaleur, & cela par la seule considération de l'amitié que j'ai pour le Roi mon frére; mais connoissant bien,

comme vous l'avés bien remarqué, que nos offices & instances communes ne feroient que gâter davantage l'affaire, qui n'est pas encore meure à cause du bas âge du Prince, & de l'exemple du feu Prince Maurice, qui n'eût ses Charges qu'à 16. ans, j'estime que ne la pouvant pas avancer aujourd'hui, il est de l'intérêt du Prince même, qu'au moins on ne la perde pas pour l'avenir.

Vous ne pouviés aussi répondre mieux à mon dit frére, suivant mes intentions, sur l'autre point de l'assistance du Portugal, où il voudroit m'engager; & quoique je vous aie déjà écrit fort amplement sur cette matiére, je ne puis pourtant m'empêcher d'y ajoûter encore sur l'exemple, que mon dit frére vous a allégué du feu Roi Henri le Grand mon ayeul, lequel étant très prudent & exact à tenir sa parole, n'avoit pas pourtant hésité d'assister les Provinces Unies d'hommes & d'argent, nonobstant l'Article du Traité de Vervins, qui le lui défendoit; que comme je me propose pour principal modéle de ma conduite & de mes actions

actions celles de ce grand Prince, de qui j'ai la gloire de descendre, je ne ferai jamais difficulté de l'imiter en toutes choses autant qu'il sera en mon pouvoir, & qu'ainsi sans alléguer, comme vous avés fait, des raisons de la différence des tems & des affaires pour me défendre de suivre son exemple, je veux bien encore aujourd'hui faire le même à l'égard du Portugal, que le Roi mon ayeul fit pour les Hollandois, si les Espagnols m'en donnent la même occasion qu'à lui; mais pour cela il est nécessaire que le Roi mon frére soit informé de quelques circonstances, que peu de gens savent; quand on fut sur le point de conclurre en 1598. la Paix de Vervins, le Roi mon ayeul fit declarer par ses Plenipotentiaires à ceux d'Espagne, que Mrs les Etats l'avoient considérablement assisté de troupes, de vaisseaux & d'argent pour lui aider à recouvrer son Royaume, sur les promesses qu'il leur avoit faites de les rembourser de toutes ces dépenses, aussi-tôt que l'état de ses affaires le lui permettroit; qu'il ne prétendoit pas que la Paix, qu'il alloit signer, lui fit faire

 ban-

banqueroute à ses bons Amis ; & que plûtôt de leur faire perdre un sou des sommes qu'ils avoient avancées pour son service, il aimoit mieux continuer la guerre ; enfin qu'il étoit resolu de les rembourser chaque année de la somme, que ses finances pourroient supporter, & qu'il étoit bien aise de le declarer par avance au Roi Catholique, afin qu'il ne le prit point après pour une contravention au Traité, & qu'il sût que c'étoit le payement d'une dette, & non pas d'une assistance volontaire contre la teneur du dit Traité. Il est vrai que ce grand Roi pût considérer, que ce remboursement pourroit tenir lieu d'assistance à ses Amis, pour les empêcher de tomber sous les armes du Roi Catholique, qui devoient fondre sur les Provinces Unies, aussi-tôt que la Paix l'auroit dégagé de la Guerre de France: mais la cause de ce payement étoit si juste, qu'il ne pût être contesté par le Roi Catholique, qui y acquiesça. Le Roi mon ayeul fournit donc en cette conformité aux Hollandois plusieurs sommes si considérables, que peu d'années après il alloit être quit-

te

te de la dette : & le prétexte légitime de leur en fournir d'autres étoit prêt à cesser, lorsqu'en l'Année 1602. qui fut quatre ans après la Paix signée, le Roi découvrit la conjuration du Maréchal de Biron tramée par les Espagnols, qui lui avoient même promis de le faire Duc de Bourgogne, en lui faisant épouser la fille du Duc Charles Emanuel de Savoye. Comme ce dessein de brouiller le Royaume, & d'en détacher une Province de cette considération, s'il leur eût réussi de faire entrer les armes du Duc de Savoye en Provence, étoit une manifeste contravention au Traité de Paix, & tout-a-fait incontestable. Le Roi mon ayeul donna à la vérité au bien des Peuples, de ne prendre pas sujet sur cette entreprise d'en rompre effectivement la Paix, quoique déjà violée de la part des Espagnols ; mais voyant bien qu'il ne se pouvoit plus confier à leur bonne foi, puisqu'ils ne s'appliquoient qu'à lui jetter sur les bras des affaires fâcheuses, & que sans manquer à ce qu'il devoit à son Etat & à soi-même, il ne pouvoit s'empêcher de prendre d'autres mé-

ſures, qu'il n'avoit point priſes juſques alors; il ne fit plus de difficulté & avec raiſon d'aſſiſter hautement & ouvertement les Hollandois, en quoi aucune perſonne ſenſée & raiſonnable ne lui ſauroit donner le moindre blâme. Je veux donc dire, que ſi les Eſpagnols me donnoient jamais une pareille occaſion de me plaindre de leur mauvaiſe foi, en l'obſervation de ce qu'ils m'ont promis par la Paix, que nous avons faite enſemble, je ne ferai aucune difficulté, non plus que le Roi mon ayeul, d'aſſiſter ouvertement le Portugal; mais tant que cela ne ſera point, je ne puis entendre avec honneur à des propoſitions de cette nature. Je me ſuis un peu étendu ſur cette matiére au delà des bornes d'une lettre, par le plaiſir que j'ai eu à juſtifier la mémoire d'un Prince, à la valeur & à la prudence duquel je dois tout ce que je poſſède de grandeur, d'Etats, & de gloire; & je ſerai bien aiſe que vous cherchiez quelque occaſion de défendre cette mémoire dans l'eſprit du Roi mon frére. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, M. le Comte d'Eſtrades, en ſa ſainte garde.

de. Ecrit à, &c. Signé LOUIS.

Au Roi.

De Chelſey, le 20. Janvier 1662.

SIRE,

V. M. aura ſû que j'arrivai ici le 14. j'appris à mon arrivée, que le Roi d'Angleterre étoit réſolu de faire baiſſer le Pavillon à la flotte de V. M. & que toute ſa Cour en parloit de maniére, comme ſi c'étoit une querelle, qu'elle lui voulut faire de gayeté de cœur en ſi oppoſant. Mrs. d'Aubigny & de Cartret me vinrent voir l'un après l'autre le 17. ils me parlérent comme d'eux-mêmes ſur une lettre, qu'ils dirent que Madame avoit écrite au Roi d'Angleterre ſur ce ſujet, & je découvris par leurs diſcours, qu'ils étoient perſuadés, que c'étoit avec la participation de V. M. que le Roi d'Angleterre dans ce même ſentiment y avoit répondu, qu'il ne pouvoit ſe relâcher de ſon droit; qu'il riſquera plûtôt ſa Couronne que de l'abandonner;

& que ſon Amiral avoit ordre de faire baiſſer le Pavillon à toutes les flottes qu'il rencontreroit. Je leur répondis, que je n'avois point ſû que Madame eût écrit, & que j'étois aſſûré que V. M. n'en ſavoit rien ; que l'on connoiſſoit aſſez par la maniére, dont elle gouvernoit ſes affaires, qu'elle ne les communique pas à Madame, mais que peut-être elle avoit été portée, par l'affection qu'elle a pour le Roi ſon frére, à faire quelques avances d'elle-même, pour prévenir les ſujets que V. M. auroit de ſe plaindre de lui, s'il prétendoit des choſes où elle a plus de droit que lui de toute ancienneté. Et j'ajoûtai, que je m'étonnois fort du grand bruit qui s'étoit répandu dans Londres, & dans les ports où j'avois paſſé, d'une mesintelligence entre la France & l'Angleterre ſur ce ſujet ; que tout ce que je ſavois étoit, que V. M. avoit donné ordre à ſon Amiral de faire baiſſer le Pavillon à toutes les flottes qu'il rencontreroit à la mer ; & pour cet effet, qu'elle avoit fait préparer vingt brulots, & choiſir les plus déterminez & expérimentez Capitaines

qu'elle

qu'elle eût dans ſon Royaume, pour être employez à cet Armement; lequel, n'étant composé que de vingt vaiſſeaux & vingt brulots, peut trouver des flottes plus fortes en nombre de vaiſſeaux, mais non pas plus reſolues à perir, ſi on leur veut conteſter ce qui eſt dû à V. M. que je leur parlois comme de moi-même, parce qu'ils m'en avoient commencé le diſcours, n'aiant rien à propoſer ſur ce ſujet au Roi d'Angleterre. Je les trouvai fort ſurpris de ce diſcours, & ils me dirent, qu'on avoit mandé de France que j'avois ordre d'en parler au Roi d'Angleterre; à quoi je répondis, qu'ils connoîtroient par les ſuites que je leur diſois vrai, & que ſi le Roi d'Angleterre ne m'en parloit pas, je ne lui en dirois rien; que véritablement je voyois bien qu'il arriveroit dans peu de tems des choſes fâcheuſes, à quoi il ne ſeroit plus tems de remédier, mais que c'étoit à celui, qui avoit ſes affaires en plus mauvais état, & moins de puiſſance à les ſoûtenir, à faire reflexion ſur les inconveniens qui en peuvent arriver.

Le lendemain je fus voir le Roi d'Angle-

gleterre, qui me reçût fort civilement; je lui parlai de la Proposition, que Gudane avoit faite à V. M. pour Dunkerque; il se mit à rire, & me fit connoître que c'étoit un fou, & qu'il proposoit en même tems la même entreprise aux Espagnols, & qu'il lui rendroit compte de tout; qu'il se sentoit fort obligé à V. M. de la maniére, dont elle en usoit en lui faisant savoir cette Proposition. Je lui parlai ensuite de la lettre de Hollande, & lui lûs ce qu'elle contenoit; il me dit, que son Resident n'avoit pas ordre de parler de la sorte, & qu'il lui en feroit une rude reprimande; qu'il le desavouoit, mais qu'il avoit lieu de croire que c'étoit une lettre supposée par quelques-uns de Mrs. les Etats, pour donner à V. M. de méchantes impressions de sa conduite.

Il me dit, que Fanchon étoit arrivé de Portugal; qu'il l'avoit pressé d'envoyer un peu plus d'Infantérie; & qu'il étoit nécessaire que la flotte arrivât au plûtôt, parce qu'au mois de Mars le Roi de Portugal vouloit entreprendre quelque chose de considé-

ſidérable contre les Eſpagnols.

Que pour ſubvenir à toutes ces dépenſes, il étoit néceſſaire qu'il reçût au plûtôt les 200000. écus. Je lui répondis, que j'en écrirois à V. M. & qu'il falloit du tems pour aſſembler cette quantité d'eſpêces en or.

Et comme l'heure de ſon Conſeil étoit venue, je pris congé de lui, ſous prétexte d'aller voir M. le Duc d'York, & lors en ſortant il me rappella, & me dit, qu'il avoit oublié de me dire, que Madame lui avoit écrit ſur le fait du Pavillon, craignant que cela ne cauſât quelque demêlé entre V. M. & lui; qu'il ne croyoit pas qu'elle lui voulût conteſter un droit établi, & à quoi Henri IV. avoit conſenti, lorſque la Reine Elizabeth lui prêta ſa flotte; qu'il en étoit en poſſeſſion, & que cela lui ſeroit bien rude de voir que V. M. de l'amitié de laquelle il faiſoit un fondement aſſûré, lui voulut retrancher les plus belles marques qu'il eût de la Royauté; & qu'il n'y avoit rien au Monde qu'il ne fit pour le conſerver, ſe trouvant engagé d'honneur de le maintenir dans toutes les mers.

Je lui répondis froidement, que ce qu'il m'alléguoit d'Henri IV. n'étoit pas un exemple, qui pût établir un droit & une possession ; qu'aiant la revolte dans son Royaume, ses Places maritimes occupées par la Ligue, & n'aiant en tout que dix vaisseaux à son service, fut obligé d'avoir recours à la Reine Elisabeth, & à lui emprunter sa flotte, laquelle exigea de lui des conditions, que la nécessité de ses affaires l'obligea d'accepter ; que j'étois assûré, que V. M. ne se serviroit jamais d'un tel avantage sur ses Alliez, & qu'elle étoit si généreuse, qu'en pareille rencontre elle leur feroit la grace & le plaisir tout entier sans leur imposer aucunes conditions ; qu'il ne falloit pas aujourd'hui tirer une conséquence de cet exemple sur V. M. parce que connoissant sa délicatesse sur le fondement qu'elle fait de son amitié, il arriveroit que s'en voyant déchûe par une prétention, qui ne se peut soûtenir contre un Roi puissant sur mer & sur terre ; qui le peut devenir tous les jours davantage, & sans l'assistance de qui que ce soit ; qui gouverne les affaires de son

Etat

Etat & celles des Etrangers par lui-même ; & qui pénétre les intérêts des uns & des autres jusqu'au fonds : il seroit difficile après de la faire revenir dans les mêmes sentimens, si elle étoit une fois persuadée qu'il n'eût pas agi sincérement avec elle. Que je le suppliois de m'excuser si je parlois avec cette liberté, mais qu'en cette rencontre j'agissois plus dans ses intérêts que dans ceux de V. M. parce qu'assûrément il y avoit plus à perdre pour lui.

Il me répondit d'un ton assez fier ; que quand les affaires se pousseroient jusques à l'offenser, il trouveroit des Amis, qu'on n'avoit pas attendu jusqu'à cette heure à s'offrir à lui, & qu'il auroit dequoi se soûtenir. Je lui dis ; que je ne pénétrois pas où étoit l'offense, ni par qui, puisque je ne lui demandois ni proposois rien en cela de la part de V. M. que je n'estimois pas que les Amis, dont il entendoit parler, fussent du poids de V. M. & que je doutois encore qu'ils voulussent se lier avec lui contre elle, s'il arrivoit que la bonne intelligence, qui est à présent, fut rompue, ce que je souhaitois avec passion

ſion qui n'arrivât jamais. Comme il vit que je ne m'inquiétois pas beaucoup de la maniére dont il m'avoit parlé, il ſe radoucit, & me demanda ſi je ne verrois pas M. le Chancélier. Je lui dis que je m'y en allois ſur l'heure, & pris congé de lui; néanmoins je ne pûs le voir que le lendemain.

Pour n'importuner pas V. M. par des redites, elle ſaura que la converſation, que j'eus enſuite avec M. le Chancélier, me parût en partie concertée avec celle du Roi d'Angleterre, & que ce fut preſque la même choſe; je lui dis ſeulement, que ce devoit être un ouvrage de ſa main & de ſon credit, de diſpoſer les choſes en ſorte que les deux Rois ne ſe brouillaſſent pas. Il me répondit, qu'il donneroit de ſon ſang pour cela, & qu'il étoit ſi obligé à V. M. de toutes les bontez qu'elle lui avoit témoignées en ſon particulier, & de l'honneur qu'elle avoit fait à ſon fils, que hors le ſervice du Roi ſon Maître, il ſacrifieroit toutes choſes pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Je le trouvai ferme & dans les mêmes ſentimens de ne rien relâcher, diſant que le Par-

lement ne consentiroit jamais à aucun expédient, & que les Peuples donneroient tout leur bien pour soûtenir leur Roi dans ce droit. Je lui répondis, que j'étois assez informé des ordres que le Roi d'Angleterre avoit accoûtumé de donner à son Amiral, pour savoir qu'il les donne tels qu'il lui plait, sans la participation du Parlement; qu'il est vrai que quand il voudra declarer une guerre, il faudra qu'il leur en fasse part pour en tirer dequoi la soûtenir; que pour ce qui étoit des expédiens je n'en demandois ni n'en cherchois pas.

Il me dit, que je voulois donc la guerre; je répondis que l'intention de V. M. étoit de l'éviter, mais que quand on la voudroit faire par prétentions injustes, elle la soûtiendroit long-tems & avec vigueur. Il me dit là-dessus, qu'il avoit sujet de croire que nous voulions la guerre, & qu'ainsi il croyoit inutile de chercher des expédiens pour le Pavillon; qu'il se confirmoit dans cette opinion par les avis qu'il avoit de toutes parts, que V. M. avoit resolu un Traité avec les Hollandois, par lequel elle leur garentissoit la Pêche; que

M.

M. de Thou étoit arrivé à la Haye ; pour en donner des assûrances ; que c'étoit tout-à-fait s'éloigner de la liaison étroite que V. M. avoit protesté, dès mon arrivée, de vouloir faire avec le Roi d'Angleterre ; & qu'à sa seule considération la liberté de la Pêche leur avoit été accordée contre l'usage des vieux Traitez ; & que c'étoit lui attirer des Ennemis sur les bras, qui depouillés de sa protection ne songeroient jamais à le quereller ; qu'ainsi avant que d'entrer en aucune recherche des accommodemens, qui pouvoient se trouver sur cette contestation, le Roi son Maître desiroit sâvoir en quelle volonté V. M. étoit sur cette garentie ; me laissant entrevoir que cette difficulté levée, l'autre se termineroit aisément.

C'est maintenant à V. M. à voir ce qui lui convient le mieux, ou de rompre avec l'Angleterre appuyée des forces maritimes de Mrs. les Etats, qui ne manqueront pas de s'y offrir librement par l'avantage qui leur vient de cette garentie, ou bien de la leur refuser présentement pour profiter d'un ajustement favorable sur le Pavillon ; & s'il faut

faut retomber dans cette rupture, en prendre le tems que V. M. se trouve la plus puissante à la mer ; qu'elle s'y puisse maintenir d'elle-même sans aucun secours étranger, & prendre l'occasion de s'y engager sur la prémiére contestation, qui se formera sur ce sujet entre l'Angleterre & la Hollande ; ce qui ne manquera pas d'arriver assûrément, & dont l'intérêt de ses Sujets, avec qui la même contestation pourroit être formée, lui fournira un prétexte fort plausible.

Je dois encore avertir V. M. que le Roi d'Angleterre m'a dit, que Batteville lui avoit il y a huit jours envoyé demander Audience, pour lui rendre une lettre du Roi son Maître ; qu'il avoit répondu, qu'il pouvoit la remettre entre les mains de son Sécrétaire d'Etat, ce qu'il avoit fait ; & que cette lettre l'informoit du rappel qu'il faisoit de Batteville, sur les choses arrivées en Angleterre, & de l'ordre qu'il avoit d'aller rendre compte de ses actions ; que néanmoins il ne partoit point, & qu'il savoit bien qu'il le faisoit, à dessein de voir où finiroit le bruit,

Je me servirai à l'avenir de l'adresse d'un Marchand d'ici, qui a son Correspondant à Paris, ainsi que V. M. m'a témoigné le desirer; de cette façon toutes les Dépéches iront & viendront fort sûrement. Je suis, &c.

Lettre du Roi à M. le Comte d'Estrades, du 25. Janvier 1662.

MOnsieur le Comte d'Estrades, j'ai reçû par l'extraordinaire, que vous m'avés dépéché, votre lettre du 20. Janvier, & vû ce qui s'étoit passé prémiérement entre vous & les Sieurs d'Aubigny & de Cartret sur l'affaire du Pavillon; & ensuite avec le Roi mon frére la prémiére fois que vous l'avés salué; & enfin dans la conférence que vous avés eue avec le Chancélier Heyde. Sur quoi je vous dirai, qu'il ne se pouvoit rien penser de mieux ni de plus conforme à mes intentions, que tout ce que vous avés dit aux uns & aux autres, selon qu'ils vous y ont obligé, plus ou moins fortement, par leurs dif-

difcours, fur une matiére qui eft de foi fort délicate.

Ce que j'ai remarqué dans toute la teneur de votre Dépêche, c'eft que le Roi mon frére, ni ceux dont il prend confeil, ne me connoiffent pas encore bien, quand ils prennent avec moi des voies de hauteur & d'une certaine fermeté qui fent la menace. Je ne connois Puiffance fous le ciel, qui foit capable de me faire avancer un pas par un chemin de cette forte; & il me peut bien arriver du mal, mais non pas une impreffion de crainte. Je penfois avoir gagné dans le monde qu'on eût un peu meilleure opinion de moi, mais je me confole en ce que peut-être n'eft-ce qu'à Londres qu'on fait de fi faux jugemens: c'eft à moi à faire par ma conduite qu'ils ne demeurent pas long-tems en de femblables erreurs.

Je fuis affûré qu'à Madrid, ni en aucun autre Lieu de la terre, il ne feroit forti de la bouche d'un Miniftre, parlant à mon Ambaffadeur, ce que le Chancélier Heyde a bien voul uvous dire, qu'il n'y avoit point d'accommodement du Roi fon Maître avec moi

fûr

fur le Pavillon, fi je voulois garentir leur Pêche aux Hollandois; à ouir parler le Chancélier, ne diroit-on pas que je fuis perdu, fi ce différend du Pavillon ne s'accommode par quelques tempéramens. Cependant il eft vrai, que rien ne m'eft plus indifférent, parce que je prétens mettre bien-tôt mes forces de mer en tel état, que les Anglois tiendront à grace que je veuille bien alors entendre à des tempéramens touchant un droit qui m'eft dû plus légitimement qu'à eux. Le Roi d'Angleterre & fon Chancélier peuvent bien voir à-peu-près qu'elles font mes forces, mais ils ne voyent pas mon cœur; mais moi, qui fens & connois l'un & l'autre, je defire que pour toute réponfe à une déclaration fi hautaine, ils fachent par votre bouche au retour de ce Courrier, que je ne demande ni ne recherche d'accommodement en l'affaire du Pavillon, parce que je faurai bien foûtenir mon droit, quoiqu'il en puiffe arriver; & que pour ce qui eft de la garentie de la Pêche, j'en uferai comme il me plaira, fans aucune rélation à l'autre affaire du Pavillon, parce que je

je saurai bien soûtenir mon droit, & suivant que je l'estimerai juste, & que je trouverai le droit des Hollandois bien ou mal fondé. Je ne veux pas même que vous les éclaircissiez, savoir si je suis engagé ou non à la dite garentie, quoi qu'à vous (pour votre information particuliére qui ne doit point aller jusqu'à eux, puisqu'ils tiennent avec moi un si mauvais procedé) je veuille bien vous dire, que je n'ai encore là-dessus aucun engagement avec les Hollandois.

Avec des Princes comme moi, qui regardent l'honneur & visent à la gloire préférablement à toute autre considération, il y avoit de meilleurs chemins à prendre pour le Chancélier, s'il vouloit parvenir à sa fin; les affaires se font ou se ruinent souvent par la bonne ou mauvaise maniére de les porter; & en celle-ci je vous avoue que je ne sai pas moi-même ce qui seroit arrivé de la garentie de la Pêche, dont les Hollandois me pressent, si au lieu de me parler avec la hauteur qu'a fait le Chancélier, il vous auroit dit bonnement, qu'il falloit en toutes façons empêcher

que

que vos Maîtres ne se brouillassent ensemble, qu'en même tems il eût proposé des expédiens pour éviter les ruptures, que peut causer le différend du Pavillon ; & qu'ensuite il eût témoigné que le Roi son Maître espéroit de l'amitié, dont je l'avois tant fait assûrer, que je ne voudrois pas lui donner le deplaisir de me voir engager avec les Hollandois dans une garentie, que l'Angleterre ne peut souffrir sans préjudice ; c'étoit presque la même chose en des termes plus civils, & je doute que j'eusse pû m'en défendre ; mais de la hauteur qu'il l'a pris, je crois que la prémiére que je ferai sera d'entrer dans l'engagement, sur lequel je vois qu'on me ménace.

Je ne doute pas qu'après ce coup le Chancélier ne vous représente maintenant les inconveniens de cette résolution, si je m'y porte, & qu'en traitant il n'exaggere le salut ou la perte du Portugal, dont il vous fera voir qu'ils sont sur le point d'abandonner les intérêts, de rompre le mariage & un besoin de se joindre au Roi Catholique pour l'aider à cette conquête.

Je crois que tout cela peut facilement arriver, & je vois aussi-bien qu'eux l'intérêt que j'ai qu'il n'arrive pas : & cependant tout cela ne m'est rien à l'égard d'un point d'honneur, où je croirois la réputation de ma Couronne tant soit peu blessée ; car en pareil cas bien loin de me soucier ni me mettre en peine de tout ce qui peut arriver des Etats d'autrui, comme du Portugal, je serai toûjours prêt de hazarder les miens propres, plûtôt que de commettre la moindre foiblesse, qui ternit la gloire, où je vise en toutes choses, comme au principal objet de toutes mes actions.

Le Chancélier s'est donc bien fort mécompté en son opinion, & je veux dire aussi que quelque suite que cette affaire ait, il ne se mécomptera pas peut-être moins en ses mésures ; car s'il en faut venir à des extrêmitez avec son Maître pour un point d'honneur, j'espére sans ménacer personne, & assez facilement, mettre les affaires en état que mon parti, pour parler modestement, ne sera pas le plus foible. Je dis même quand je serois seul à le soûtenir, quoique j'aie d'ailleurs tout sujet

de

de croire qu'en un besoin je serai assez bien secondé de divers endroits même, dont le Roi d'Angleterre se doute le moins.

Aussi-tôt que j'ai reçû votre Dépéche, j'ai donné incessamment des ordres pour mettre ma flotte en état, qu'elle n'ait pas beaucoup à craindre quelqu'autre flotte qu'elle puisse rencontrer, & je crois pouvoir dire avec vérité & sans présomption, que quand il lui arriveroit un malheur, ce seroit peut-être la plus mauvaise affaire en toutes façons, que le Roi d'Angleterre eût pû s'attirer sur les bras... Il en sera après cela ce qu'il plaira à Dieu ; il me suffira de n'avoir rien fait de bas, ni que je puisse me reprocher moi-même. Je ne veux pas finir sans vous témoigner que la grande perte, que vous venés de faire, m'a fait participer à la douleur que je vois bien que vous en avés ressentie, & avec raison, quoiqu'il y ait longtems que Dieu vous ait voulu préparer à ce rude coup : si je puis contribuer quelque chose à soulager votre affliction, je le ferai fort volontiers. Sur ce je prie Dieu, &c.

Au Roi.

De Chelsey, le 1. *Février* 1662.

SIRE,

DAns l'indiſpoſition & l'affliction où je ſuis, je ne me trouve guéres capable de la bonne conduite qu'il faut tenir dans les affaires de V. M. le zéle pourtant que j'ai pour ſon ſervice me fera faire tous les efforts poſſibles, afin qu'il ne reçoive aucun préjudice entre mes mains; & l'honneur que V. M. m'a fait de me témoigner avec tant de bonté, qu'elle eſt touchée de ma perte, adoucit bien un peu ma douleur, mais elle reſte encore ſi forte, que je la ſupplie très humblement de lui imputer toutes les fautes que je pourrai commettre à l'avenir dans le cours de ma négociation, & même dans le compte qui je lui rendrai de l'état, où elle ſe trouve à préſent.

Je dois prémiérement répondre à la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire le 22. où je vois que M. de Mon-

Montaigu a parlé ſur l'affaire du Pavillon en un ſens contraire à celui où j'ai trouvé le Roi d'Angleterre. Je ne ſai pas ſi dès ce tems-là il a bien pû entrevoir que cette facilité, qu'il lui donne pour un accommodement, lui venoit de l'eſpérance qu'il avoit conçûe, que V. M. en cette conſidération feroit auſſi quelque choſe pour lui dans l'affaire des Hollandois; mais comme il me parût quatre jours après ma Dépéche du 20. dans la même fermeté, où je l'ai vû la prémiére fois, je croirois que M. de Montaigu n'a pas été bien informé de ſes intentions.

Quant à ce qui regarde les avis, qui ont été donnés à V. M. des bruits que Batteville & ſes Emiſſaires ont répandus; que ſa revocation étoit concertée avec la mienne; que cela préſuppoſoit, que nous avions été jugez également coupables, puiſque nous étions tous deux traités également; que V. M. trouve un notable intérêt à faire ceſſer des bruits qui vont à lui dérober les avantages d'une réparation, qui lui a été accordée par le Roi d'Eſpagne, & qu'elle n'en trouve point de meilleur

moyen que de me faire rester ici un tems considérable après lui. Je dois dire là-dessus à V. M. que je reçois ses ordres avec tout le respect qu'elle peut desirer en un Sujet véritablement soumis : mais s'il m'est permis de lui découvrir mes sentimens, je lui dirai, qu'en quelque lieu que Batteville ait tenu ce discours, il n'en a rien été oui, ni crû dans cette Cour ; que parmi tout le monde sa revocation y est précise pour une réparation, que le Roi son Maître a voulu donner à V. M. de sa méchante conduite ; qu'il en est même en quelque façon disgracié, n'aiant pû obtenir par le Courrier, qu'il a dépéché en Espagne, la permission d'y aller, & aiant au contraire reçû ordre de se retirer à Bruges, où l'on le regarde comme relegué : c'est ainsi que le Roi d'Angleterre m'en a parlé, & c'est le jugement que font de lui tous les Courtisans.

Il est parti aujourd'hui, après avoir distribué en présens quantité de ses meubles au Maître des Cérémonies & aux Residens des Princes & Républiques, qui se sont trouvés en cette Cour, &

& en faiſant toutes ces actions de libéralité il a laiſſé à payer pour 10000. Jacobus de dettes.

Après ce depart V. M. jugera s'il lui plaît, ſi mon ſejour en cette Cour lui eſt encore néceſſaire, & ſi (quand il s'y répandroit des bruits deſavantageux) quinze jours ne ſuffiroient pas pour les détruire : dans ce tems, ou fort peu davantage, j'eſpére finir les affaires, que V. M. m'a commiſes, & ſur-tout à préſent que je ſai ſes intentions par le retour de mon Courrier; cela étant fait je ſupplie très humblement V. M. de trouver bon que je m'en aille à Paris, & que pour raiſon de m'en accorder la permiſſion je lui repréſente cent obligations de conſcience qui le veulent, pour ſatisfaire aux legs pieux & autres diſpoſitions, que ma femme a faites en mourant, & pour régler auſſi les affaires d'une famille qui ſe trouve dans la derniére deſolation.

Mon Courrier revint le 28. bien tard: le lendemain j'envoyai prier M. d'Aubigny de me venir voir, ne me trouvant pas en état d'aller à la Cour. Je l'informai en général des choſes, me

reſervant de deſcendre dans le detail avec M. le Chancélier; & j'ai été bien aiſe de me ſervir prémiérement de cette voie, pour faire ſentir au Roi d'Angleterre & au Chancélier la délicateſſe de V. M. ſur la maniére, dont il ſe faut conduire avec elle dans les affaires, & afin auſſi par là de les rendre mieux diſpoſés à convenir des choſes qui regardent ſes intérêts.

Le 30. je vis le Roi d'Angleterre, & j'en pris l'occaſion du Courrier, que je reçûs ce jour-là, par lequel V. M. me donnoit les avis qu'elle a eus de Portugal: je lui repréſentai le mauvais état des affaires de ce Royaume; les obligations où il étoit de le ſecourir promtement, devant que les Eſpagnols euſſent le loiſir de ſe prévaloir de la diviſion & de l'ignorance de ceux qui étoient chargés du gouvernement; que V. M. ne pouvoit le voir auſſi intéreſſé qu'il étoit en la protection de ce Prince, ſans être touchée pour l'amour de lui de la méchante conduite de ſes Miniſtres; & qu'elle m'avoit dépéché un Courrier exprès, afin que par moi il en reçût tous les avis.

Il

Il me répondit, que ces avis se trouvoient conformes à ceux qu'il avoit reçûs par Fanchon, & que même on lui mandoit quelque chose de pis; que pour satisfaire à la protection qu'il devoit au Roi de Portugal, il avoit résolu de faire partir 3000. hommes de pié & 1000. chevaux pour arriver à Lisbonne le 15. de Mars; qu'il faisoit équiper dix navires de guerre de 60. piéces de canon chacun, & en prenoit 15. des Marchands pour passer la cavalérie; qu'il travailleroit à faire cesser dans cette Cour-là les jalousies, qui divisoient les Ministres; mais qu'après avoir satisfait à ce qui est de son obligation, il ne pouvoit être chargé de tous les événemens fâcheux, qui empireroient les affaires du Royaume de Portugal; qu'il ne pouvoit les prévenir, s'il n'étoit assisté du secours que V.M. avoit promis; & qu'il me prioit de lui dire là-dessus ses sentimens.

Je lui témoignai, que j'étois persuadé, qu'ils étoient toûjours les mêmes; que les ordres avoient été donnez pour cela; & que l'exécution n'en avoit été différée que par la peine que l'on aura maintenant

à trouver de l'or pour une fomme comme celle-là ; & qu'auffi j'avois attendu à preffer V. M. là-deffus ; que j'euffe en même tems à lui dire pofitivement la réfolution qu'il prenoit au fujet du Pavillon, comme une chofe qui pouvoit le plus étreindre ou diminuer la bonne intelligence ; qui fembloit avoir été un peu altérée par la maniére, dont M. le Chancélier m'avoit parlé la derniére fois fur la garentie de la Pêche demandée par les Hollandois.

Il me répondit, qu'il ne pouvoit pas croire, que le Chancélier eût rien avancé ni contre la bonne intelligence, ni contre le refpect qu'il devoit à V. M. qu'il l'en defavoueroit fi cela étoit; mais que connoiffant fes intérêts, il auroit pû me dire, comme il vouloit bien m'en affûrer lui-même, qu'il ne pourroit jamais fe perfuader, que V. M. fe pût engager à aucune garentie en faveur des Hollandois, qui pût à l'avenir tourner à fon préjudice, bien qu'il en reçût des avis de toutes parts, & que même encore à préfent les Hollandois fe vantoient d'en avoir de bonnes affûrances ; qu'il préfumoit mieux

de

de son amitié & des protestations, que je lui en avois fait si souvent de sa part; que du moins V. M. auroit pour lui & pour eux une considération égale, qu'il la laisseroit toûjours arbitre de ses intérêts, & qu'il me prioit de lui en écrire; que quand elle y mettroit de la différence à son desavantage, cela le pourroit obliger à se plaindre, mais non pas à s'éloigner de cette bonne intelligence, qu'il ne trouveroit jamais bon de rompre pour un sujet comme celui-là; qu'il n'avoit point eu dessein d'en faire une compensation avec l'affaire du Pavillon, ni de rien exiger de V. M. pour tous les accommodemens qu'elle pouvoit approuver sur ce sujet; qu'il ne croyoit pas que V. M. en demandât dans les 4. mers, qui se trouvent opposées aux 4. côtes d'Angleterre, parce qu'en celles-là la supériorité ne lui avoit jamais été disputée par aucun Prince; mais que pour la mer, qui commence depuis le Cap de Finisterre jusqu'au Détroit, du Détroit à la Mediterranée, & en suite dans toute cette mer, il consentoit pour l'intérêt de cette bonne intelligence, que les deux

flottes venant à se rencontrer dans tous ces endroits, ne se demandassent rien l'une à l'autre; qu'elles portassent toutes deux également le Pavillon, quoiqu'il n'y eût point d'exemple que cela se fût pratiqué dans les tems passez; & que dans cette mer comme dans toutes les autres ses flottes ayent toûjours eu ordre de faire baisser le Pavillon à toutes celles qu'elles rencontreroient.

Je vis ensuite le Chancélier; je trouvai qu'il avoit sû par des lettres de France, que V. M. avoit été fort mal satisfaite de la maniére, dont il m'avoit parlé sur ces deux Articles; je le confirmai dans cette opinion, lui faisant entendre que V. M. se proposant dans toutes ses actions les plus hauts sentimens de la gloire, ne souffriroit jamais qu'aucun Prince de l'Europe lui imposât des conditions, & marchandât avec elle, comme il sembloit qu'il en avoit eu le dessein; qu'elle se pouvoit fléchir par les voies honnêtes, & par la confiance que l'on prenoit en sa parole; mais qu'elle ne pouvoit jamais être détournée de ses desseins par aucun procédé,

cedé, qui sentit tant soit peu la hauteur.

A ce discours il me parût fort étonné, & me dit, qu'après le Roi son Maître il ne connoissoit point de Prince dans le Monde, pour qui il eût tant de vénération qu'il en avoit pour V. M. & pour qui il se sentît plus obligé d'en avoir; qu'il n'avoit pas crû sortir de ces sentimens dans les discours qu'il m'avoit tenus; que la maniére de s'expliquer en sa Langue, moins civile & moins honnête que la Françoise, avoit pû donner lieu au jugement que j'en avois fait, & au compte que j'en avois rendu; mais qu'il m'assûroit, que ses pensées étoient pleines de respect & fort éloignées de toute hauteur; il poussa là-dessus des choses très obligeantes pour V. M. par lesquelles il me parût sensiblement touché de voir, que ce qu'il m'avoit dit eût été expliqué contre son sens. Il me redit sur la garentie & sur le Pavillon les mêmes choses que j'avois déjà entendues du Roi d'Angleterre; il y ajoûta, qu'il devoit faire partir une fregate après la flotte, qui porteroit les ordres à Mi-

lord Sandwick qui commande celle du Levant, & à Milord Jennings Vice-Amiral qui commande celle de Lisbonne & de Tanger, d'éviter depuis le Cap de Finifterre la rencontre de celle de V. M. & en cas que cela ne ſe pût, qu'elles euſſent à la ſaluer du canon ou du Pavillon également ; que c'étoit tout ce que M. de Beaufort avoit prétendu, ainſi qu'il l'avoit vû par les lettres de la Reine d'Angleterre & de Madame ; qu'il ne ſe pouvoit rien faire au delà pour contenter V. M. & que le Roi ſon Maître ne ſauroit aller plus loin ſans ſe perdre, ni lui, entreprendre de lui en donner le conſeil, ſans ſe voir expoſé d'être cité 24. heures après à la Barre, qui eſt le banc de juſtice, par le Parlement ; & qu'il ne croyoit pas que V. M. voulut le commettre à un decri public par une prétention, qui ne pouvoit être approuvée, & qui ne lui étoit d'aucune utilité dans l'occaſion préſente.

J'ai répondu à ce diſcours & à celui du Roi d'Angleterre, en ſoûtenant toûjours le droit de ſupériorité dans toutes les mers pour V. M. & ne con-

venant

venant d'aucunes des raisons ni des exemples, que le Chancélier m'allégua pour maintenir celui du Roi son Maître, & témoignant n'avoir aucun ordre de chercher les tempéramens; mais voulant bien de mon chef représenter les inconveniens, qui pouvoient naître de ce différend, que l'Angleterre avoit pour le moins autant d'intérêt d'éviter que la France; que je n'avois rien à dire au delà, si ce n'est, que je rendrois compte à V. M. de tout ce qui m'étoit dit là-dessus; & que ce seroit à elle à donner tels ordres qu'elle jugeroit à propos à son Amiral. Et au Roi d'Angleterre je répondis sur la garentie, que je n'avois aucune connoissance, qu'il eût été rien conclu avec les Hollandois, ainsi qu'ils le publioient; que je ne doutois pas, que V. M. ne fit considération sur ses intérêts dans cette affaire, après la priére qu'il me chargeoit de lui en faire.

V. M. voit par tout ce discours, que le Roi d'Angleterre aiant donné par avance ses ordres, sans être assûré de la résolution qu'elle prendra sur la garentie, témoigne vouloir éviter un

ſujet de trouble, & ne vouloir pas, comme il le pourroit, tirer avantage de ce qu'il ſe trouve armé, & que V. M. ne l'eſt pas encore ; que la route, que ſa flotte doit faire pour paſſer de la Rochelle au Levant, s'éloigne de celle que tient la flotte Angloiſe, & qu'elles ne peuvent ſe rencontrer que par delà le Cap de Finiſterre, où il n'y a plus de conteſtation ; & que cette occaſion évitée, elle ſe peut après donner tout le tems néceſſaire, pour ſe mettre en état de ſoûtenir ſon droit, & obliger lors le Roi d'Angleterre à des choſes qu'il refuſe à préſent, & qu'il n'oſeroit même accorder dans une autorité foible, comme celle où il ſe trouve avec ſon Peuple, & auxquelles le Parlement s'oppoſeroit tout bien intentionné qu'il eſt. Il a parû déjà fort émû des bruits qui ont couru de cette conteſtation ; & cela a donné lieu à une députation de la Chambre Baſſe pour en être éclairci, & pour des offres ſur ce ſujet, leſquelles le Roi d'Angleterre a refuſées, ſe propoſant toûjours que l'affaire ſe termineroit par voie de douceur. Et je dois lui dire en-

core,

core, que tous les discours, qu'il m'a tenus, ont été accompagnez de toutes sortes de marques d'estime & de considération pour V. M. & qu'il m'a quasi plus fait valoir l'opiniatreté de son Peuple & l'acharnement de son Parlement sur cette affaire, que l'intérêt qu'il peut avoir de la soûtenir.

Pour le Portugal, il m'a parû dans la maniére, dont le Roi d'Angleterre & le Chancélier ont reçû les avis que je leur ai donnez, & dans les discours qu'ils m'ont tenus là-dessus, qu'ils sont fort resignez à tout le mauvais succès, qu'il peût arriver dans les affaires de ce Royaume; & il a fallu les presser beaucoup pour leur faire prendre la résolution de ce promt secours. Je vois presque qu'ils se consolent déjà de sa perte, dans l'espérance d'en recueillir les principales piéces aux Indes; & cela, ce me semble, doit déterminer plûtôt V. M. à ce qu'elle doit faire pour son soûtien; & à s'expliquer de ce qu'elle veut que je dise sur l'argent qu'elle a destiné pour cela, comme une affaire où elle s'engage bien plus pour son intérêt particulier que

pour

pour celui du Roi d'Angleterre.

La flotte est partie le 25. à midi, & a été rencontrée à moitié chemin de la Manche le 27. à trois heures après midi ; comme le vent a toûjours été bon jusques au 29. l'on compte ici qu'elle l'aura passée ; & quelque vent qu'il fasse se trouvant hors d'entre les terres, qu'elle s'en pourra servir pour continuer son voyage. Je suis, &c.

Lettre du Roi à M. le Comte d'Estrades. De Paris, le 5. Février 1662.

MOnsieur le Comte d'Estrades, le Courrier, que je vous dépéchai le 26. de l'autre mois, arriva ici de retour hier après mon diné, & me rendit votre lettre du 1. du courant ; comme il a fallu du tems pour la dechiffrer, qu'il en faut aussi pour mettre en chiffre celle-ci, vous jugerés bien que l'ordinaire d'Angleterre partant ce matin, je ne puis répondre à tout ce que vous me mandez que fort succinctement, si je veux profiter de l'occasion de son depart,

part, comme je crois qu'il importe que je ne remette pas à le faire jusqu'à l'ordinaire de mécredi.

Je vous dirai donc en peu de mots, que j'ai été très satisfait de la maniére obligeante, dont le Roi mon frére vous a parlé tant sur le sujet des différens, qui pouvoient naître entre nous à la mer, si nous nous fussions voulu en cette conjoncture opiniatrer l'un & l'autre à contester & soûtenir nos droits par la force, que sur le point de la garentie de la Pêche, où le Roi d'Angleterre vous a témoigné qu'il me feroit volontiers arbitre de ses intérêts, & que quelque résolution que je puisse prendre dans mon Traité avec la Hollande, si elle lui étoit desavantageuse, il pourroit bien avoir sujet de s'en plaindre, mais que cela ne l'obligeroit pas à l'éloigner de la bonne intelligence qui est entre nous ; & enfin qu'il n'avoit jamais eu dessein de faire une compensation de l'affaire de la garentie avec celle du Pavillon.

A présent que je sai, que le Roi mon frére, avant même qu'être assûré de la derniére résolution que je prendrois,

drois, a envoyé exprès une fregate trouver ses flottes pour porter ses ordres aux Milords Sandwick & Jennings, qui les commandent, d'éviter la rencontre de la mienne, & en cas que cela ne se pût, qu'elles eussent à la saluer du canon ou du Pavillon également; j'envoyerai aussi ordre à ceux qui commandent ma flotte d'en user avec celle d'Angleterre en la même conformité, dont il sera bon que vous informiez le Roi & le Chancélier aussi-tôt que cette Dépéche vous aura été rendue.

Pour ce qui est des 600000. livres, que vous savez qui sont au Havre il y a long-tems, présupposant que la fregate, que j'ai dit ci-dessus, sera partie, & qu'ainsi il n'y a plus de risque que nous nous puissions brouiller présentement sur l'affaire du Pavillon, vous pourrés maintenant dire au Roi mon frére, qu'il n'a qu'à envoyer le vaisseau qui doit aller enlever cette somme, & que j'ai donné ordre qu'elle soit remise sans delai à celui qui portera le contre-seing, dont nous sommes convenus.

Je ne vous mande rien de ce que vous

vous avés à dire de delà, pour faire valoir cette marque de ma bonne volonté, m'en remettant entiérement sur votre zéle & sur votre adresse; je vous recommande seulement que cela vous serve pour presser l'envoi des 3000. hommes de pié & des 1000. chevaux, dont vous a parlé le Roi d'Angleterre, me paroissant de la derniére importance que ce secours arrive, où il est destiné, avant le commencement de la Campagne.

Ne vous inquietés point pour votre congé, je vous assûre que je ne vous laisserai en Angleterre que le tems qu'il faut nécessairement pour dissiper les bruits, que je vous ai mandé qu'on a fait courrir, autant à mon desavantage qu'au vôtre. Faites moi savoir le plûtôt que vous pourrez, si la fregate sera partie pour aller trouver les flottes avec les ordres qu'on vous a dit, & avant que vous la sachiez à la mer, ne vous expliqués point sur l'argent, &c. Sur ce, &c.

Au Roi.

De Londres, le 6. Février 1662.

SIRE,

JE ne puis presque rien ajoûter par cet ordinaire au compte que j'ai rendu à V. M. de toutes choses par le retour du Courrier de M. de Lionne, qui partit d'ici le prémier du mois, si ce n'est que le Roi d'Angleterre me fit savoir samedi, qu'il seroit bien aise de me parler le lendemain; & ce qu'il me dit ce jour-là fût, que de plus en plus les avis, qu'il avoit reçûs de V.M. sur le mauvais état des affaires du Portugal, lui étoient confirmés; qu'il apprehendoit, s'il n'y remédioit à tems, qu'il n'y pourroit plus revenir, que ce tems s'entendoit à la fin de ce mois, afin qu'au commencement de Mars l'on pût prévenir les Espagnols dans leurs desseins; qu'il m'avouoit, qu'il n'avoit pas un sou; que les payemens des gratifications, qu'il avoit reçûes du Parlement,

ment, étoient longs à venir; & que pour équiper les dix vaisseaux de guerre, qu'il destinoit pour cela, & les quinze, qu'il devoit prendre des Marchands, il n'avoit pas de fonds pour le présent que celui qu'il attendoit de V. M. qu'il me prioit de lui en écrire incessamment; & cependant pour ne perdre point de tems, de lui donner une lettre pour celui qui devoit être chargé de la voiture au Havre, afin qu'il la delivrât à son homme tout aussi-tôt qu'il en auroit reçû les ordres de V. M. & il me marqua qu'il prenoit ces devans pour ne perdre pas l'occasion du vent, qui se trouve favorable pour cette route. Je lui promis d'en écrire à V. M. & j'ai crû ne lui accorder rien en lui donnant une lettre au sens qu'elle le verra par la copie qui est ci-jointe.

Il me dit en même tems, qu'une des fregates de la flotte, qui est partie le 25. armée de 60. piéces de canon, aiant été demâtée avoit relâché à Portsmouth; que par cette voie il alloit confirmer les ordres qu'il avoit donnés à ses Amiraux, conformément à ce

qu'il

qu'il m'avoit promis, afin de leur faire éviter tout sujet de contestation à la mer avec celle de V. M.

Il y a ici des lettres de Milord Sandwick, qui disent, que le Roi de Maroc & de Fez lui a envoyé donner avis, que le Roi d'Espagne e sollicitoit de s'opposer à l'établissement des Anglois dans Tanger, sous prétexte que cette Place est du Royaume de Fez; & qu'il lui offroit d'y contribuer sous main; mais qu'attendu que les Rois ses prédecesseurs avoient toûjours gardé bonne correspondance avec les Rois d'Angleterre, il n'avoit pas voulu entendre à cette sollicitation; qu'au contraire il protestoit de vouloir vivre en bonne amitié avec lui; qu'il s'y sentoit encore invité en son particulier par le malheur qu'il avoit eu en commun avec lui, se trouvant avoir été dépouillé de ses Etats au même tems, que le Roi d'Angleterre avoit été chassé des siens; & qu'il estimoit qu'ils étoient obligés par là de s'entresecourir plûtôt l'un l'autre; qu'un Maure nommé Sainte avoit envahi ses deux Royaumes, & établi son fils dans celui de Maroc,

le-

lequel étant mort depuis peu, il en avoit repris la possession quasi au même tems, que le Roi d'Angleterre étoit rentré dans ses Etats ; & qu'il tenoit depuis six mois ce Tyran assiégé dans Salé, Place forte sur le bord de la mer à quarante lieues de Tanger, laquelle il ne pouvoit prendre, parce qu'elle étoit secourue par mer ; & que n'aiant aucunes forces maritimes, il prioit Milord Sandwick de l'assister, & d'assûrer le Roi son Maître de son amitié & bonne correspondance ; que là-dessus Milord Sandwick lui a envoyé dix navires, & donné avis de tout ce procedé au Roi son Maître, qui se prépare à secourir ce Prince, & à faire une forte Alliance avec lui ; que cela peut beaucoup servir au dessein d'Alger, auquel ce Roi se portera d'autant plus volontiers, que ce n'est que des forces de ces Pirates, que ce Tyran a été secouru, & le peut être encore dans Salé.

La Cabale opposée à celle du Chancelier fait de grandes brigues, pour obliger le Roi d'Angleterre à nommer le Chevalier Benet Ambassadeur en

 Fran-

France en la place du Comte de Saint Alban, qui a depuis peu reçû ses lettres de congé pour revenir en cette Cour. Je crois qu'il est de l'intérêt de V. M. qu'un homme comme celui-là, qui est connû publiquement pour être Pensionnaire d'Espagne, & abandonné à ses intérêts, ne soit chargé d'aucune négociation dans sa Cour, & n'y paroisse pas même avec un caractére public; c'est pour cela que j'ai fait représenter au Chancélier par des personnes qui sont dans ses intérêts, combien il lui est important qu'un Emploi de cette nature, qui donne la connoissance des plus grandes & plus secrettes affaires d'Angleterre, ne soit pas confié à une personne qui lui est suspecte; & en même tems je lui ai fait proposer M. Cartret; mais il s'est trouvé tellement nécessaire auprès de lui pour les affaires de la marine, qu'il n'a pû consentir de l'éloigner. Je lui ai fait nommer ensuite M. Lockhart, lequel, bien qu'éloigné de la Cour, n'est pourtant point déchû d'estime dans l'esprit du Roi d'Angleterre, & avoir été, il n'y a que 4 jours, Ambassadeur de l'Usurpateur, n'est

n'est rien en cette Cour contre la bienséance, qui le puisse empêcher de le devenir du Roi légitime, après l'exemple de Douning, qui étoit au même tems Resident auprès de Mrs. les Etats, & qui l'est encore à présent.

Les Ennemis du Chevalier Digby aiant pris occasion de la pension qu'il a de V. M. pour le décrier au Parlement & en cette Cour, & le rendre par là suspect au Roi d'Angleterre, même pour l'éloigner de la Charge de Général des Postes, qui lui étoit promise il y a long-tems: il m'a rapporté le Brevet, que V. M. en avoit fait expédier, me témoignant qu'il recevoit à grand honneur la gratification, qu'elle avoit eu la bonté de lui continuer; mais qu'il croyoit, qu'elle ne trouveroit pas mauvais qu'il l'en remerciât, pour fermer la bouche à ses Ennemis; & qu'il se trouveroit bien plus en état de soûtenir les intérêts de la France contre ceux qui les voudroient choquer, quand tout le monde sauroit qu'il n'en recevoit plus aucune grace. Celui, qui a le plus poussé l'affaire, a été Krafft, lequel avec la Comtesse de

Castelmaine, autrefois Madame Palmer, a porté le Roi d'Angleterre a lui refuser la Ferme de la Poste, après lui en avoir promis la Charge ; & comme c'est une affaire, où il y a 200000. livres à gagner tous les ans, lui & sa cabale ont si bienfait, qu'elle a été donnée à Benet, qui en partage le gain avec eux.

Le Parlement a passé un Acte la semaine passée, qui déclare pour illégitimes tous les Parlemens, qui ont été assemblez depuis l'Année 1641. qui annulle tous leurs Actes, & ordonne, que nonobstant l'amnistie accordée, l'on continuera de faire recherche de tous ceux qui se trouveront avoir trempé dans la mort du feu Roi d'Angleterre: & dans peu de jours l'on en doit faire mourir quelques-uns, dont les principaux doivent être Lambert & Wenes.

Samedi dernier il arriva dans le Parlement une contestation entre le Duc de Buckingham & le Comte de Northumberland, qui divisa tous les Membres en deux partis ; le sujet vint de la demande que fait la Province d'Yorck,

dont

dont le Duc de Buckingham est Gouverneur, d'une Cour de justice dans ce Païs, qui lui épargne la peine d'aller à Londres plaider; comme l'on examinoit cette demande, le Comte de Northumberland dit, qu'elle ne se pouvoit accorder sans intéresser le service du Roi; que ce n'étoit que quelques particuliers Justiciers de la Province, qui poussoient pour leur intérêt; M. le Duc de Buckingham parlant après lui dit, qu'il avoit visité depuis peu son Gouvernement, & qu'il avoit trouvé généralement tous les Ordres portés à desirer cette Cour; qu'il avoit seulement remarqué quelques particuliers, qui avoient été autrefois contre le Roi, qui s'en éloignoient; le Comte de Northumberland, qui a été de ce nombre, croyant que cela avoit été dit pour lui, s'en plaignit, & entra en justification de sa conduite passée. Le Duc de Buckingham dit, qu'il avoit avancé cela sans dessein; & quoique le Parlement leur eût ordonné à tous deux de demeurer bons amis, ils ne laissérent pas, venans à se joindre dans la Chambre un moment après, de se dire enco-

re quelque chose de fâcheux, qui aiant été entendu par Milord Manchester, le Parlement les fit sortir, & délibera s'il les envoyeroit tous deux à la Tour: sur cette déliberation chacun prit son parti, les uns pour le Duc, les autres pour le Comte; & comme ce dernier est un des plus fameux Presbytériens, il entraina dans ses intérêts tous ceux de sa Secte, & l'autre tous les Royalistes; & il se trouva en un instant, d'un différend particulier, une affaire générale, qui auroit produit un grand desordre, si le Roi d'Angleterre le soir ne s'en étoit mêlé, & ne les avoit fait embrasser tous deux.

L'on m'a assûré, que le Roi d'Angleterre avoit encore refusé de voir Batteville sur son depart, quelques instances qui lui en ayent été faites de sa part; il a publié ici, qu'il s'en alloit Ambassadeur en Allemagne, & qu'il devoit remuer de grandes affaires contre la France. Je suis, &c.